



Compile des TD

alamy

Image ID: 26389FC
www.alamy.com

Psychopéda. P58



COURS

TRANSVERSAUX

Introduction

Selon les travaux de recherche du Pr. Abou FOFANA sur les reformes du système éducatif ivoirien : « Depuis son adoption, la FPC n'a pu être véritablement implantée dans les classes. C'est plutôt un enseignement hybride qui a été dispensé dans les établissements : cours en PPO et/ou FPC et évaluation du type PPO ». C'est dire que la FPC n'a pas joué pleinement son rôle dans le système éducatif ivoirien. Pour palier alors ce problème, ce même système va donc adopter à partir de 2012 une nouvelle approche qu'est l'APC, qui aura pour mission désormais de rendre l'école ivoirienne plus performante. Or, le constat est tel que cette approche rencontre des difficultés dans sa mise en pratique. Dès lors, nous sommes en droit de nous interroger sur les limites de l'APC. Dans le cas de notre analyse, nous nous pencherons sur les limites de celle-ci au plan didactique à l'école primaire. Autrement dit, quelles sont les limites de l'APC au plan didactique dans le processus enseignement-apprentissage à l'école primaire ? Dans une démarche de compréhension du sujet nous nous en tiendrons au plan suivant : Premièrement, l'identification du problème ; Deuxièmement, l'élaboration d'un plan d'action ; Troisièmement, la mise en œuvre du plan d'action ; Quatrièmement, l'évaluation/Analyse des effets de l'action et Cinquièmement, le partage des résultats de la recherche.

❖ Identification du problème

L'APC est l'approche pédagogique adoptée par l'Etat de Côte d'Ivoire pour rendre performant son système éducatif. Depuis son adoption cette approche semble avoir du mal à atteindre ses objectifs. Les enseignants disent avoir des difficultés dans l'utilisation des manuels didactiques. C'est à ce titre que nous abordons ce présent dossier pour analyser les limites de l'APC au plan didactique dans le processus enseignement-apprentissage à l'école primaire. Au regard du choix de ce thème, nous allons identifier la non-conformité des manuels scolaires avec l'APC à l'école primaire et montrer l'inadéquation entre le contenu à enseigner et la réalité de nos apprenants à l'école primaire.

❖ Elaboration du plan d'action

Après l'étude théorique de notre thème nous abordons la deuxième partie qui est l'aspect pratique. Celle-ci se veut exigeante et rigoureuse. C'est pour cela que nous approfondirons nos réflexions auprès des enseignants de l'Ecole Régionale de Treichville. Nous procéderons d'abord, par une enquête de terrain. Ensuite, nous ferons un dépouillement des données collectées et enfin, nous ferons des recommandations pratiques.

❖ **Mise en œuvre du plan d'action**

Étant donné le grand nombre des enseignants à interroger simultanément et la nécessité d'utiliser une technique simple exigeant peu de temps, le questionnaire a semblé être plus adapté. Avec l'aide d'un groupe d'enseignants, l'instrument a été analysé pour s'assurer que les aspects choisis cadraient bien avec les réalités socio-éducatives.

Les premières ébauches du questionnaire ont été testées à plusieurs reprises avec des enseignants. En fonction des commentaires émis, un deuxième questionnaire modifié a été retenu après un nouvel examen fait par des enseignants de l'école régionale. Le questionnaire adressé aux enseignants avait pour objectif de déterminer leur avis sur la pratique de l'APC dans leurs différentes écoles. Par ailleurs, des entretiens individuels et de groupes semi-directifs ont été réalisés. Ils se sont déroulés dans chaque école. En plus, nous avons fait recours à la recherche documentaire. Ici, nous avons parcouru un certain nombre de documents notamment le Curriculum de l'enseignement primaire de tous les niveaux, les activités pédagogiques dans les écoles d'application, les documents et rapports annuels. Pour mener notre enquête, une équipe d'enquêteurs a été constituée sur la base d'entretiens avec les enseignants de l'Ecole Régionale de Treichville qui ont déjà une expérience dans la recherche. Tous les membres de l'équipe ont participé à la mise au point des instruments de collecte d'informations, et au recueil des données. Ce questionnaire comporte 3 volets que sont : Les questions liées à la personnalité ; Les questions liées à la pratique pédagogique et Les questions liées aux suggestions et recommandations.

En ce qui concerne Les questions liées à la personnalité nous avons les questions suivantes : quel est votre nom, quels sont vos prénoms, quel est votre sexe, quelle est votre tranche d'âge et quelle est votre tranche d'année d'expérience.

Concernant Les questions liées à la pratique pédagogique, nous avons :

- Qu'est-ce que l'APC ?
- Pratiquez-vous l'APC ?
- Rencontrez-vous des difficultés liées à l'utilisation des manuels de l'APC ?

- Rencontrez-vous des difficultés sur la pratique de l'APC ?
- La pratique de l'APC rime-t-elle avec vos conditions de travail ?

Concernant Les questions liées aux suggestions et recommandations, nous avons :

- Enumérez les livres et les manuels didactiques qui ne sont pas en conformité avec l'APC à l'école primaire.
- Proposez des perspectives en vue d'obtenir des rendements meilleurs
- Citez quelques leçons ou séances qui ne sont pas en adéquation avec les réalités de nos apprenants.

Ensuite, nous avons pris rendez-vous avec les différents Directeurs d'école du Groupe Scolaire. Lors de ce rendez-vous, nous sommes convenus sur le jour, la date, l'heure, le temps à consacrer à chaque entretien et l'ordre de passage.

Enfin, nous nous sommes rendus le jeudi 1^{er} décembre 2022 de 10 heures à 12 heures à l'Ecole Régionale de Treichville et selon le chronogramme avons soumis notre population cible au questionnaire.

❖ Evaluation/analyse des effets de l'action

Tableau 1

Lieu d'enquête	Classes	Fiches distribuées			Fiches récoltés			Pourcentage (%)		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T
Ecole Régionale Treichville	CP1	5	8	13	4	6	10	40%	60%	77%
	CP2	6	7	13	4	5	9	44%	56%	69%
	CE1	10	3	13	8	3	11	73%	27%	85%
	CE2	7	6	13	6	2	8	75%	25%	62%
	CM1	11	2	13	8	2	10	80%	20%	77%
	CM2	11	2	13	5	2	7	71%	29%	54%
	TOTAL	50	28	78	35	20	55	64%	36%	71%

Analyse : Les résultats du tableau sont très intéressants. 78 fiches ont été distribuées et 55 ont été récoltées. On comprend par-là que 39% des enseignants de ce groupe scolaire ne semblent pas intéressé par nos travaux d'où leur refus de participer à l'amélioration de ce nouveau système pédagogique. Aussi un bon pourcentage, 71 % des enseignants ont contribué en nous appuyant de par leur implication et leur participation.

Tableau 2

Questions	(Oui)	(%)	(Non)	(%)
Connaissez-vous l'APC ?	49	89%	6	11%
Pratiquez-vous l'APC ?	50	91%	5	9%
La pratique de l'APC rime-t-elle avec vos conditions de travail ?	26	47%	29	53%
Rencontrez-vous des difficultés liées à l'utilisation des manuels de l'APC ?	55	100%	0	0%
Rencontrez-vous des difficultés sur la pratique de l'APC ?	55	100%	0	0%
Total	235	85%	40	15%

Analyse :

- Les questions relatives à la Connaissance et à la pratique de l'APC ont respectivement **89%** et **91%** de OUI tandis que le pourcentage de NON est supérieur à la moyenne (**53%**) à celle liée aux conditions de travail.
- Quant aux difficultés liées à l'utilisation des manuels et à la pratique de l'APC il y a **100%** de OUI

Après analyse des données et des fiches recueillies nous avons constaté que les enseignants ont soulevé plusieurs difficultés rencontrées dans la pratique de l'APC au niveau de cette école primaire.

La principale difficulté soulignée par les enseignants est relative au faible niveau de communication en langue française. Certains enseignants ont du mal à s'approprier l'approche et à maîtriser les termes appropriés à cette approche. Les difficultés apparaissent également au niveau de la méthodologie et de l'application de l'APC. Certains enseignants ont relevé des difficultés relatives à l'effectif pléthorique des classes, l'insuffisance de matériel didactique pour les maîtres et surtout pour les élèves. Les absences répétées de certains élèves ont été aussi mentionnées. Des enseignants affirment que les élèves ne veulent pas apprendre en dehors des heures de classes. La plupart des enseignants interrogés ont également posé le problème de la formation continue, des séminaires de recyclage par rapport à la méthode APC qui, aux yeux de beaucoup d'enseignants n'est pas bien perçue par eux-mêmes. Ils évoquent également le manque de suivi pédagogique des enseignants. Temps consacré aux disciplines de la pratique de l'APC nos répondants estiment à ce sujet que la plupart des disciplines ne sont pas enseignées faute de temps. Ce qui a pour conséquence, la faiblesse des élèves surtout en lecture, en écriture et en mathématiques. D'autres par contre relèvent que la démarche de la nouvelle approche curriculaire se situe dans une logique de différenciation pédagogique qui permet de respecter le rythme d'apprentissage de chaque élève. Ce qui n'est pas possible de consacrer un temps à chaque élève.

Conclusion

Les données récoltées au cours de cette recherche ont dévoilé que le changement induit par l'APC est perceptible dans les faits. Nous confirmons qu'effectivement les enseignants des écoles de ce groupe scolaire de Treichville ne recourent pas tous à l'approche par compétences dans les classes. Nous avons pu relever d'après les différents résultats obtenus à travers le questionnaire adressé aux enseignants et les entretiens avec les tenants de classe, que certains ne pratiquent pas l'APC. Nous relevons également que les instituteurs rencontrent des difficultés dans la mise en pratique de l'APC, notamment celle de l'appropriation de l'APC. On est dès lors face à une contradiction entre les intentions poursuivies, les réalités des écoles et les réalités du terrain. Cette étude nous a permis de comprendre qu'aujourd'hui, des nouveautés sont introduites dans des systèmes éducatifs dans nos pays, mais les conditions de leur mise en application constituent un blocage. Ce qui affaiblit nos systèmes éducatifs. Aujourd'hui, la grande majorité des enseignements au niveau du primaire convergent pour placer l'approche par compétences au cœur des curricula. En effet, ils estiment qu'il s'agit là d'une des meilleures approches connues pour répondre aux exigences et aux défis de la société actuelle, tant sur le plan économique que social.

Par conséquent, en vue d'améliorer la pratique de l'APC et de promouvoir son application dans le processus enseignement/apprentissage, des solutions sont proposées ainsi qu'il suit :

1- Inscrire les projets éducatifs nationaux comme priorité stratégique des plans de transformation économique, sociale et culturelle à long terme dans tout le pays ; en créant une Autorité supérieure de l'éducation indépendante, inscrite dans la Constitution et chargée de définir les grandes orientations des systèmes d'éducation et de formation et d'animer des débats publics annuels sur l'état du système éducatif ; en s'assurant, avant tout début de mise en œuvre, de la cohérence de toutes les réformes proposées dans le domaine de l'éducation par les partenaires internationaux avec les choix nationaux ; en mettant en œuvre des politiques nationales de promotion de la lecture, de la culture générale et des technologies de l'information.

2- Mettre en place des calendriers scolaires et des programmes adaptés aux contextes économiques et sociaux locaux, en particulier dans les zones rurales ; en tenant compte des calendriers agricoles et de manière générale des contraintes économiques et sociales pour déterminer le calendrier scolaire ; en impliquant les populations locales

dans l'élaboration des curriculums scolaires à travers des processus formels annuels d'information, de consultation et de débats à l'échelle des régions, départements ou sous-préfectures.

3- Faire de la formation des enseignants, de leur accompagnement et de leur supervision effective la première des priorités des réformes dans le domaine de l'éducation ; en mettant en place des programmes d'urgence de remise à niveau des enseignants hâtivement recrutés à travers des formations intensives pendant les vacances scolaires ; en renforçant les effectifs, la formation, les moyens opérationnels des inspecteurs de l'éducation nationale et de toutes les structures de contrôle et de supervision des écoles publiques et privées ; en luttant résolument contre l'absentéisme des enseignants.

4- Mettre en œuvre de manière contrôlée et progressive une révision profonde des curriculums avec une focalisation pendant les dix premières années d'école primaire et secondaire sur les apprentissages et les connaissances qui correspondent aux exigences les plus fondamentales pour l'intégration des enfants dans leur environnement économique, social et culturel ; notamment en donnant la priorité à la lecture et à l'écriture, à l'initiation aux sciences par des activités ludiques recourant à des matériaux locaux, à l'éducation civique et morale et à la découverte de la diversité des cultures, croyances et religions.

5- Envisager avec pragmatisme toutes les options pour faire face au défi extraordinaire que représente la fourniture d'une éducation publique de qualité à tous les enfants dans des contextes de forte croissance démographique et de ressources humaines et financières limitées, en se faisant guider par trois objectifs : une éducation de base focalisée sur les apprentissages fondamentaux essentiels pour une vie harmonieuse et productive en société pour la quasi-totalité des enfants jusqu'à l'âge de 16 ans ; un pourcentage réaliste de la population d'enfants sélectionnés à l'issue de tests d'évaluation des acquis ; le maintien d'un cadre de dialogue permanent sur l'éducation pour prévenir les grèves récurrentes qui ont des conséquences catastrophiques dans le pays.

RAPPORT DE STAGE D'IMMERSION

Nom et Prénoms : KAM Abdel Aziz Genre : Masculin Année de formation : 2022-2023 Nombre de pairs : Trois (3)			Structure d'accueil : MENA
			IEPP : Grand-Bassam
			Secteur : 1
			Ecole : EPP Franceville
Nature du stage	Objectifs	Période	Cours : CP2 Effectif : 49 Filles : 23 Garçons : 26 Profil de la classe : Normal
Stage d'immersion	Permettre aux élèves-maitres d'observer toutes les activités en lien avec l'enseignement/apprentissage à l'école primaire	Du 2/12/2022 au 09/12/2022	

Introduction

Le stage d'immersion est un exercice soumis aux élèves maîtres de la 1^{ère} année au CAFOP afin de se pré professionnaliser au métier d'instituteur. Ainsi, du lundi 5 au vendredi 9 décembre 2022 nous avons effectué un stage à l'EPP Franceville, IEPP Grand-Bassam en classe du CP2. L'objectif de ce stage était de permettre à nous instituteurs de nous imprégner des réalités pratiques qui prévalent dans une école primaire. Notre observation a porté sur 3 plans à savoir : le plan administratif, le plan pédago-didactique et le plan socioculturel.

1. Présentation de l'établissement

Située au quartier Franceville dans la ville de Grand-Bassam, l'EPP Franceville est une école de six classes et un bureau du directeur bâti en dur sur une superficie d'un hectare. Elle dispose d'une aire de jeux bien entretenue pour la pratique de l'Education Physique et Sportive (EPS). Une cour bien arborée avec certaines classes bien décorées. Des toilettes modernes existent pour les filles, les garçons ainsi que le personnel enseignant. L'école est bien clôturée et chaque classe dispose d'un dispositif de lavage de main.

2. Activités menées ou observées

Après le salut aux couleurs, le directeur a d'abord présenté les élèves-maîtres aux enseignants et aux élèves. Ensuite, une rencontre s'est tenue dans son bureau entre son personnel et ceux-ci. Il s'agissait pour le directeur de présenter son personnel, de définir les objectifs pour lesquels les élèves-maîtres étaient présents dans son école et donner des consignes et conseils pour le bon déroulement de leur stage.

Enfin, les élèves-maitres accompagnés de leurs maitres d'application se sont rendus dans les classes respectives.

Pendant ces jours de stage nous avons pu observer plusieurs documents, des affichages ainsi que les faits et gestes du maitre. Les affichages observés :

- Le tableau récapitulatif ;
- La répartition mensuelle ;
- L'emploi du temps ;
- Le règlement intérieur ;
- Le thème de l'année ;
- L'hymne national
- Un calendrier ;
- Les dates des compositions et congés scolaires ;
- Les groupes d'EPS.

Les documents observés sont :

- Le cahier journal ;
- Le cahier d'appel ;
- Le cahier d'observation ;
- Le cahier de roulement ;
- Les manuels élève

Les comportements observés sont :

- Le maitre vérifie la propreté de la classe et ensuite il procède à l'appel ;
- Il laisse les élèves exprimer librement leurs opinions si nécessaire ;
- Il fait travailler les élèves par groupe ;
- Nous avons participé à la rencontre sportive entre la classe de CP2 et celle du CE1

3. Les aspects à améliorer

Au cours de ces séances, des aspects restent à améliorer à savoir :

- Les manuels-élève en quantité insuffisante
- Le tableau en mauvais état ;
- L'utilisation de la chicotte pour instaurer la discipline.

Après toutes ces observations, nous suggérons à tous les acteurs de l'école que sont les parents d'élèves, les enseignants et le ministère en charge de l'éducation nationale de travailler en synergie c'est-à-dire :

- Le rapprochement de l'Etat avec le corps enseignant par des séances de formations continues ; L'Etat doit être attentif aux différents cris de cœur des enseignants ;
- L'enseignant doit mettre en exergue son professionnalisme à travers son dévouement acharné dans le travail ;
- Les apprenants doivent être au sortir de leur formation des personnes qualifiées et cela ne reste possible que s'ils adoptent des attitudes dignes, responsables mais aussi et surtout studieuses ;
- L'implication parentale doit être de mise c'est-à-dire que les parents ont la charge morale de suivre impérativement le travail de leurs enfants que sont les apprenants.

Cette synergie va concourir à redorer le blason de l'école préscolaire et primaire dans cette localité de la Côte d'Ivoire.

Conclusion

Retenons que notre stage d'immersion s'est déroulé dans une ambiance bon enfant et surtout s'est parachevé dans l'allégresse. Il nous a donc permis d'avoir des informations relatives à la gestion administrative, pédago-didactique et socioculturelle au sein d'un établissement primaire. Cependant, en plus de quelques aspects positifs observés lors de ce stage il n'en demeure pas moins vrai que beaucoup reste à améliorer pour la bonne marche et le bonheur des enseignés et des enseignants. Nous osons croire que toutes les suggestions apportées trouveront une solution durable pour une école plus dynamique et rayonnante.

RAPPORT DE STAGE EN TUTELLE

Nom et Prénoms : Kra Konan Hermann			Structure d'accueil : MENA
Genre : Masculin			IEPP : DABOU 1
Année de formation : 2021-2022			Secteur : 1
Nombre de pairs : Trois (3)			Ecole : EPP Yacé 1
Nature du stage	Objectifs	Période	Cours : CM1 Effectif : 48 Filles : 20 Garçons : 28 Profil de la classe : Normal
Stage en tutelle	Permettre aux élèves-maitres de diriger une séance d'apprentissage	Du 8/01/2022 au 7/02/2022	

Introduction

La période du 10/01/2022 au 11/02/2022 a été marquée par un stage en tutelle au cours de notre formation au CAFOP de Dabou. Ce stage s'inscrit dans le cadre de la phase pratique de notre formation. En effet, nous devrions mettre en pratique les enseignements reçus au CAFOP sous la tutelle des maitres d'application. Ainsi, nous présenterons dans ce rapport, l'école où a eu lieu le stage, les activités menées, les aspects positifs et ceux à améliorer et nous ferons des suggestions pour améliorer les pratiques de classe.

1. Présentation de l'établissement

Notre stage en tutelle s'est déroulé à l'EPP Yacé 1, l'une des écoles du Groupe Scolaire Yacé de l'IEPP Dabou 1 dans la DRENA de Dabou. Elle a six cours, deux bâtiments de trois salles chacun et un bureau pour le Directeur. Elle dispose d'un espace pour les séances d'Educatives Physiques et Sportives (EPS), de cinq latrines dont deux pour les élèves, deux pour les enseignants et une pour les visiteurs. Le groupe scolaire ne dispose pas d'une clôture de sécurité et de dispositif de lavage de mains.

2. Activités menées ou observées

Au cours de notre stage qui a duré un mois nous avons eu à faire plusieurs activités parmi lesquelles nous pouvons citer les préparations de cours, l'organisation et l'animation des classes, l'évaluation des élèves et des activités socioéducatives et sportives. Vous trouverez en annexe les illustrations et autres documents en rapport avec notre stage.

3. Aspects positifs

Lors des séances dans lesquelles nous avons eu à prêter, plusieurs aspects positifs ont été relevés par nos encadreurs. Ainsi, en sciences et technologie nous relevons :

- Fiche propre et bien conçue ;
- Bonne concrétisation du cours ;

- La bonne organisation du travail de groupe ;
- La maîtrise du contenu à enseigner.

Pour la séance des AEC, les aspects positifs suivants ont été relevés :

- Fiche bien conçue ;
- Le matériel de bonne qualité ;
- Les élèves ont réagi positivement dans l'utilisation du matériel ;

4. Aspects à améliorer

Au cours de ces séances, des aspects restent à améliorer. Il s'agit de :

- La maîtrise du temps ;
- La maîtrise de la classe ;
- Circulation dans les rangées ;
- Variation des élèves à interroger.

5. Suggestions

Après avoir pris note des différents aspects signifiés par les encadreurs, il convient pour nous de faire des suggestions afin d'apporter des propositions à certaines failles observées dans cette classe en particulier et du groupe scolaire en général. En effet, nous demandons à l'ensemble des enseignants et surtout aux différents Directeurs du groupe scolaire d'intégrer effectivement le salut aux couleurs comme une activité principale à l'école. Il faudrait donc faire respecter l'heure de la montée et de la descente du drapeau. Instaurer la discipline et apprendre aux élèves l'Abidjanaise dans chaque classe car ils n'avaient pas la maîtrise du chant. Nous exhortons le maître d'application et l'ensemble des enseignants du groupe scolaire à veiller à la propreté des classes en les faisant balayer régulièrement.

Conclusion

En définitive, nous notons que ce stage en tutelle a été très enrichissant. Il nous a permis d'être en situation de classe et de mettre ainsi en pratique nos compétences. Cependant, la période des stages devrait être augmentée afin de nous donner plus de moyens et d'expérience pour une bonne pratique de classe.

ANNEXES

Fiche pratiques d'une séance des AEC

ACTIVITES D'EXPRESSION ET DE CREATION

Semaine : 15

Niveau : CM1

Date : 13/01/2022.

Séance : 1

Fiche N° : 1

Durée : 30 min

C1 : L'élève traite des situations en utilisant des techniques, du matériel et des matériaux de son milieu afin de réaliser des œuvres plastiques

Thème : Réaliser des œuvres plastiques **Titre** : des objets en volume

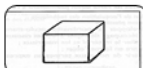
Matériel : paire de ciseaux à bout ronds, règles crayons colle papier fort

Tableau de spécification

HABILETES	CONTENUS
Construire	un objet en volume
Dessiner	le patron du cube dans le quadrillage
découper /décorer	le patron du cube
assembler	les faces du cube
coller	les faces
<u>Situation</u>	
Des élèves de la classe ont ramassé des cailloux des billes pour le cours mais ils n'ont pas de cartons où les ranger. Ils décident nt de réaliser un carton selon la technique de découpage et d'assemblage pour ranger leurs objets.	

DEROULEMENT

PLAN DU COURS	METHODES ET MOYENS	SP	REPONSES ATTENDUES
PRESENTATION - Rappel. -Situation	Dessinez un carré 2 sur vos ardoises Fait exploiter la situation Présente un cube ou des objets en forme de cube Les fait observer Comment les a-t-on réalisés ?	T.I T.C	Dessinent Les observent les manipulent et les identifient -Emettent des hypothèses.
DEVELOPPEMENT Présentation du matériel Technique de réalisation du cube	Présente le matériel et explique son utilisation Quadriller le papier fort avec 4 carreaux horizontalement et 3 carreaux verticalement • Dessin du patron 	TG TG	Observent le décrivent Ecoutent et observent la démonstration

	 Colorier les 3 carrés de la 2^e colonne puis les 4 carrés de la 2^{ème} ligne • <i>Découpage du patron</i> Découper soigneusement le patron avec les onglets Plier chaque côté Plier chaque côté Plier chaque onglet en le rabattant sur le patron avec les onglets Plier chaque en le rabattant sur le patron • <i>Assemblage du patron pour obtenir le cube en le collant</i>  Fait rappeler les étapes de réalisation Définir les critères de réalisation avec la participation des élèves Vous allez réaliser un cube à partir du matériel à votre disposition par groupe Fait apprécier les œuvres à partir des critères de réalisation Interroge certain sur leur rôle dans la réalisation de l'œuvre	Participant à la réalisation Définissent les critères
Réalisation par groupe		Réalisent par groupe Apprécient les œuvres Donnent leur participation
EVALUATION	Fait exposer les réalisations Fait rappeler les critères de réussite Fait donner les avis personnels sur les propres réalisations Fait faire le rangement	TI Exposent Rappellent Apprécient les œuvres Font le rangement

Fiche pratiques d'une séance de SCIENCES ET TECHNOLOGIE

SCIENCES			
Semaine : 15	Niveau : CM1	Date : 18/01/2022	
Séance : 4	Fiche N° : 3	Durée : 45 min	
CD3 Thème : La reproduction des plantes à fleurs et des vertébrés.			
Titre : la technique du greffage.			
Document : Livre élève P		Matériel : Docs iconographiques.	

Tableau de spécification	
HABILETES	CONTENUS
-Décrire	la technique du greffage.
-Réaliser	le greffage.
-Identifier	les avantages du greffage.
-Se familiariser	au métier de jardinier.
<u>Situation</u> Deux élèves comparent leurs deux mangues. L' un a une mangue qui est très grosse et l' autre de taille normale. Ils se demandent comment on a pu obtenir la plus grosse. Ils décident de déterminer cette technique culturale.	
DEROULEMENT	

PLAN DU COURS	METHODES ET MOYENS	S/P	REPONSES ATTENDUES
PRESENTATION -Situation -Motivation	• Donne un avantage du marcottage. • Fait exploiter la situation	T.C	Il permet de pratiquer l'horticulture. Emettent des hypothèses.
DEVELOPPEMENT Les modes de reproduction végétative : le greffage	• <u>Consigne 1 :</u> • A partir des docs, décrit la technique de greffage. • <u>Consigne 2 :</u> • A partir des docs, identifie ses avantages. • Réalise la technique devant les élèves avec deux échantillons de plante si possible	T.G	• Il consiste à introduire dans les tissus d'une plante un fragment prélevé sur une autre plante pour qu'il continue à croître en faisant corps. • Il permet de pratiquer l'horticulture, particulièrement dans la reproduction de plantes fruitières. • Observent et participent à la réalisation de la technique.

	• Consigne 3 : A partir des acquis, réalise le greffage. • Fait fixer les nouveaux mots.		• Le réalisent. • Les écrivent.
3-Synthèse.	• Fait élaborer un résumé à partir de questions.	T.C	• Le greffage consiste à introduire dans les tissus d'une plante un fragment prélevé sur une autre plante pour qu'il continue à croître en faisant corps. • Il permet de pratiquer l'horticulture
EVALUATION	• Nomme la technique de reproduction végétative utilisée dans la culture des orangers.	TI	• Le greffage.

RAPPORT DE STAGE EN TUTELLE

Nom et Prénoms : GBEADA Stéphane Genre : Masculin Année de formation : 2021-2022 Nombre de pairs : Quatre (4)			Structure d'accueil : MENA
			IEPP : BONDOUKOU 1
			Secteur : Bondoukou Nord
			Ecole : EPP Goly
Nature du stage	Objectifs	Période	Cours : CM1 Effectif : 52 Filles : 20 Garçons : 32 Profil de la classe : Normal
Stage en tutelle	Permettre aux élèves-maitres de diriger une séance d'apprentissage	Du 17/01/2022 au 18/02/2022	

Introduction

La période du 17/01/2022 au 18/02/2022 a été marquée par un stage en tutelle au cours de notre formation au CAFOP de Bondoukou. Ce stage s'inscrit dans le cadre de la phase pratique de notre formation initiale. En effet, nous devrions passer à la phase pratique des enseignements reçus au CAFOP sous la tutelle des maitres d'application. Ainsi, nous présenterons dans ce rapport, l'école où a eu lieu le stage, les activités menées, les aspects positifs, ceux à améliorer et nous ferons des suggestions pour améliorer les pratiques de classe.

1. Présentation de l'établissement

Notre stage en tutelle s'est déroulé à l'EPP Goly une école de l'IEPP Bondoukou 1 dans la DRENA de Bondoukou. Cette école est bâtie sur une superficie d'un hectare et demi dans la périphérie de la ville de Bondoukou. Elle renferme deux bâtiments avec trois classes chacun et un bureau du directeur dans l'un des bâtiments. Elle dispose d'un espace pour les séances d'Educatives Physiques et Sportives (EPS), de six latrines dont quatre pour les élèves et deux pour les enseignants. Aussi, dispose-t-elle d'une salle multimédia et une cantine scolaire. L'EPP Goly ne dispose pas d'une clôture de sécurité, cependant, elle dispose d'un dispositif de lavage de mains.

2. Activités menées ou observées

Au cours de notre stage qui a duré un mois nous avons eu à faire plusieurs activités. Entre autres, nous pouvons énumérer les préparations de cours, l'organisation et l'animation des classes, l'évaluation des élèves, des activités socioculturelles et loisirs. En annexe, nous énumérerons les illustrations et autres documents afférents à notre stage.

3. Aspects positifs

Lors de nos séances dans lesquelles nous avons eu à prêter, des aspects positifs ont été soulignés par nos encadreurs. Ainsi, en MATHEMATIQUES nous relevons :

- Fiche bien conçue ;
- Bonne manipulation du matériel ;
- Bonne organisation du travail de groupe ;
- Maîtrise du contenu à enseigner.

Pour la séance de l'EPS, les aspects positifs suivants ont été relevés :

- Fiche bien conçue ;
- Prise en main et mise en train acceptables ;
- Les élèves ont réagi positivement aux consignes ;

4. Aspects à améliorer

Au cours de ces séances, des aspects restent à améliorer. Il s'agit de :

- La maîtrise du temps ;
- La maîtrise de la classe ;
- La circulation dans les rangées ;
- La variation des élèves à interroger
- La motivation des élèves en encourageant les bonnes réponses
- L'interrogation de ceux qui ne participent pas afin de les amener à suivre.

5. Suggestions

Après avoir pris note des différents aspects signifiés par les encadreurs, il convient pour nous de faire des suggestions afin de trouver des solutions aux fautes observées pendant ce stage. Il faudrait, faire respecter l'heure de la montée et de la descente du drapeau. Instaurer la discipline et apprendre aux élèves l'hymne national. Nous demandons aux enseignants de cette école de veiller à la propreté des élèves et des classes en les faisant balayer régulièrement.

Conclusion

En somme, nous notons que ce stage en tutelle a été très enrichissant. Il nous a permis d'être en situation de classe et de mettre ainsi en pratique nos compétences. Cependant, la période des stages devrait être prolongée pour nous permettre d'avoir plus de moyens et d'expérience pour une bonne pratique de classe.

Annexes

Fiche pratique d'une séance de mathématiques

MATHEMATIQUES

THEME : La numération et les opérations	Date : 14/01/2022
TITRE : Les fractions	Niveau : CM1
DOCUMENTATION : Guide d'exécution	Semaine : 15
MATERIEL : livre élève p.	Durée : 50
Séance : écrire les fractions décimales	
CD1	

HABILETES	CONTENUS
Identifier	Les fractions décimales
Ecrire	Les fractions décimales
SITUATION	
C'est la fête des écoles primaires. Guédé et Sadia sont chargés de la distribution des bonbons et des biscuits. Guédé partage 57 bonbons du sachet de 100 bonbons et Sadia 8 biscuits du sachet de 10 biscuits. A la fin, ils écrivent et nomment les fractions représentant les parts distribuées.	

DEROULEMENT			
PLAN DU COURS	METHODES ET MOYENS	SP	REPONSES ATTENDUES
PRESENTATION Pré requis	Trouvez une fraction équivalente à 7/9 Fait exploiter la situation	TI	Trouvent Emettent des hypothèses
DEVELOPPEMENT Recherche Production des élèves	Par groupe, écrivez et nommez les fractions représentant les parts distribuées. Groupe X vient mettre ton résultat au tableau et explique ta démarche	TC TG TG	Ils exécutent la consigne Guédé a pris 67 bonbons sur 100 C'est la fraction 67/100 Sadia a distribuée 8 biscuits sur 10 C'est la fraction 8/10 Ce sont des fractions décimales
Validation	Groupe Y, es tu d'accord ? pourquoi ?		

Fixation	Et toi groupe Z que dis -tu ? Quels sont les dénominateurs obtenus ? Comment appelle-t-on une fraction dont le dénominateur est 10 ; 100 ; 1 000 ? Donnez des fractions décimales Qu'est ce qu'une fraction décimale ?	Ils donnent leur avis sur le résultat et discutent entre eux Les dénominateurs sont 100 ; 10 Ce sont des fractions décimales Répondent
EVALUATION	Propose l'exo de la page 47	TI Font

Fiche pratique d'une séance d'EPS

COMPÉTENCE 2

LEÇON : le lancer

DOCUMENT : Guide d'exécution

MATÉRIEL : sifflet poids, fanions terrain matérialisé.

DATE : 20/01/2022

SEANCE : la technique du lancer de profil

COURS : CM1

DURÉE : 30

SEMAINE : 16

HABILETES	CONTENUS
Identifier	le poids
Tenir	l'aire de jeu
Se mettre	l'engin
Projeter	en action
Appliquer	le poids de profil
	les règles liées à l'activité et les règles de sécurité

SITUATION

En visite dans l'Inspection, des élèves du CM2 découvrent écrit sur le tableau d'affichage qu'un concours du meilleur lanceur de poids est organisé par l'inspecteur. Pour devenir les meilleurs ils se retrouvent sur un espace aménagé du terrain où ils s'entraînent aux techniques du lancer pour être les meilleurs.

DEROULEMENT

PLAN DU COURS	METHODE ET MOYENS	S.P	REPONSES ATTENDUES
I-PRESENTATION	Met les apprenants en rang et par équipe Fait exploiter la situation		Écoulent Emettent des hypothèses Exécutent Exécutent
Prise en main	Nouez les foulards autour du poignet Les conduits au terrain	T.C	
Mise en situation	Courez lentement autour du terrain		Courent lentement autour du terrain
Mise en train	Fait identifier l'espace de jeu Donne l'exemple de lancer de profil Comment nomme-t-on cette technique ? Fait faire la démonstration du jeu par 5 élèves		Répondent aux questions Observent C'est le lancer de profil Lancent le poids

Mise en place des équipes



II-DEVELOPPEMENT a-Identification des tâches et règles minimales	Aujourd'hui, il faudra projeter le poids le plus loin possible par la technique de lancer de profil Consignes - Ne pas mordre la ligne de lancer - Ne pas sortir en avant de la zone d'élan pendant et après le lancer - Ne pas lancer avant le signal - Ne pas se placer dans l'aire de lancer pendant l'exécution du lancer	TG	Écoulent les consignes
b-Pratique dirigée	Fait lancer les concurrents deux par deux Fait faire 3 essais par lanceur Veiller à ce que les rôles de lanceur et d'officiel soient alternés	T.G	Lancent
III-Evaluation Mini compétition	Nous allons organiser une mini compétition Celui qui projette le poids selon la technique de lancer de profil marque des points		Lancent en respectant la technique de lancer
Retour au calme	Faire asseoir les élèves par équipe au centre du terrain ! Quelles sont les meilleures techniques de prise et de lancer du poids de profil ? Que faire pour réussir son lancer de profil ? Proclame les résultats Fait ramasser le matériel Allez-vous laver les mains Conduit les équipes en classe dans l'ordre et la discipline	TC	S'assoient par équipe au centre du terrain Répondent Ramassent le matériel Se lavent les mains Vont en classe dans l'ordre et la discipline

TD3/2

Sujet :

À partir d'un sujet d'ordre didactique ou pédagogique, construisez un écrit réflexif en vous appuyant sur la méthodologie de la recherche / action

SOMMAIRE

Introduction

Développement

I-Formation professionnelle

1-Les aspects théoriques

1-1 La justification du choix du thème

1-2 L'élaboration du plan d'action

1-3 La mise en œuvre du plan d'action

1-4 Analyse des effets de l'action

1-4.1 Analyse

1-4.2 Interprétation

1-4.3 Suggestion

Conclusion

Annexes

INTRODUCTION

Dans le cadre de sa formation au CAFOP, l'élève maître est soumis à différents types d'exercices, parmi lesquels nous avons l'établissement du portfolio. Le portfolio est un classeur dans lequel il devra noter tout son vécu, tant personnel que professionnel durant sa formation. Cet exercice, l'élaboration du portfolio part du premier jour de la formation jusqu'à la certification en troisième année. C'est la boussole de l'élève-maître.

Ce document est créé pour permettre à l'élève maître que je suis de suivre ma formation, mes progrès et toutes autres choses pouvant servir à rendre meilleur ma formation et ce jusqu'au jour de ma titularisation.

Il constitue un guide pour moi et peut être également une référence pour mes pairs, et aussi pour mes cadets, voir pour tout le personnel du système éducatif.

Ce document est subdivisé en deux grandes parties que sont ; la formation professionnelle et le développement personnel.

La formation professionnelle est-elle même subdivisée en deux aspects, à savoir, un aspect théorique et un aspect pratique. L'aspect théorique est essentiellement constitué de l'écrit réflexif basé sur un thème que j'aurai à choisir suite à un constat, fait à partir d'une observation. Et l'aspect pratique concerne les rapports des différents stages que j'aurai à effectuer pendant ma formation.

La formation personnelle comprend également deux sous-parties que sont : le développement des 12 compétences du référentiel métier de l'instituteur et le partage des valeurs de la république, de l'éthique et de la déontologie.

Ce portfolio a pour but de résoudre un problème d'ordre pédagogique et/ou didactique au niveau de notre système éducatif, afin d'améliorer la qualité et les conditions de l'offre éducatif. Il peut être également une boussole pour nos cadets ainsi que pour nos devanciers.

Au-delà de tout, nous voulons qu'il soit un outil sur lequel le

Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) puisse se baser pour combler un vide dans notre système éducatif.

Je suis YEO DOPORO, né le 21/02/1992 à Odiénné. Inscrit à l'école primaire publique en 1999, je suis titulaire :

- Du CEPE obtenu en 2005 à l'EPP Résidentiel Nord d'Odiénné
- Du BEPC, obtenu en 2009 au Collège Moderne Koko de Bouaké
- Du BAC, obtenu en 2012 au Lycée Municipal Djibo Sounkalo de Bouaké

- D'un master 1 en sciences de l'éducation obtenu en 2021 à L'Université Alassane Ouattara de Bouaké.

Et comme les difficultés financières n'aidant pas, je deviens un gérant de cyber café et d'une cabine téléphonique. Cela m'a permis de me performer à l'outil informatique et d'apprécier les réalités de la vie à leur juste valeur.

Comme loisir, j'aime le football et les voyages. Mon ambition est de terminer mes études universitaires pour être un jour professeur titulaire.

Ce portfolio est un exercice qui me permettra de suivre mon évolution, et m'aidera à prendre conscience de mes apprentissages. Il me permettra également de faire mon auto-évaluation et de suivre mes progrès. Et enfin, il contiendra les différentes stratégies mises en place pour sa réalisation.

DEVELOPPEMENT

I. Formation professionnelle

1. Les aspects théoriques

1-1- La justification du choix du thème

L'école est non seulement un lieu d'apprentissage, d'acquisition de connaissance mais aussi une véritable opportunité de socialisation. En effet, l'école est le second lieu de socialisation, après la cellule familiale. C'est dans ce lieu que l'enfant passe la majeure partie de son temps. C'est pour cela que l'école inclut, dans ses différents programmes, des plages dédiées à quelques activités domestiques ou à d'autres dans la vie active. Parmi ces activités incorporées dans le système éducatif, il y a les activités coopératives. Cependant, depuis mon admission au concours du CAFOP et ma première incursion dans les écoles primaires, je constate avec amertume l'inexistence de ces activités coopératives dans toutes les écoles du groupe scolaire que nous avons visité.

Dès lors, je me pose la question suivante :

Les activités coopératives ont-elles une importance dans l'éducation des enfants ?

Cette question m'amène à émettre les hypothèses qui suivent :

- Les activités coopératives apporteront une contribution à l'acte pédagogique.
- Les activités coopératives auront un impact dans le succès scolaire de l'enfant.

- Des difficultés existeraient dans la mise en œuvre des activités coopératives dans nos écoles.

1-2- *L'élaboration du plan d'action*

Pour l'élaboration de cet écrit réflexif, j'ai eu recours à la technique qualitative et à la technique quantitative.

Au niveau de la technique qualitative, j'ai fait des observations lors de mes différents stages. Cette technique a consisté pour moi à regarder comment se fait les différentes activités extrascolaires en particulier les activités coopératives dans les écoles. En plus de l'observation, j'ai utilisé aussi l'entretien semi directif. Cette méthode de collecte d'informations encore appelé entretien qualitatif ou approfondi, est une méthode d'étude qualitative. Son but est de récolter des informations qui apportent des explications ou des éléments de preuves à un travail de recherche. C'est une technique qui permet d'établir une relation de confiance entre l'enquêteur et la cible. C'est-à-dire une conversation professionnelle dirigée au cours de laquelle l'enquêteur recueille un certain nombre d'informations sur une situation donnée. J'ai mené mon entretien auprès des conseillers pédagogiques, des conseillers à la vie scolaire, des directeurs et des enseignants.

En ce qui concerne la technique quantitative, j'ai procédé à une enquête de terrain. Cela m'a emmené à utiliser un questionnaire. Il s'agit d'un instrument qui sert à poser à la population cible, des questions précises relatives à leur opinion, à leur niveau de conscience et de connaissance du problème ou de tout autre point qui intéresse le chercheur afin d'aider à orienter la mise en œuvre des actions à leur endroit. Ces questions visent à vérifier les hypothèses et à atteindre les objectifs de la recherche. Elles doivent susciter chez les sujets interrogés, des réponses sincères et susceptibles d'être analysées en fonctions de l'objet d'enquête. Ce questionnaire a été appliqué à des instituteurs et à des élèves des cours moyens (CM), à cause de leur grande implication dans l'enseignement.

A la fin de ce travail, il faudra prouver l'importance des activités coopérative dans les écoles primaires. Pour parvenir à cet objectif général, ce dernier sera subdivisé en trois objectifs spécifiques qui sont :

- Déterminer l'apport des activités coopératives à l'acte pédagogique.
- Montrer l'impact des activités coopératives dans le succès de l'élève.
- Montrer les difficultés liées à la mise œuvre des activités coopératives dans les écoles

1-3- *La mise en œuvre du plan d'action*

L'échantillonnage et la taille de l'échantillon

Mon échantillon se compose principalement de conseillers, de directeurs, d'enseignants et d'élèves du CM. Cet échantillon a été choisi en fonction du niveau pour les élèves et pour les enseignants, en fonction du rôle qu'ils jouent dans l'enseignement à l'école primaire. Il se compose précisément de cinquante (50) enseignants, de dix (10) conseillers (Pédagogiques et Vie scolaire), et de (80) élèves. Soit un total de 150 personnes, pris dans l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP) Bouaflé Nord.

Tableau récapitulatif de l'échantillon

Personnes enquêtées	TE	Fréquence%
Enseignants	50	33,33
Les conseillers	10	0,06
Les élèves	80	53,33
Les directeurs d'école	10	0,06
Total	150	

TE : Taille de l'échantillon

Mon enquête s'est déroulée du 14/11/2022 au 25/11/2022. A cette occasion, j'ai réalisé un entretien semi-directif et mener une enquête auprès de dix (10) enseignants, deux (02) directeurs et seize (16) élèves par école. J'ai renouvelé cette opération dans cinq (05) groupes scolaires visités, en plus des (10) conseillers. Cela m'a permis de recueillir des données, qui vont me permettre de vérifier les hypothèses formulées. Car mon questionnaire précis et concis a facilité sa compréhension auprès de la population cible. Ce qui m'a permis de recueillir des résultats concrets.

1-4- Analyse des effets de l'action

Les résultats ainsi obtenus feront l'objet d'une analyse afin d'obtenir des réponses à notre problématique.

Résultats :

Hypothèse 1 : Les activités coopératives apporteraient une contribution à l'acte pédagogique. (Tableau 1)

Les activités coopératives aident-elles l'enseignant dans l'acte pédagogique ?			
Personnes interrogées	Nombres	Oui	Non
Conseillers	10	10 (100%)	00 (0%)
Enseignants	50	45 (90%)	05 (10%)
TOTAL	60	55 (91,67%)	05 (8,33%)

Hypothèse 2 : Les activités coopératives auraient un impact dans le succès scolaire de l'enfant. (Tableaux 2 et 3)

Est-ce-que les activités coopératives permettent facilement de fixer et comprendre certaines notions ?			
Personnes interrogées	Nombres	Oui	Non
Conseillers	10	10 (100%)	00 (00%)
Enseignants	50	45 (90%)	05 (10%)
Elèves	90	78 (86,67%)	12 (13,33%)
TOTAL	150	133 (88,67%)	17 (11,33%)

Tableau 2

Est-ce-que les activités coopératives permettent-elles aux élèves de mieux appréhender quelques réalités de la vie ?			
Personnes interrogées	Nombres	Oui	Non
Conseillers	10	10 (100%)	00 (00%)
Enseignants	50	30 (60%)	20 (40%)

TOTAL	60	40 (66,67%)	20 (33,33%)
-------	----	-------------	-------------

Tableau 3

Hypothèse 3 : Il existerait des difficultés dans la mise en œuvre des activités coopératives dans les écoles primaires.

	Existe-t-il des difficultés liées à la mise en œuvre des activités coopératives dans les écoles primaires ?		
Personnes interrogées	Nombre	Oui	Non
Conseillers	10	07 (70%)	03 (30%)
Enseignants	50	34 (68%)	16 (32%)
Elèves	90	78 (86,67)	12 (13,33%)
TOTAL	150	133 (88,67)	17 (11,3%)

Tableau 4

1-4.1 Analyse

Le tableau 1 montre que les personnes interrogées répondent en général positivement à la question posée. Pour la majorité (91.67%), les activités coopératives aident l'enseignant dans l'acte pédagogique.

Le résultat du tableau 2 montre que 88.67% de la population cible sont d'accord que les activités coopératives facilitent la fixation et la rétention de certaines notions.

Concernant le tableau 3, deux tiers (2/3) des personnes interrogées répondent positivement. Pour elles, les activités coopératives permettent aux élèves de mieux appréhender quelques réalités de la vie. Pour l'autre tiers, elles n'apportent aucun plus.

Dans le tableau 4, il ressort que la question des difficultés de la mise en œuvre des activités coopératives dans les écoles primaires est bien réelle.

En tout, l'analyse de ces quatre (04) tableaux montre que les activités coopératives sont importantes aussi bien pour les enseignants que pour les élèves. Mais le problème est que des difficultés existent dans leur mise en œuvre sur le terrain.

1-4.2 Interprétation

Les données, recueillies lors de notre enquête, me permettent de faire ressortir comment les activités coopératives sont importantes. En effet en sciences et technologie, les activités

coopératives offrent du matériel nécessaire à la concrétisation. Nous voulons pour preuve l'important lot de tiges que peut offrir un jardin scolaire dans l'étude des différents types de tiges. Aussi les activités coopératives peuvent servir de lieu d'expérimentation à l'effet d'expliquer certaines leçons comme la germination d'une graine, la reproduction végétative. Des leçons qui allaient être expliquées verbalement en classe, sont ici soumises à la concrétisation grâce au jardin scolaire. En mathématique les notions : d'aire, d'intervalle, de périmètre, enseignées en classe sont pratiquées et consolidées dans divers domaines de la coopérative scolaire. En plus le trésorier aura à dresser le tableau statistique des activités menées. L'ensemble des élèves se familiarisera aux notions de prix d'achat, de prix de vente, de prix de revient, de bénéfice ou de perte dans diverses situations lors de la pratique des activités coopératives.

Les activités coopératives permettent facilement de fixer et comprendre des notions. Et cela parce qu'elle est une pédagogie d'éveil. Cette pédagogie permet à l'enfant de se former au contact du réel, de situations et de problèmes. Ici l'enfant est au centre et agent actif de sa formation. Ainsi les enfants qui sont invités dans un champ ou dans un lieu piscicole, ont à leur disposition du matériel concret qui peut les aider dans les apprentissages. Les enseignants peuvent ainsi faire fixer les notions qui sont en rapport avec la séance du jour. Et les enfants retiennent de façon durable les notions fixées.

S'agissant des élèves le taux élevé de 86.67% pour les réponses positives à la question posée dans le tableau 2 justifie le fait qu'ils réalisent que les activités coopératives les aident beaucoup dans l'acquisition, la fixation et la consolidation des apprentissages.

L'implication pédagogique des activités coopératives dans l'enseignement peut développer chez l'élève de bonnes attitudes telles que la gestion du cadre de vie pour être un bon environnementaliste. Et faire naître chez les élèves la création d'activités de protection de l'environnement. La pratique du jardin scolaire permettra de créer une atmosphère favorable à l'éclosion de vocations agricoles. En effet à travers le jardin scolaire, l'enseignant initiera l'élève aux cultures maraîchères, aux nouvelles méthodes d'amélioration des sols suivant les besoins de la plante.

La majorité des conseillers, des enseignants et des élèves répondent « oui » à la question posée pour l'hypothèse 3. Pour eux il existe des difficultés dans la mise en œuvre des activités coopératives. En effet selon les personnes interrogées, les difficultés sont les suivantes :

- Le manque d'espace, il arrive que des écoles ne disposent pas d'espace ou l'espace présent est insuffisant pour la réalisation des activités agro-pastorale, surtout dans les villes,
- L'ignorance ou la négligence des enseignants. Des enseignants ignorent qu'on peut mettre en œuvre des activités coopératives à l'école primaire en dehors des activités agro-pastorale. Cette ignorance s'explique par le fait que ces enseignants n'ont pas reçu de formation portant sur les activités coopératives ou tout simplement qu'ils n'ont pas pris la formation au sérieux au CAFOP. Ou bien, négligent les activités coopératives au profit des disciplines dites fondamentales si bien que les plages horaires qui sont affectées aux activités coopératives sont utilisées à d'autres fins. A cela il faut ajouter que certains enseignants n'ont pas l'amour du métier,
- L'attitude des parents : beaucoup d'enseignants se plaignent du comportement des parents qui fustigent les activités coopératives. Pour ces parents les enseignants cherchent à exploiter leurs enfants. Et qu'ils cherchent à détourner les enfants vers ce qui n'est pas essentiel, et que les activités coopératives ne sont pas au programme puisqu'elles n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation. Dans ces conditions la pratique de ces activités n'est qu'une perte de temps pour eux.

Comme on le voit, en dépit des difficultés constatées dans la mise en œuvre des activités coopératives dans nos établissements, force est de constater que les activités coopératives peuvent aider à concrétiser des séances mais facilitent aussi la fixation des notions et leur rétention enfin de mieux appréhender des problèmes de la vie actuelle chez l'apprenant.

1-4.3 Suggestions

Si la pratique des activités coopératives dans nos écoles est faite en tenant compte de leurs implications pédagogiques et socioculturelles. Alors les habiletés installées chez les apprenants les aideront à consolider leurs compétences dans bien d'autres domaines.

Pour y arriver avec beaucoup de satisfaction, je fais des suggestions à l'endroit de tous les acteurs du système éducatif.

- *Aux enseignants*

Je suggère l'amour du métier et celui des activités coopératives pour que ces activités servent d'instrument de pratique et de concrétisation à certaines leçons pour le bonheur des enfants. Je

souhaite aussi la mise en œuvre des activités coopératives telle que préconisée dans les emplois du temps.

- *Au Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP)*

Les CAFOP assurent la formation initiale des instituteurs, alors je propose qu'un accent soit mis aussi sur la pratique des activités coopératives en l'intégrant dans un module de formation afin que les élèves-maitres comprennent et soient mieux outillés pour pouvoir les pratiquer sur le terrain.

- *Aux Inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP)*

Les IEPP étant les chefs de circonscription, ils doivent veiller à la mise en œuvre, des activités coopératives. Ils doivent aider les écoles en sollicitant l'aide de bailleurs de fond et de certaines Organisations Non Gouvernementale (ONG) à l'octroi de matériel et pour le suivie et l'encadrement des coopératives scolaire.

Aussi grâce aux différentes rencontres avec les parents d'élèves les IEPP doivent-ils faire comprendre à ceux-ci les intérêts réels des activités coopératives à l'école. Toutes ces initiatives ont pour soucis de réduire les difficultés inhérentes à la pratique des activités coopératives dans les établissements scolaires.

- *Au ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA)*

Au sommet de la hiérarchie de l'administration scolaire, je suggère qu'un budget soit établi et qu'il soit prévu du temps pour la formation professionnelle et le renforcement des capacités des enseignants.

Conclusion

Au terme de notre travail, nous retenons que les activités coopératives sont très importantes dans le processus d'apprentissage des enfants. En effet, elles permettent aux enfants de se retrouver dans un autre cadre que celui de la classe. Elles développent l'esprit d'analyse et de créativité des enfants. Il serait bénéfique pour l'école ivoirienne que l'Etat mette un accent particulier sur les activités coopérative dans la formation des enfants.

ANNEXES

Questionnaires adressés aux conseillers

Nom :

Prénoms :

Age :

Profession :

Questions	Réponses	
	Oui	Non
Les activités coopératives aident-elles l'enseignant dans l'acte pédagogique ?		
Est-ce-que les activités coopératives permettent facilement de fixer et comprendre certaines notions ?		
Est-ce-que les activités coopératives permettent-elles aux élèves de mieux appréhender quelques réalités de la vie ?		
Existe-t-il des difficultés liées à la mise en œuvre des activités coopératives dans les écoles primaires ?		

Questionnaires adressés aux enseignants

Nom :

Prénoms :

Age :

Profession :

Questions	Réponses	
	Oui	Non
Les activités coopératives aident-elles l'enseignant dans l'acte pédagogique ?		

Est-ce-que les activités coopératives permettent facilement de fixer et comprendre certaines notions ?		
Est-ce-que les activités coopératives permettent-elles aux élèves de mieux appréhender quelques réalités de la vie ?		
Existe-t-il des difficultés liées à la mise en œuvre des activités coopératives dans les écoles primaires ?		

Questionnaires adressés aux élèves

Nom :

Prénoms :

Age :

Questions	Réponses	
	Oui	Non
Est-ce-que les activités coopératives permettent facilement de fixer et comprendre certaines notions ?		
Existe-t-il des difficultés liées à la mise en œuvre des activités coopératives dans les écoles primaires ?		

Sujet : Exemple d'un rapport de stage d'immersion CAFOP (TD3/3)

RAPPORT DE STAGE

Introduction

L'élève-maître est un étudiant du CAFOP. Recruté par voie de concours à partir du BEPC, Cet étudiant est soumis à une formation de trois ans qui se solde par sa titularisation et favorise son intégration définitive à la fonction publique en tant qu'Instituteur.

Dans le cadre de notre formation, nous sommes amenés à participer à plusieurs stages. Parmi eux, nous avons le stage d'immersion, réservé aux élèves-maître de la première année.

Notre stage s'est déroulé du 24 au 28 Novembre 2022 à l'EPP Cité des Arts de Cocody.

Plan de travail

Comment se fait ce stage ?

Quel est le rôle de ce stage ?

Notre développement se déroulera autour de ces questions.

Développement

L'EPP Cité des arts est une école de 6 classes, au sein d'un groupe scolaire de 4 écoles. Cette école comporte 6 enseignants dont 4 femmes et 2 hommes. Notre stage a eu lieu dans la classe de CM2, avec un effectif de 74 élèves dont 31 garçons et 43 filles.

Comme son nom l'indique, le stage d'immersion est un stage effectué par les élèves maitres de la première année, ignorant les réalités d'une classe.

Appelé communément '' stage sauvage'' dans le jargon du CAFOP, ce stage est une incursion dans le système éducatif pour les nouveaux entrant.

L'objectif de ce stage est de prendre connaissance des pratiques éducatives de façon globale.

Durant une semaine, notre travail a consisté à :

- Assister des cours diffusés par notre maître d'application.
- Participer à la vie de l'école en dehors des salles de classe

Plan de travail

Le stage a débuté par la prise de contact avec la directrice suivi des présentations avec l'ensemble des enseignants. La directrice a saisi l'occasion pour nous prodiguer des conseils en insistant sur le respect de la hiérarchie. Elle a aussi mis l'accent sur la ponctualité et l'assiduité. Ensuite, nous fûmes confiés à notre maître de stage, qui nous a également prodigué de sages conseils et quelques vécus de ses 15 années d'ancienneté. Il s'en est suivi le stage à proprement dit, comme annoncé dans les objectifs du stage, à savoir, assister au cours et participer à la vie de l'école en dehors de la salle de classe.

Résultats

Ce stage nous a permis de nous imprégner des réalités du système éducatif au primaire. C'est aussi une nouvelle expérience pour nous, nous avons pu découvrir ce qui se passe dans les salles de classe et au sein des écoles. Par ailleurs, il nous a permis de lever certaines appréhensions que nous avions de l'enseignement. Ce stage nous a donné une autre perspective de la compréhension des réalités, du fonctionnement de l'école en générale et de la transmission des cours en particulier.

Durant notre stage, il y a eu la journée de salubrité. Cette journée à consister à nettoyer toutes la cours d'école et apprendre aux élèves les bonnes conduites en matière d'hygiène

Le seul regret que nous avons, est le fait de ne pas pu avoir fait nous même une séance de cours pendant notre stage. Nous aurons souhaité prester et nous soumettre aux critiques et observations de notre maître de stage.

Conclusion

L'école, en nous offrant ce stage, nous donnâmes des opportunités de comprendre qu'il y a une différence fondamentale entre les cours à domicile que nous avons l'habitude de faire et l'enseignement institutionnalisé à proprement dit. Et qu'un bon encadrement est nécessaire pour mieux saisir la portée et la responsabilité de ce noble métier qu'est l'enseignement qui obéit à une méthodologie.

Nous sortons grandi de cette semaine d'expérience, d'apprentissage avec assez de prérequis, d'espoir et prêt à se lancer dans notre formation.

REGLEMENTATION

SCOLAIRE

TD1/3

Sujet : Présentez le fonctionnement et l'organisation pédagogique du CAFOP

Introduction

Dans le cadre de la formation des futurs instituteurs, la Côte-d'Ivoire a opté pour la création des CAFOP (Centre d'Animation et Formation pédagogique). Afin de rendre le système éducatif plus performant et compétitif, le MEN a mis en place un modèle de fonctionnement et une organisation pédagogique des 16 CAFOP. Face à cela, quels sont l'organisation pédagogique et le fonctionnement de ces CAFOP ? Pour répondre à cette question, nous allons, à travers cet exposé vous présenter dans un premier temps l'organisation pédagogique des CAFOP et dans un second temps, son fonctionnement

I- ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU CAFOP

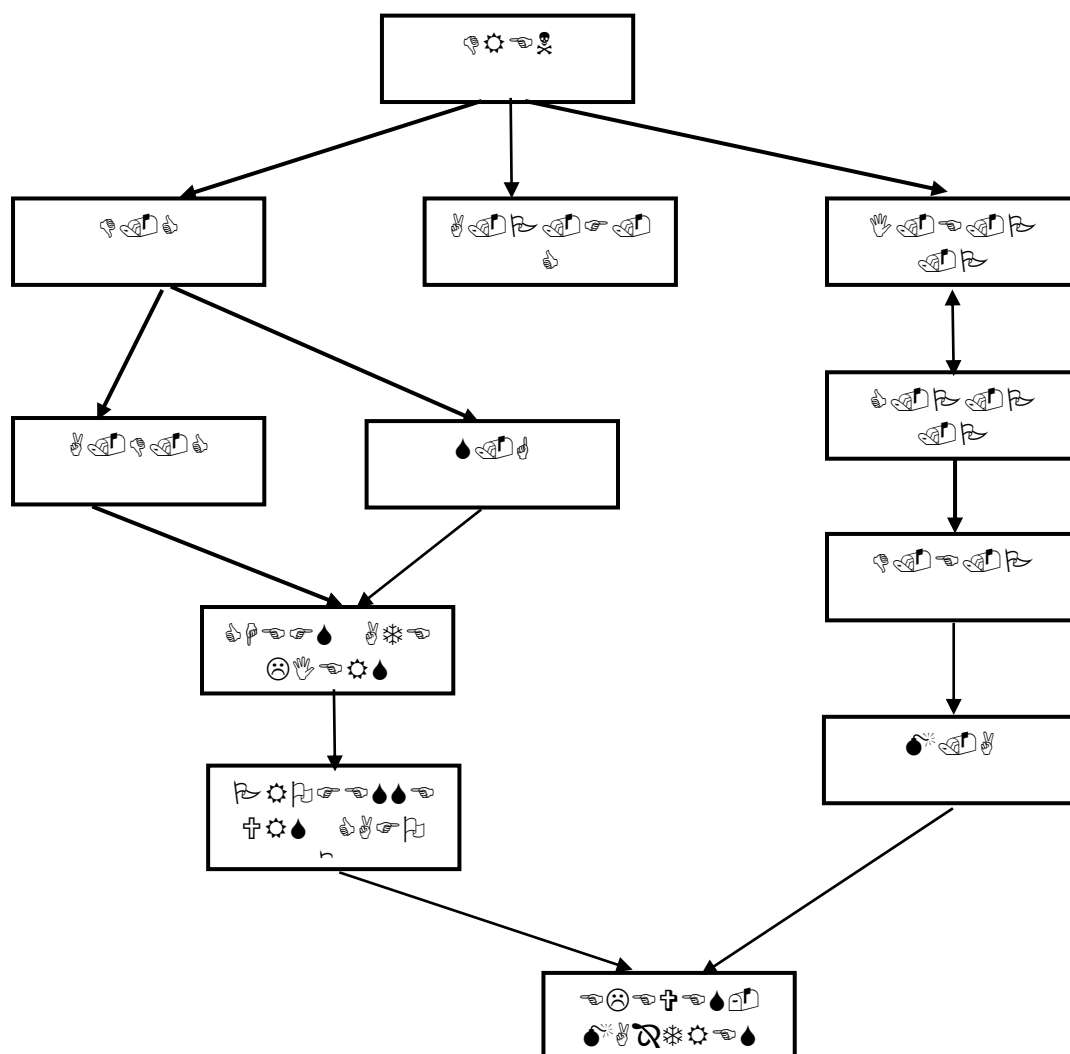
1- Acteurs de l'organisation

Sur le plan pédagogique, il est créé un conseil de formation auprès de chaque CAFOP. Les différents membres sont organisés comme suit :

- Le Directeur Régional de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA)
- Le Directeur du CAFOP
- Les deux Directeurs adjoints du CAFOP
- Le secrétaire général du CAFOP
- Le chef de l'antenne de la pédagogie et de la formation continue (AFPC)
- Le chef des ateliers disciplinaires
- Deux élèves-maîtres, élus par leurs pairs (un pour la première année, un pour la seconde année)
- Les inspecteurs de l'enseignement préscolaire et primaire œuvrant sur le territoire du CAFOP (IEPP)
- Un conseiller pédagogique du préscolaire et du primaire par circonscription d'enseignement préscolaire et primaire désigné par l'inspecteur (CPPP)
- Un maître d'application par circonscription enseignement préscolaire et primaire désigné par l'inspecteur (M.A)

- Un directeur d'école par circonscription enseignement préscolaire et primaire désigné par l'inspecteur (D.E.P)

2- Organigramme de l'organisation pédagogique du CAFOP



II- FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE DU CAFOP

Sur le plan pédagogique, le MEN a mis en place des bassins. Dans chaque bassin pédagogique, il existe un CAFOP au sein duquel est créé un conseil de formation. Présidé et animé par le directeur régional de l'éducation nationale, ce conseil de formation a pour objet de proposer un plan de formation des élèves maitres et d'en suivre l'exécution sur les trois

années. En dehors de ce conseil, il existe des ateliers disciplinaires et le département de suivi et d'encadrement des stagiaires.

1- Les ateliers disciplinaires

Ce sont des organes essentiels dans la gestion pédagogique du CAFOP. Ils sont Composés de neuf (9) ateliers autonomes avec chacun à leur tête un chef choisi parmi les pairs. Chaque atelier représentant une discipline enseignée dans la formation des élèves maitres. Ayant pour obligation d'assurer le bon fonctionnement de son atelier, le chef d'atelier convoque ses pairs pour des concertations ou des réunions de conseil d'atelier qui seront sanctionnées par un procès-verbal. Ces procès-verbaux sont consignés dans le cahier de concertation d'atelier qu'il fait régulièrement visé par le chef de département des enseignements.

2- Le département de suivi et d'encadrement des stagiaires

Durant les trois années, les professeurs de CAFOP sont chargés d'encadrer les élèves maîtres dans l'élaboration de leurs portfolios. En plus de cela, ils font des visites de classes pendant les stages en tutelle afin d'améliorer la formation pédagogique des élèves-maîtres. Notons aussi que depuis quelques années maintenant, ils sont sollicités dans le jury pendant la titularisation des instituteurs stagiaires.

Conclusion

Au terme de cet exposé, nous pouvons affirmer que les CAFOPs sont régis par un fonctionnement et une organisation pédagogique qui leur sont propre. Chaque acteur intervenant dans ce processus doit y mettre du sien afin de réussir cette formation qui permettra de rehausser le niveau du système éducatif ivoirien.

TD1/2

SUJET : PRESENTEZ L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET LE FONCTIONNEMENT D'UN CAFOP.

PLAN DETAILLE

Introduction

1- Organigramme du fonctionnement d'un CAFOP

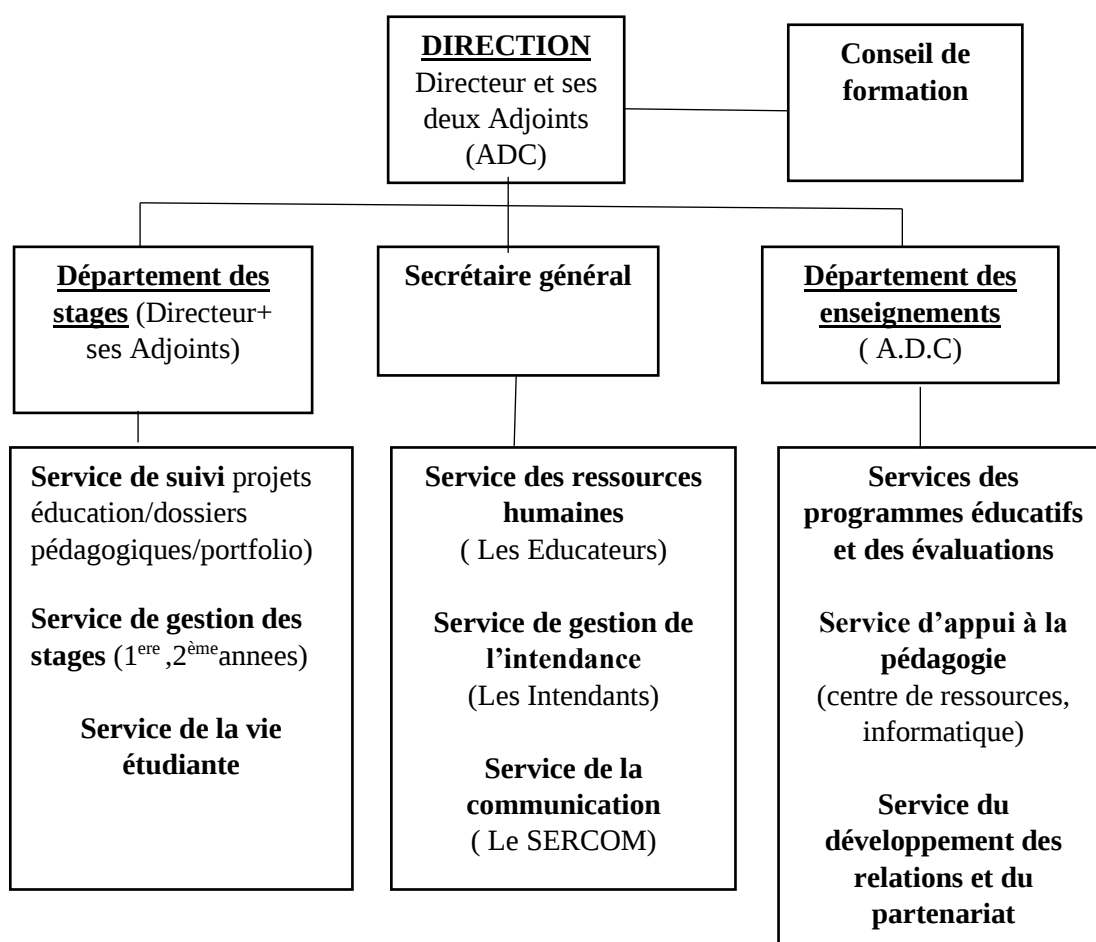
2- Rôles et fonctions des gestionnaires de CAFOP

Conclusion

Introduction

En Côte d'Ivoire, créée en 1969 à Bouaké ; l'Ecole Normale des Instituteurs (E.N.I) fut le premier centre de formation des élève-maitres, avant d'être appelé Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP). Ainsi aujourd'hui, nous comptons 16 CAFOP, sur le territoire ivoirien. Et comme toute administration, chaque CAFOP obéit à une organisation structurelle spécifique qui lui est propre. Et c'est dans cette optique que nous avons porté notre regard sur l'organisation administrative et le fonctionnement d'un CAFOP. Pour la saine analyse d'une telle réflexion, à ce niveau nous présenterons d'une part l'organigramme d'un CAFOP et d'autre part, nous donnerons le rôle du personnel de ladite administration.

1. Organigramme du fonctionnement d'un CAFOP se présente comme suit :



SCHEMA DE L'ORGANIGRAMME DU FONCTIONNEMENT TYPE D'UN CAFOP

Pour résumer, nous disons que le CAFOP est dirigé par

- **Un Directeur** nommé par arrêté du Ministre de l'Education Nationale, parmi les adjoints au directeur de CAFOP ayant trois ans d'ancienneté dans leurs fonctions. (Selon le projet de décret)
- **Deux Directeurs adjoints (chefs de Départements enseignement et stage)** recrutent par voie de concours, parmi les professeurs de CAFOP et les inspecteurs pédagogiques de CAFOP ayant au moins trois ans d'ancienneté dans leurs fonctions, assistent les Directeurs dans leurs fonctions.
- **Un Secrétaire général (également Adjoint au Directeur du CAFOP)**, assiste le Directeur et est chargé du fonctionnement administratif et financier du CAFOP. Sous l'autorité du Directeur, il a notamment en charge les ressources humaines et le budget du CAFOP. Il est recruté parmi les ADC.
- **Les professeurs de CAFOP** : Ce sont les principaux acteurs de la formation au CAFOP. Ils collaborent à cet effet avec les circonscriptions de l'enseignement préscolaire et primaire pour la formation pratique. Chaque CAFOP s'appuie sur un réseau de classes d'application désignées par l'inspecteur de la circonscription en relation avec le Directeur de CAFOP.
- Et enfin **les éducateurs**

2. Rôles et fonctions des gestionnaires de CAFOP

Les différents rôles attribués au gestionnaire principal de CAFOP peuvent être aussi attribués à d'autres gestionnaires de l'établissement selon le niveau de responsabilité qui y sera rattaché. Tous les rôles ne pourront se déployer dans les diverses activités menées par les gestionnaires de CAFOP, qu'à la condition de s'assurer que les principales fonctions de gestion puissent se traduire en activités bien définies.

Nous avons retenu les fonctions principales des gestionnaires suivants :

a. Le Directeur de CAFOP

Le Directeur de CAFOP tient une place centrale par les différents rôles qu'il joue. Sa principale mission est de mettre en œuvre la politique éducative du Ministère de l'Education Nationale au sein du CAFOP à travers un management participatif et démocratique. A ce titre, il coordonne les activités du Secrétaire Général de CAFOP, des Chefs du département chargé de l'enseignement et du département chargé des stages.

b. Le Secrétaire général du CAFOP

Le Secrétaire General a en responsabilité les questions administratives et financières. Il peut assurer les mêmes rôles et fonctions que le Directeur du CAFOP selon le niveau responsabilité qui y sera rattaché. A ce titre, il assume les mêmes fonctions que les autres gestionnaires. Il a sous sa responsabilité les services suivants :

- Service des ressources humaines ;
- Service de gestion de l'intendance ;
- Service de la communication.

c. Le Chef du département chargé des enseignements

Le Chef du département chargé des enseignements est un ADC. Il assure la planification et le suivi des enseignements. Le département chargé des enseignements couvre les services suivants :

- *Service des programmes éducatifs et des évaluations ;*
- *Service d'appui à la pédagogie (centre de ressource, informatique) ;*
- *Service du développement des relations et des partenariats.*

d. Le Chef du département chargé des stages

Le chef du département chargé des stages est un ADC. Il assure l'organisation et l'exploitation des stages, veille à la qualité de vie des élèves-maîtres et les assiste dans l'exécution de leurs activités. Il a sous sa tutelle les services suivants :

- *Service de suivi (Projets éducatifs/portfolio) ;*
- *Service de gestion des stages (1^{ère} année, 2^{ème} année) ;*
- *Service de la Vie étudiante.*

Conclusion

Au terme de notre de travail ; il convient de retenir que chaque CAFOP en son sein obéit, à un organigramme propre à son fonctionnement. Ainsi pour sa bonne marche, il serait important que chaque maillon joue aisément et pleinement son rôle pour la bonne marche de cette administration.

TD 3/3

Sujet : Expliquez et commentez les droits aux absences (congés, autorisations, permission)

Introduction

Le droit est l'ensemble des règles qui régulent une société. Il est constitué de plusieurs spécialisations. Des normes ont été établies pour encadrer le fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. La loi n°92-570 du 11/09/1992 portant statut général de la fonction publique. L'article 1^{er} reconnaît aux fonctionnaires et agents de l'Etat le droit aux congés en contrepartie du travail. Ainsi, le fonctionnaire en activité a droit aux absences.

Dans le cadre de notre étude, nous allons expliquer et commenter les différents types d'absences auxquels le fonctionnaire a droit.

I. Définition des droits aux absences

Le mot absence exprime la non présence d'une personne. L'absence apparaît dans son sens habituel notamment en droit du travail, quand il réglemente le remplacement du travailleur qui n'est pas momentanément présent à son poste. Pour le fonctionnaire Ivoirien, il existe trois types d'absences :

- Les congés
- Les autorisations
- Les permissions

II. Les congés

Le congé est un terme qui provient probablement du langage de la marine pour désigner l'autorisation donnée à un membre de l'équipage de quitter le navire.

Dans le droit du travail, le mot congé désigne la période pendant laquelle un salarié est autorisé à quitter provisoirement son emploi. C'est également une permission de s'absenter, de quitter un service, un emploi, un travail. Nous dénombrons différents types de congés :

- Le congé annuel
- Le congé de maternité
- Les congés de maladies

1. Le congé annuel

Le fonctionnaire en activité a droit à un congé annuel avec rémunération d'une durée de trente (30) jours consécutifs par année de service accompli. Le congé annuel peut être exceptionnellement cumulé pour deux (02) années consécutives de service, soit par autorisation du Ministre employeur soit sur demande motivée du fonctionnaire. Le congé annuel est accordé par le Ministre dont relève le fonctionnaire ou son délégué. Le droit au congé annuel s'exerce en prenant en compte les nécessités de service.

Le congé annuel est un droit accordé à tous les salariés sous contrat. Il concerne aussi bien les employés que les personnes qui sont en formation professionnelle. Ce congé permet de prendre une pause dont on a besoin face aux contraintes et exigences de la vie professionnelle. Le fait de se couper des réunions, des délais, et d'autres situations stressantes permet de se régénérer mentalement, autrement dit, on est en meilleur état de santé quand on reprend le travail.

2. Les congés de maternité

Le congé de maternité est un congé qu'on accorde à une femme salariée enceinte, il se situe autour de la date présumée de son accouchement, il comporte une période de congé prénatal et une période de congé postnatal. En Côte d'Ivoire, une femme fonctionnaire bénéficie du congé de maternité qui est de 14 semaines, réparties comme suit : 6 semaines avant l'accouchement et 8 semaines après l'accouchement. En cas de maladie résultant de la grossesse, ou de l'accouchement, la période du congé peut être augmentée. Le congé de maternité est donné pour permettre à la femme fonctionnaire enceinte de se reposer avant l'arrivée du bébé et s'en occuper, une fois qu'il est né. Le législateur a donné 6 semaines avant pour éviter que la naissance de l'enfant ne survienne en situation de travail de la femme et 8 semaines après, pour lui permettre de se rétablir et au bébé de se familiariser avec elle.

3. Les congés de maladie

Le congé de maladie, aussi appelé arrêt maladie, est un congé accordé au salarié lorsque son état de santé ne lui permet pas de travailler. C'est un congé accordé à un salarié qui doit s'absenter du travail pour cause de maladie ou d'accident. Le congé de maladie est également une forme de congé payé qui vise à préserver votre revenu lorsque vous n'êtes pas à mesure d'assurer vos fonctions en raison d'une maladie ou d'une blessure. On distingue quatre types de congés de maladies à savoir :

- Le congé de maladie de courte durée

- Le congé de maladie de longue durée
- Le congé exceptionnel de maladie
- Le congé de maladie au terme d'un congé pour couche et allaitement

a. Le congé de maladie de courte durée

Pendant une période de 12 mois consécutive, il est accordé un congé de maladie de six (06) mois maximum à un fonctionnaire atteint d'une maladie dument constatée et qui le met dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions. Dans cette situation, il perçoit l'intégralité de sa rémunération.

Lorsqu'un fonctionnaire est malade, il ne peut avoir que 06 mois de congé dans l'année (12 mois consécutive). Si après les 06 mois son état de santé ne s'améliore pas, sur avis du conseil de santé, il est mis en congé de maladie de longue durée.

b. Le congé de maladie de longue durée

C'est la suite logique du congé de maladie de courte durée

A l'issue du congé de maladie (06) mois, si le fonctionnaire ne peut reprendre ses activités, parce que son état de santé exige la poursuite des soins, il est mis en congé de maladie de longue durée, sur proposition du Conseil de santé. Dans cette situation, il perçoit l'intégralité de sa rémunération pendant six (06) mois. A la fin de cette période, la rémunération est réduite de moitié. La durée du congé de maladie de longue durée est de 36 mois y compris les six (06) premiers mois de congé de maladie. Si au terme des 36 mois, l'état du fonctionnaire ne s'améliore pas et qu'il n'est plus en mesure de reprendre son service, il est alors déclaré invalide et mis d'office à la retraite

Ici, il est bon de noter qu'après les 06 premiers mois de maladies, le fonctionnaire perd la moitié de sa rémunération.

c. Congé exceptionnel de maladie

Il est accordé au fonctionnaire victime d'un accident de travail ou de maladie professionnelle un congé exceptionnel de maladie d'une durée totale de 60 mois par périodes successives de six (06) mois au maximum par arrêté du ministre chargé de la fonction publique après avis du Conseil de Santé. 47 Pendant 60 mois, c'est-à-dire cinq (05) ans, le fonctionnaire bénéficie de l'intégralité de sa rémunération, du remboursement des honoraires et des frais médicaux engendrés par la maladie ou l'accident. S'il est constaté après les 60 mois que le fonctionnaire

ne peut reprendre son service sur avis du Conseil de santé, il est mis d'office à la retraite. Le fonctionnaire invalide du fait d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle, bénéficie indépendamment de sa rémunération, d'une allocation temporaire d'invalidité. Un décret pris en Conseil des Ministres fixe les conditions d'attribution ainsi que les modalités de concession, de liquidation, de paiement et de révision de l'allocation temporaire d'invalidité. C'est un congé donné à un fonctionnaire victime d'un accident ou maladie de travail. Ce qui est intéressant c'est que, durant les 05 ans, le fonctionnaire reçoit l'intégralité de sa rémunération. En plus de sa rémunération, les frais médicaux lui sont remboursés.

d. Le congé de maladie au terme d'un congé pour couche et allaitement.

Le congé pour couches et allaitement est accordé à la femme fonctionnaire, à sa demande. La demande doit être appuyée d'un certificat médical délivré par un médecin de l'Administration. Il est de 14 semaines dont 06 semaines avant et 08 semaines après l'accouchement. Si à l'expiration de ce congé, l'état de santé de la femme fonctionnaire ne lui permet pas de reprendre son service, elle est placée en congé de maladie après avis du Conseil de santé. Ce congé intervient à la suite des complications après accouchement. Ainsi, ce congé est une nouvelle occasion donnée à la femme fonctionnaire de mieux se soigner.

III. Les autorisations d'absences

L'autorisation d'absence est une autorisation donnée à un salarié de s'absenter de son poste de travail pour des raisons précises avec ou sans perte de salaire. Les autorisations spéciales d'absence permettent à l'agent titulaire, stagiaire ou contractuel à temps complet ou incomplet de s'absenter de son poste de travail sans utiliser ses droits à congé annuels. Elles sont accordées pour des motifs précis et sous réserve de fournir un justificatif. L'autorisation d'absence doit toujours faire l'objet d'une demande préalable et peut toujours être refusée dans l'intérêt du service. On distingue deux sortes d'autorisations d'absence qui sont :

- L'autorisation spéciale d'absence avec traitement
- L'autorisation spéciale d'absence sans traitement

1. L'autorisation spéciale d'absence avec traitement

Cette autorisation est accordée aux fonctionnaires dans le cadre du prolongement de leur fonction, de leurs activités ou services. En Côte d'Ivoire, Ces autorisations peuvent être accordées :

- Au représentant dûment mandaté des syndicats de fonctionnaires à l'occasion de convocation des congrès syndicaux, fédéraux, confédéraux et internationaux ainsi que des organes directeurs dont il est membre ;
- Au fonctionnaire membre du Comité Consultatif de la Fonction Publique ou membre des Commissions Administratives Paritaires pendant les sessions de ces organismes ;
- Au fonctionnaire candidat à des concours ou examens professionnels ;
- Au fonctionnaire n'étant pas placé en position de service détaché mais occupant des fonctions publiques électives ou consultatives, lorsque lesdites fonctions ne sont pas incompatibles avec l'exercice normal de son emploi et cela dans la limite des sessions des assemblées dont il fait partie.

2. L'autorisation spéciale d'absence sans traitement

Comme son nom l'indique, cette autorisation prive le fonctionnaire de sa rémunération pendant toute sa durée. Elle permet au fonctionnaire, candidats à une élection de bénéficier d'une période pour faire sa campagne. Elle n'a pas de lien avec son activité, c'est ce qui justifie sa non rémunération pendant ladite période.

IV. Les permissions

La permission est l'acte par lequel l'on permet à quelqu'un de faire ce qu'il a demandé

Le fonctionnaire peut bénéficier de permissions spéciales avec traitement à l'occasion d'événements familiaux dans les conditions ci-après :

- En cas de décès d'un ascendant ou d'un descendant en ligne directe : 05 jours ;
- En cas de mariage de l'agent ou d'un enfant de l'agent : 02 jours ;
- En cas de naissance survenue au foyer du fonctionnaire : 03 jours

Conclusion

Au terme de notre exposé, nous pouvons retenir que le droit aux absences fait partir des avantages sociaux du fonctionnaire. Celui-ci a droit à plusieurs types d'absences. Ces absences sont des occasions données au fonctionnaire pour plusieurs raisons.

Ces occasions lui permettent de :

- Se recréer
- Se soigner
- D'assister aux événements familiaux
- De participer à un concours ou séminaire politique ou syndical.

Quelqu'en soit sa nature, toute absence accordée à un fonctionnaire doit être justifiée. Justification sans laquelle celui-ci se trouvera exposé à des sanctions disciplinaires.

SPECIALITES PSYCHOPEDA.

TD2/1

Sujet : ‘‘Lecture-Compréhension’’

Introduction

I. Décodage

- 1. Acquisition de l’identification des mots écrits**
- 2. Conscience phonologique**
- 3. Accès aux lexiques chez le lecteur habile**

II. Compréhension

- 1. Les principales sources de compréhension d’un texte**
 - a. La source textuelle**
 - b. La source basée sur les connaissances permanentes**
- 2. Les sources secondaires de compréhension d’un texte**

Conclusion

Introduction

La lecture est une activité intégrée à la vie quotidienne. C’est aussi une activité complexe de traitement d’information graphique dont l’objet est d’extraire la signification d’un énoncé écrit. En d’autres termes, la lecture permet de comprendre un texte écrit. Son acquisition requiert deux compétences fondamentales : savoir lire et comprendre un texte écrit. Ainsi, quelles sont les différentes étapes en lecture compréhension. La réponse à cette question constitue le plan de notre exposé.

I. Décodage

En lecture, le décodage se réfère à la capacité d’un lecteur à déchiffrer et à comprendre les mots écrits. Cela implique de connaître les correspondances entre les lettres et les sons, ainsi que les règles de grammaire et de syntaxe pour construire des phrases significatives. Le décodage est une compétence clé pour la lecture fluide et efficace, car sans lui, un lecteur ne peut pas comprendre le contenu d’un texte écrit.

1. Acquisition de l’identification des mots écrits

1-1. Etape logographique

La lecture logographique ou globale se caractérise par un traitement purement visuel de l'information écrite. L'enfant devine des mots à partir d'indices visuels (le logo d'une publicité, le dessin ou l'image d'un objet). La lecture est limitée à quelques mots, et de façon très incertaine. Les mots sont reconnus comme des formes globales, et l'on parle souvent de traitement pictural et non pas de traitement alphabétique ; car c'est une image que l'enfant reconnaît et non un mot.

1-2. Etape alphabétique

Elle se caractérise par l'utilisation dominante de la médiation phonologique qui repose sur la mise en correspondance de l'écrit avec l'oral au niveau des relations entre graphème et phonème. L'enfant reconnaît que les mots sont constitués de sons, et que ces sons ont une représentation symbolique : le son « a » se voit attribuer la lettre « a », par exemple. Ce stade fait appel à la conscience phonologique, et établit de plus en plus régulièrement des correspondances phono-graphiques, c'est à dire entre l'oral et l'écrit, l'écrit et l'oral.

1-3. Etape orthographique

Elle correspond au début de l'expertise en lecture. La procédure dominante est la reconnaissance des mots à partir de leur caractéristique orthographique sans recours systématique à la conversion phonologique. Cette étape comprend la compréhension des règles d'orthographe telles que les accords en genre et en nombre, les règles de conjugaison des verbes, les règles de pluriel des noms, etc. Elle implique également la capacité à identifier et à corriger les erreurs orthographiques dans les textes. Cela suppose que les mots ne peuvent être reconnus qu'ils ont été déjà rencontrés et stockés en mémoire. Les enseignants et les parents doivent jouer un rôle important en aidant les enfants à comprendre les règles d'orthographe et en les encourageant à les utiliser correctement dans leur écriture.

2. Conscience phonologique

La conscience phonologique fait référence à la capacité à reconnaître et à manipuler les sons de la langue, indépendamment des mots et des significations. Cela comprend la capacité à identifier les syllabes, les mots et les rimes, ainsi que la capacité à décomposer les mots en sons distincts et à les recombinaison. Il est important de noter que la conscience phonologique doit être développée à travers des activités telles que le jeu avec les mots, la lecture de livres

rimés, la récitation de poésie, etc. Les enseignants et les parents doivent encourager les enfants à développer leur conscience phonologique.

3. Accès aux lexiques chez le lecteur habile

Le lexique est une structure de la mémoire à long terme qui contient les informations linguistiques sur les mots. L'accès au lexique désigne la capacité d'un lecteur à trouver rapidement et facilement les mots dans sa mémoire pour comprendre un texte. Chez un lecteur habile, l'accès au lexique est fluide et efficace, ce qui permet une compréhension rapide et précise du texte. Deux voies d'accès au lexique ou information sémantique existent : une voie directe ou lexicale, une voie indirecte appelée phonologique.

- **La voie lexicale ou voie directe**, fait référence à la façon dont le cerveau accède à la mémoire lexicale pour comprendre le texte lors de la lecture. Cette voie implique l'utilisation des connaissances précédemment acquises sur les mots pour comprendre le texte sans avoir besoin de les décomposer en sons individuels.

- **La voie phonologique ou voie indirecte**, fait référence à la façon dont le cerveau traite les mots lors de la lecture en les décomposant en **sons individuels** et en **les recombinaient** pour former **des mots reconnus**. Cette voie implique la transformation de **l'information visuelle en information auditive**, ce qui permet au lecteur de faire correspondre les mots dans le texte à leur signification dans la mémoire.

II. Compréhension

La compréhension en lecture désigne la capacité d'un lecteur à comprendre le contenu d'un texte écrit. Cela implique de lire attentivement, d'interpréter les mots, les phrases et les paragraphes, et d'en saisir le sens global et les détails pertinents. La compréhension de l'écrit est une construction de sens qui combine deux types de sources complémentaires d'informations.

1. Les principales sources de compréhension d'un texte

a. La source textuelle

La source textuelle désigne les éléments internes au texte qui peuvent influencer la compréhension d'un lecteur. Elle inclut :

- **La langue : le choix des mots, des phrases et des structures syntaxiques peuvent influencer la** compréhension d'un texte.
- **La structure du texte : la compréhension peut être facilitée par la reconnaissance de la** structure du texte, comme les titres, les sous-titres, les paragraphes et les listes.
- **Les informations implicites : les idées et les informations qui ne sont pas explicitement** mentionnées dans le texte mais qui peuvent être déduites à partir du contenu.

En prenant en compte ces éléments textuels, un lecteur peut mieux comprendre et retenir les informations présentées dans le texte.

b. La source basée sur les connaissances permanentes

La source basée sur les connaissances permanentes désigne les connaissances que le lecteur a acquises au fil du temps et qui peuvent influencer sa compréhension d'un texte. Il s'agit notamment :

Des connaissances générales : les connaissances générales que le lecteur a acquises à travers ses expériences de vie et ses études peuvent l'aider à comprendre les idées et les concepts présentés dans le texte.

Des connaissances culturelles : les connaissances culturelles peuvent influencer la compréhension d'un texte, en particulier dans les cas où le texte se réfère à des croyances, des valeurs ou des pratiques culturelles particulières.

Des connaissances dans un domaine spécifique : les connaissances spécifiques à un domaine, telles que les connaissances scientifiques ou historiques, peuvent aider à comprendre les informations présentées dans un texte sur ce sujet.

En utilisant les connaissances permanentes pour mieux comprendre le texte, le lecteur peut développer sa compréhension et mieux retenir les informations présentées.

3. Les sources secondaires de compréhension d'un texte Les

sources complémentaires de la compréhension peuvent inclure :

-  **Les connaissances préalables :** le lecteur peut utiliser ses connaissances antérieures pour comprendre le contenu du texte.
-  **Le contexte :** le lecteur peut se baser sur le contexte général, les informations données précédemment, les illustrations et les images pour mieux comprendre le texte.

- ✚ **La structure du texte** : la compréhension peut être facilitée par la reconnaissance de la structure du texte, comme les titres, les sous-titres, les paragraphes et les listes.
- ✚ **Les stratégies de lecture** : le lecteur peut utiliser des stratégies telles que la mise en évidence, la reformulation et la reformulation des mots pour mieux comprendre le texte.
- ✚ **La discussion et l'interaction** : discuter du texte avec d'autres personnes ou interagir avec lui peut aider à clarifier les idées et à renforcer la compréhension.

En utilisant ces sources complémentaires, le lecteur peut renforcer sa compréhension et mieux retenir les informations présentées dans le texte.

Conclusion

Finalement, nous retenons que les étapes de la lecture compréhension sont le décodage et la compréhension. Cependant, l'utilisation de ces différentes étapes garantit-elle l'acquisition de la lecture chez l'enfant ? Suffit-elle pour remédier aux difficultés en lecture de nos élèves ?

Sujet : l'apport des apprentissages numériques dans l'acte pédagogique ?

INTRODUCTION

Les apprentissages fondamentaux sont les apprentissages fondateurs d'une scolarité réussie tels que la lecture compréhension, la production écrite et les apprentissages numériques.

Les apprentissages numériques sont celles qui requièrent notre attention. Dès lors quel est l'apport des apprentissages numériques dans l'acte pédagogique ? Quelles sont les limites de cet apprentissage ? Dans notre travail, nous allons répondre à ces questions

Approche définitionnelle

L'apprentissage est un ensemble de mécanismes menant à l'acquisition de savoir-faire, de savoirs ou de connaissance.

Le numérique est une information qui se présente sous forme de nombres associés à une indication de grandeur physique permettant les calculs, les statistiques, les vérifications des modèles mathématiques.

L'apprentissage numérique est un ensemble de mécanisme mise en place, qui mène à l'acquisition d'une information se présentant sous forme de nombre.

L'arithmétique est une partie qui s'intéresse à l'étude des nombres.

Du nombre au comptage

Le comptage numérique fait correspondre à un mot un élément. Cela conduit l'enfant à concevoir les éléments successivement pointé avec le doigt comme le « un », le « deux », le « trois » ... les mots prononcés sont alors des sortes de numéros renvoyant chacun à un élément et un seul. C'est le comptage au sens commun celui que les parents adoptent le plus souvent en dehors de l'école. Par exemple pour dénombrer une collection de trois (3) objets, l'enfant pointe le premier objet, et dit « **un** », il pointe le deuxième objet et dit « **deux** », enfin il pointe le troisième objet et dit « **trois** ».

Par ailleurs certains enfants utilisent ce procédé ne répondent pas à la question posée : « combien y a-t-il d'objets ? » trois mais un deux trois.

Le comptage numérotage nécessite la maîtrise des cinq (5) principes de GELMAN (1983) qui sont :

- Le principe de correspondance terme à terme : à chaque unité, on fait correspondre seul mot nombre ;

- Le principe de suite stable : la suite des mots nombres est une liste fixe sans fin qui grandit ;
- Le principe cardinal : le dernier mot nombre prononcé désigne le cardinal de l'ensemble
- Le principe de l'indifférence de l'ordre : les unités peuvent être comptées dans n'importe quel nombre ;
- Le principe d'abstraction : toutes sortes d'éléments peuvent être rassemblés et comptés ensemble ;

Implications pédagogiques : le comptage encourage l'enfant à compter sur les doigts

Opération numérique

Une opération numérique est un processus visant à obtenir un résultat à partir d'un ou plusieurs objets appelés opérandes. L'écriture d'une opération implique en général l'utilisation d'un symbole spécifique appelé opérateur.

L'addition

Une addition est une opération qui permet d'ajouter une quantité à une autre. Dans une addition les nombres additionnés sont des termes. La réponse d'une addition s'appelle la somme.

L'enfant au CP, commence l'addition par le comptage 1 à 1 à partir du plus grand nombre lorsque les nombres sont différents. Par exemple $10+4$, l'enfant dira, 10, 11, 12, 13, 14.

Lorsque les deux nombres sont identiques, l'enfant fait appel à la mémoire.

Dans sa progression l'enfant abandonne le comptage, pour faire appel à la mémoire dans la résolution des additions. L'utilisation de la mémoire permet à l'enfant d'être plus rapide dans la résolution de ses additions. A ce stade, il commence à plus utiliser la mémoire à long terme, il fait peu usage de la mémoire de travail.

La soustraction

La soustraction est une opération qui consiste à enlever une quantité à une autre, à trouver une quantité manquante entre elles. Ces quantités qui forment la soustraction se nomment des termes. Le résultat s'appelle la différence. Attention : pour la soustraction, on ne peut pas inverser le sens des deux mots.

Pour la résolution d'une opération de soustraction, trois étapes s'imposent selon le niveau de l'enfant.

1re phase : Les enfants utilisent leur doigt comme aide mémoire externe pour se donner une perception globale des quantités. Ici, l'enfant se sert de ses doigts pour faire la soustraction. Ces doigts sont alors pour lui ce qui permet de matérialiser les nombres.

2ème phase : Ils ont recours des modes de résolution par comptage avec ou sans aide. A cette phase, l'enfant tâtonne entre l'usage des doigts et celui de la mémoire.

3ème phase : Ils récupèrent de plus en plus les réponses dans leurs mémoires. Ici, l'enfant est le plus aguerri, il utilise plus sa mémoire dans la résolution d'opération de soustraction.

2 Résolution de problème

La résolution des problèmes arithmétique est la recherche d'après l'indication de l'énoncé des nombres non connu qu'on appelle les inconnus du problème. D'une manière générale, on cherche à ramener le problème proposé à un problème plus simple, partant sur une seule inconnue.

La résolution des problèmes arithmétique est caractérisée par deux grandes de facteurs qui sont : la sémantique des problèmes et la formulation des énoncés.

- Les types de résolutions sémantiques des problèmes
 - Le changement : c'est la variation, l'objet se retrouve chez une seule personne
Exemple : Yoh a 5 oranges, puis Yao lui donne 4 oranges. Combien d'oranges Yoh a maintenant ?
Ces types de problème sont difficiles à résoudre pour les enfants du CP, ce n'est qu'à partir du CE2 que les enfants commencent à véritablement comprendre ce type de problème.
 - La combinaison : C'est une association de nombre appartenant à deux individus.
Exemple : Lucie a 6 mangues, Vacaba a 3 mangues. Combien de mangues ont-ils ensemble ?
 - La comparaison : c'est la recherche de la différence.
Exemple : Zana a 6 ballons, Moctar a 4 ballons. Combien Zana a-t-il de plus que Moctar
- La formulation des énoncés
Ici, il s'agit d'une générale du texte par l'enfant. Si le vocabulaire utilisé n'est pas à son niveau, la résolution du problème peut s'avérer difficile. Aussi la confusion de l'objet peut rendre le résultat différent.

III – Les difficultés liées à l'apprentissage numérique

Nous avons :

- Les difficultés à reconnaître les nombres
- Les difficultés à calculer
- Les difficultés à résoudre les problèmes

CONCLUSION

En définitive, l'on retient que les apprentissages numériques sont importants dans le processus d'apprentissages scolaires. Un bon suivi et un accompagnement personnalisé de chaque élève demeure l'une des clés d'un apprentissage numérique réussi.

Sujet : Les différents processus de l'expression écrite et ses apports dans l'apprentissage

Introduction

I. Les différents processus de l'expression écrite

1. La conceptualisation

2. La formulation

3. La transcription

4. La révision

II. Apports pédagogiques

Conclusion

Introduction

Les recherches psychologiques sur les apprentissages scolaires ont abouti à la construction de modèles développementaux destinés à décrire l'évolution des apprentissages chez l'apprenant. C'est ainsi que nous portons notre regard sur la production écrite, vu sa complexité dans l'apprentissage. En tant que production de texte écrite, quels sont les différents processus de l'expression écrite et ses apports dans l'apprentissage ?

Dans une analyse saine nous présentons les différents processus de l'expression écrite et ses apports dans l'apprentissage.

I. Les différents processus de l'expression écrite

La rédaction de texte, expression écrite..., sont les différentes appellations de la production écrite. Elle est une activité de construction de sens et vise à l'acquisition chez les apprenants à produire différents textes.

1- La conceptualisation

Cette étape traite les contenus, elle rassemble les opérations de recherches des idées, les opérations d'organisation à récupérer et la sélection des informations. En d'autres termes la conceptualisation est la représentation mentale générale et abstraite d'un objet. C'est-à-dire

l'idée que l'on se fait de quelque chose. Elle peut être mentale, physique, économique et sociale.

2- La formulation

Il s'agit donc de la sélection, de construction des propositions et des phrases, de la coordination des énoncés. En d'autres termes, la formulation est agencement de mots contextuels ayant un sens et permettant de véhiculer un message.

3- La transcription

Ici, c'est grâce à la graphométrie (science des écritures) qu'on parle de langage écrit.

En effet, l'activité graphométrie assure la réalisation physique du langage écrit.

C'est-à-dire la transcription des unités linguistiques en unités graphiques.

4- La révision

La révision de par son caractère retour-contrôle permet d'évaluer et si possible améliorer la qualité d'un texte produit. En effet la révision comporte trois étapes : La détection, identification/diagnostique, modification

II. Apports pédagogiques

L'école tend à répondre à la question de la prévention des difficultés en lecture par la mise en œuvre de stratégies agissant sur les liens à la réussite en lecture-écriture. L'apprentissage à la production écrite a pour but de développer chez l'apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif. Cela permet à l'élève de rédiger un texte clair et détaillé sur une gamme de sujets relatifs à ses intérêts. Tout ceci amène l'apprenant à former et à exprimer ses idées, ses sentiments, ses intérêts et ses préoccupations pour les communiquer à d'autres.

Conclusion

En définitive, il faut retenir que la production écrite en tant que transcription linguistique en unités graphiques permet de véhiculer un message. Ainsi donc ce moyen de communication, vu sa complexité, exige assez de dévouement chez le formateur pour une meilleure compréhension de l'apprenant.

Sujet : Les séquences de la production écrite

Introduction

La production écrite est un écrit social, un acte de communication au cours duquel l'auteur produit un texte écrit approprié à la situation dans une langue correcte et compréhensible.

De toutes les activités langagières de base, elle est sans doute la plus complexe car elle comporte plusieurs séquences. Quelles sont alors ces séquences ? Quel est le processus d'élaboration de ces séquences ? Les réponses à ces questions est l'objet de notre travail.

La production écrite dépend de plusieurs facteurs qui lui sont extérieurs à savoir la situation de communication et les connaissances diverses dont dispose l'auteur. Elle est séquentialité de la manière suivante : la conceptualisation ou planification, la transcription et la révision.

I. La conceptualisation ou planification.

Elle consiste à produire et à sélectionner des idées en fonction de ce que l'on veut écrire et des destinataires à qui l'on s'adresse. Il s'agit donc pour le lecteur de trouver :

- Un thème
- Un but (écrire pourquoi ?)
- Un destinataire (écrire pour qui ?)

II. La formulation (mise en texte de formulation)

La mise en texte se fait au brouillon. L'élève écrit tout ce qui est pensée en rapport avec le thème. Il mobilisera toutes les caractéristiques linguistiques propres aux types de texte.

III. La transcription

Elle est la phase de la rédaction. C'est à dire la mise en texte des idées formulées. C'est le travail sur la cohérence et la cohésion qui fait appel aux connaissances linguistiques, syntaxiques, grammaticales, orthographiques et la structure du texte à produire.

IV. Révision

La révision est la phase pendant laquelle le scripteur évalue sa production en cours et la modifie en revenant, au besoin, à des étapes précédentes pour formuler et comprendre le texte. Elle permet également d'améliorer la forme et le contenu du texte élaboré.

Conclusion

Pour finir, l'on retient que les programmes de l'école indiquent clairement que les apprenants doivent être capables de raconter, de décrire, caractériser et expliquer. Pour y parvenir, ils doivent maîtriser les processus de la production écrite qui sont : La planification, la formulation, la transcription et la révision. C'est pourquoi, l'enseignement de la production écrite est indispensable pour garantir la réussite scolaire des élèves.

TD1/2

Sujet 2 : Production Ecrite

Introduction

I- Les différents processus de l'expression écrite

1- La conceptualisation

2- La formulation

3- La transcription

4- La révision

II- Apports Pédagogiques

Conclusion

Introduction

Les recherches psychologiques sur les apprentissages scolaires ont abouti à la construction de modèles développementaux destinés à décrire l'évolution des apprentissages chez l'apprenant. C'est ainsi que nous portons notre regard sur la production écrite, vu sa complexité dans l'apprentissage. En tant que production de texte écrite, quels sont les différents processus de l'expression écrite et ses apports dans l'apprentissage ?

Dans une analyse saine nous présentons les différents de l'expression écrite et ses apports dans l'apprentissage.

I- LES DIFFERENTS PROCESSUS DE L'EXPRESSION ECRITE

La rédaction de texte, expression écrite..., sont les différentes appellations de la production écrite. Elle est une activité de construction de sens et vise à l'acquisition chez les apprenants à produire différents textes.

5- La conceptualisation

Cette étape traite les contenus, elle rassemble les opérations de recherches des idées, les opérations d'organisation à récupérer et la sélection des informations. En d'autres termes la conceptualisation est la représentation mentale générale et abstraite d'un objet. C'est-à-dire l'idée que l'on se fait de quelque chose. Elle peut être mentale, physique, économique et sociale.

6- La formulation

Il s'agit donc de la sélection, de construction des propositions et des phrases, de la coordination des énoncés. En d'autres termes, la formulation est agencement de mots contextuels ayant un sens et permettant de véhiculer un message.

7- La transcription

Ici, est grâce à la graphométrie (science des écriture) qu'on parle de langage écrit.

En effet, l'activité graphométrie assure la réalisation physique du langage écrit.

C'est-à-dire la transcription des unités linguistique en unités graphiques.

8- La révision

La révision de par son caractère retour au contrôle permet d'évaluer et si possible améliorer la qualité d'un texte produit. En effet la révision comporte trois étapes : La détection identification/diagnostique, modification

II- APPORTS PEDAGOGIQUES

L'école tend à répondre à la question de la prévention des difficultés en lecture par la mise en œuvre de stratégies agissant sur les lies à la réussite en lecture-écriture. L'apprentissage à la production écrite a pour but de développer chez l'apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif. Cela permet à l'élève de rédiger un texte clair et détaillé sur une gamme de sujets relatifs à ses intérêts. Tout ceci amène l'apprenant à former et à exprimer ses idées, ses sentiments, ses intérêts et ses préoccupations pour les communiquer à d'autres.

Conclusion

En définitive, il faut retenir que la production écrite en tant que transcription linguistique en unités graphiques permet de véhiculer un message. Ainsi donc ce moyen de communication, vu sa complexité, exige assez de dévouement chez le formateur pour une meilleure compréhension de l'apprenant.

SUJET 2 : Production Ecrite

Introduction

III- Les différents processus de l'expression écrite

5- La conceptualisation

6- La formulation

7- La transcription

8- La révision

IV- Apports pédagogiques

Conclusion

Introduction

Les recherches psychologiques sur les apprentissages scolaires ont abouti à la construction de modèles développementaux destinés à décrire l'évolution des apprentissages chez l'apprenant. C'est ainsi que nous portons notre regard sur la production écrite, vu sa complexité dans l'apprentissage. En tant que production de texte écrite, quels sont les différents processus de l'expression écrite et ses apports dans l'apprentissage ?

Dans une analyse saine nous présentons les différents de l'expression écrite et ses apports dans l'apprentissage.

III- Les différents processus de l'expression écrite

La rédaction de texte, expression écrite..., sont les différentes appellations de la production écrite. Elle est une activité de construction de sens et vise à l'acquisition chez les apprenants à produire différents textes.

9- La conceptualisation

Cette étape traite les contenus, elle rassemble les opérations de recherches des idées, les opérations d'organisation à récupérer et la sélection des informations. En d'autres termes la conceptualisation est la représentation mentale générale et abstraite d'un objet. C'est-à-dire

l'idée que l'on se fait de quelque chose. Elle peut être mentale, physique, économique et sociale.

10- La formulation

Il s'agit donc de la sélection, de construction des propositions et des phrases, de la coordination des énoncés. En d'autres termes, la formulation est agencement de mots contextuels ayant un sens et permettant de véhiculer un message.

11- La transcription

Ici, est grâce à la graphométrie (science des écritures) qu'on parle de langage écrit.

En effet, l'activité graphométrie assure la réalisation physique du langage écrit.

C'est-à-dire la transcription des unités linguistiques en unités graphiques.

12- La révision

La révision de par son caractère retour au contrôle permet d'évaluer et si possible améliorer la qualité d'un texte produit. En effet la révision comporte trois étapes :

- ✓ La détection
- ✓ Identification/Diagnostique
- ✓ Modification

IV- Apports pédagogiques

L'école tend à répondre à la question de la prévention des difficultés en lecture par la mise en œuvre de stratégies agissant sur les liens à la réussite en lecture-écriture. L'apprentissage à la production écrite a pour but de développer chez l'apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif. Cela permet à l'élève de rédiger un texte clair et détaillé sur une gamme de sujets relatifs à ses intérêts. Tout ceci amène l'apprenant à former et à exprimer ses idées, ses sentiments, ses intérêts et ses préoccupations pour les communiquer à d'autres.

Conclusion

En définitive, il faut retenir que la production écrite en tant que transcription linguistique en unités graphiques permet de véhiculer un message. Ainsi donc ce moyen de communication, vu sa complexité, exige assez de dévouement chez le formateur pour une meilleure compréhension de l'apprenant.

TD2/1

Sujet : Manifestations des difficultés d'apprentissages

Introduction

Au cours de son parcours scolaire, l'élève rencontre très souvent des difficultés d'apprentissage qui peuvent ralentir ou même arrêter son cursus scolaire. Le rôle de l'enseignant ou du psychopédagogue est de déceler ces difficultés et d'aider l'élève à les résoudre. Alors, comment se manifestent ces difficultés d'apprentissage ? la réponse à cette question constituera le plan de notre exposé.

I. Les difficultés liées au langage oral

Les difficultés liées au langage oral peuvent se présenter au niveau de la réception ou de l'émission dans le processus de communication. Elles se manifestent à travers un vocabulaire pauvre et d'importantes difficultés en prononciation. Les difficultés liées au langage oral entraînent aussi des difficultés à comprendre les instructions orales ou les conversations, et des difficultés à formuler des phrases claires et compréhensibles. Elles provoquent des lacunes dans l'acquisition de la conscience phonologique.

II. Les difficultés en lecture

Les difficultés en lecture se manifestent à travers l'incapacité d'une personne à lire et à comprendre le sens des mots écrits. Elles se manifestent par des problèmes à déchiffrer et à décoder les mots, des difficultés à comprendre le sens des phrases et des paragraphes, des difficultés à mémoriser les mots et des informations lues, et des difficultés à utiliser les stratégies de lecture efficaces.

III. Les difficultés à orthographier et à calligraphier

Les difficultés à orthographier et à calligraphier sont des difficultés qui affectent la capacité d'une personne à écrire correctement les mots en utilisant les règles d'orthographe et de

grammaire appropriées, et à écrire de manière lisible et esthétique. Elles se manifestent par des erreurs d'orthographe fréquentes, des difficultés à comprendre les règles d'orthographe, des difficultés à écrire des lettres ou des chiffres de manière lisible, et des difficultés à organiser les idées sur papier. Elles se manifestent aussi par une écriture laborieuse et mal habile. Les problèmes en orthographe et en calligraphie peuvent apparaître simultanément.

IV. Les difficultés en mathématique

Les difficultés en mathématique sont l'incapacité d'une personne à comprendre et à utiliser les concepts mathématiques. Elles se manifestent par les difficultés à comprendre les instructions ou les consignes mathématiques, des difficultés à résoudre des problèmes mathématiques, des difficultés à utiliser des symboles mathématiques, des difficultés à organiser et à utiliser des données, des difficultés à comprendre les relations spatiales, et des difficultés à mémoriser les faits mathématiques.

V. Les difficultés d'ordre cognitif

Les difficultés d'ordre cognitif sont des perturbations de la fonction cognitive telles que la mémoire, l'attention, la compréhension, la résolution de problèmes, la planification et l'exécution. Ces difficultés se manifestent par des problèmes à retenir des informations, des difficultés à se concentrer et à maintenir l'attention, des difficultés à comprendre les instructions, des difficultés à planifier et à organiser les tâches, des difficultés à résoudre des problèmes, des difficultés à raisonner, des difficultés à prendre des décisions, des difficultés à s'adapter aux changements.

Conclusion

Au terme de notre analyse il ressort que les difficultés d'apprentissage sont diverses et variées.

Il revient donc à l'enseignant de savoir les déceler le plutôt possible afin d'y trouver des solutions appropriées. Cependant, qu'en est-il des différents facteurs des difficultés d'apprentissage ?

Sujet 3 : intervention : enseignement direct ; intervention sur les aspects motivationnels ; les ressources destinées à l'élève (TD3/3)

Introduction

Les difficultés d'apprentissages sont des obstacles ou encore un retard constaté dans la scolarisation de certains élèves. Ces difficultés sont souvent légères pour d'autres, donc passagère, par contre, elles restent persistantes pour bon nombres d'apprenants.

L'évaluation de ces difficultés nous permet de déceler le problème de certains élèves et de mettre en place des stratégies afin d'y remédier. Cette évaluation obéit à un principe qui est l'intervention. Laquelle intervention est constituée de plusieurs étapes.

Dans le cadre de notre travail, nous nous intéresserons à l'enseignement direct, l'intervention sur les aspects motivationnels et les ressources destinées à l'élève.

1. Enseignement direct

C'est un enseignement qui est guidé par l'enseignant. Il comporte six étapes.

Etape 1 : Association de la matière à enseigner aux connaissances antérieures.

Cette étape fait appel aux prérequis des élèves en liaisons avec la matière à enseigner

Etape 2 : Présentation et explication des objectifs

C'est l'étape de la motivation, elle permet de mettre les élèves dans le bain et fait la transition pour la leçon du jour

Etape 3 : Présentation de la matière (c'est le cours lui-même)

C'est à cette étape que se déroule la leçon du jour

Etape 4 : Guidage des exercices d'apprentissage

Ici, il s'agit d'orienter les élèves pendant les travaux de groupe

Etape 5 : Utilisation d'exercices supplémentaires avec rétroaction

Cette étape il s'agit de proposer des exercices d'application suivi de remédiation

Etape 6 : Révision sur une base régulière

C'est l'étape de renforcement

2. Intervention sur les aspects motivationnels

La motivation scolaire est un état dynamique qui a ses origines dans les perceptions qu'un élève a de lui-même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but. Il existe deux types de motivations, la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque.

Plusieurs variables sont associées à la motivation :

Variable 1 : attribution causale des réussites ou des échecs : C'est la responsabilité de l'apprenant dans la tâche, elle est externe lorsque l'apprenant attribue sa réussite ou son échec à une autre personne. Elle est interne, lorsqu'il assume la responsabilité de son travail (dans ce cas, il est plus facile d'y remédier).

Variable 2 : Sentiment de compétences : S'il se sent compétent, ayant le savoir, le savoir-faire et le savoir être, cela renforce sa motivation

Variable 3 : Sentiment d'auto efficacité : Il s'agit ici de la confiance en soit

3. Les ressources destinées à l'élève

a. Les services

Des élèves ont des difficultés et sont en situation de risque ou de renvoies, ces élèves sont recensés et répertoriés en fonction de leurs difficultés. Certaines écoles ont des équipes de résolution de problèmes ou d'intervention. Dans le modèle de consultation collaborative, l'enseignant et l'orthopédagogue partagent leurs connaissances, leurs expertises, leurs expériences au profit des élèves à risque. Des taches d'enseignement assistent les élèves

b. L'apprentissage coopératif

L'apprentissage coopératif est une approche qui favorise le soutien et l'entraide entre les apprenants par la création de petits groupes hétérogènes qui travaillent à la réalisation d'une tâche scolaire. Les objectifs doivent être partagés par tous les membres du groupe. Chaque membre du groupe est responsable d'effectuer un travail et il doit être en mesure de démontrer ses efforts.

Les principes fondamentaux de cette stratégie sont : l'interdépendance positive, la responsabilité individuelle, l'habileté de coopération, l'évaluation du fonctionnement du groupe, l'interaction en salle de classe, l'importance de la tâche où la coopération a une valeur ajoutée, le climat favorable et le but commun.

En somme, l'apprentissage coopératif est un exercice qui permet à l'enseignant de créer une interaction entre lui et les élèves d'une part et entre les élèves eux-mêmes d'autres part.

c. Le tutorat par les pairs

Le tutorat est une modalité de formation individualisée faisant intervenir une tierce personne entre l'enseignant et l'apprenant ; le tuteur. Ce dernier a pour rôle de guider l'apprentissage de l'apprenant en l'encadrant et en lui apportant des réponses précises. Le tutorat est utilisé dans plusieurs domaines à savoir : **La lecture, l'écriture les mathématiques, les langues Secondes et les Habiletés sociales.** Il existe deux types de tutorat, le tutorat informel et le tutorat formel.

➤ Le tutorat informel

Le tutorat informel est utilisé au quotidien par l'enseignant qui peut demander à un élève d'aider un autre élève. Dans ce cas, le tuteur n'a pas besoin d'une préalable formation.

➤ Le tutorat structuré et formel

Le tutorat est structuré et formel, lorsqu'il fait appel à des tâches bien définies, dans ce cas les tuteurs sont formés et évalués.

Ce type de tutorat inclut les composantes suivantes : Réponse active de l'élève Occasion fréquentes de répondre, Rétroaction, Renforcement.

Il est planifié et non improvisé avec une étroite supervision. Six étapes précèdent son implantation :

Etape 1 : Définir les besoins à combler et les buts du programme (faciliter l'acquisition des notions en mathématiques).

Etape 2 : Fixer des objectifs précis

Etape 3 : Choisir le responsable du programme

Etape 4 : Effectuer le choix des activités et du matériel

Etape 5 : Déterminer le rôle exact des tuteurs

Etape 6 : Formation des tuteurs (familiarisation avec le matériel, avec les activités, avec les objectifs, avec les compétences à développer, la correction des exercices, etc.)

Pour la formation des tuteurs, les formules utilisées sont : Le jeu de rôle, les consignes écrites, la démonstration sur bande vidéo.

Bien qu'il soit formé, le tuteur reste sous couvert d'un responsable

Conclusion

Au terme de ce travail, il est important de signifier que les difficultés d'apprentissages sont à la base de l'échec scolaire de plusieurs apprenants parce qu'elles sont souvent ignorées ou encore négligées par l'enseignant. La mise en place de stratégies, pour non seulement déceler ces difficultés, mais également les évaluer, se présente comme une lueur d'espoir pour les apprenants qui les manifeste. Cette évaluation à travers ses différentes démarches permettra de sauver la scolarité de bons nombres d'apprenants.

TD1/3

Introduction

De nos jours, nombreux sont les élèves qui rencontrent des difficultés au cours de leur vie scolaire. Soucieux de bien comprendre ce phénomène et ainsi y apporter des solutions, nous nous sommes posé la question de savoir quels sont les facteurs qui peuvent expliquer ces difficultés d'apprentissage. Pour répondre à cette problématique, nous allons au travers de cet exposé vous entretenir sur les différents facteurs qui expliquent ces difficultés d'apprentissage en expliquant d'abord les facteurs cognitifs, ensuite les facteurs conatifs et enfin les facteurs familiaux et scolaires.

I- Facteurs cognitifs

Les facteurs cognitifs portent essentiellement sur les deux styles cognitifs suivants :

Dépendance / indépendance du champ ; réflexion / impulsivité

1- Dépendance / indépendance du champ

Le sujet dépendant du champ se caractérise par le besoin d'avoir sous les yeux les informations d'origine externe pour réfléchir. Son point fort est l'imagination spatiale tandis qu'il est faible en raisonnement et peut être facilement influencé. Quant au sujet indépendant du champ, il n'a pas besoin d'avoir constamment les informations sous les yeux et a plus tendance à s'appuyer sur lui-même dans la résolution de problèmes. Il a pour point fort l'abstraction et donc moins susceptible d'être influencé par des variables éventuelles. Tout cela le rend donc plus performant que le sujet dépendant.

2- Réflexion / impulsivité

L'impulsif se caractérise par le fait d'agir et de réfléchir ensuite. Il est méfiant, sensible, anxieux, négligeant et pas attentif. Ce qui lui fait commettre beaucoup d'erreurs.

Le réfléchi par contre prend son temps pour analyser et évaluer les situations avant d'agir. Cela engendre une précision et une efficacité accrue même s'il est souvent lent. Cette lenteur ne s'explique pas seulement de vitesse mais aussi de savoir-faire. En effet le réfléchi évalue plus d'options et effectue plus de contrôles avant d'agir.

II- FACTEURS CONATIFS

Les facteurs conatifs impliqués dans l'apprentissage se rapportent essentiellement à la motivation et aux attributions du sujet

1- Motivation

Les facteurs conatifs sont d'ordre motivationnel, liés au but d'accomplissement c'est-à-dire à l'estime de soi, au sentiment de l'efficacité personnelle, au but de la performance et au but de l'apprentissage. L'estime de soi concerne la perception que l'individu a de lui-même, de ses capacités et de l'évaluation qu'il en fait. Le sentiment d'efficacité personnelle renvoie au goût de l'effort tandis que le but de performance et d'apprentissage crée le goût de l'excellence chez l'individu.

2- Attributions

Les attributions dans l'apprentissage concernent les explications que l'individu donne de ses performances. Elles sont de deux ordres qui sont l'attribution causale externe (situation, événements extérieurs) évoqué pour expliquer les performances qui sont la difficulté de la tâche, la chance... et l'attribution causale interne qui désigne un sujet se considérant responsable de par ses capacités ou actes et de par ses performances.

III- FACTEURS FAMILIAUX

Il existe bel et bien des facteurs familiaux qui influencent l'apprentissage des élèves. Ce sont : la construction d'un système de référence à partir de la scolarité des parents et d'éventuelles fratries, l'incitation implicite et explicite familiale et l'aide apportée par les parents et la fratrie.

1- Construction d'un système de référence à partir de la scolarité des parents et d'éventuelles fratries

L'influence de la famille sur la vie scolaire de l'enfant est indéniable. En effet l'on constate que plus le niveau scolaire des parents est élevé et plus l'enfant tend à acquérir ce niveau

d'étude. A contrario, il est évident que certains enfants dont les parents et la fratrie sont illettrés ou analphabètes auront un système de référence bas. Ces enfants conscients ou inconscients manifestent le sentiment de ressembler à ces figures qu'ils considèrent comme des modèles de référence. Dans ce contexte qu'en est-il de l'incitation familiale ?

2- Incitation implicite et explicite familiale

Des recherches montrent que lorsque les parents participent réellement à l'éducation de leurs enfants, ces derniers sont plus engagés dans leurs apprentissages scolaires, restent plus longtemps à l'école et obtiennent donc de meilleurs résultats. De ce fait, les parents qui, par faute de temps, par négligence, par manque de cultures ou pour des raisons qui leur sont propres, n'incitent pas réellement leurs enfants que ce soit de manière implicite ou explicite à prendre au sérieux leurs études entraîneront chez leurs enfants des difficultés d'apprentissage.

3- Aide parentale et de la fratrie

Les parents jouent un rôle fondamental dans le cursus scolaire de leurs enfants. En fait, avant même l'école, ce sont les parents et la fratrie qui donnent le goût de l'école et l'envie d'apprendre aux enfants. Cela nous montre que les parents qui ne soutiennent pas les enfants en renforçant leurs capacités, qui ne les aident pas à traiter leurs exercices à la maison et à réviser leurs leçons entraîneront chez leurs enfants des difficultés d'apprentissage. Cela s'applique aussi à la fratrie.

IV-FACTEURS SCOLAIRES

Les facteurs scolaires qui peuvent expliquer les difficultés d'apprentissage sont perçus à deux niveaux que sont les rapports entre les élèves et leurs pairs et les rapports entre les enseignants et les élèves

1- Rapports entre les élèves et leurs pairs

Certains élèves, victimes de la part de leurs pairs d'intimidations, de moqueries et de traumatismes psychologiques se retrouvent dans l'incapacité de se concentrer sur les apprentissages dispensés et donc de les assimiler. D'autres aussi se laissent influencés par leurs pairs et s'adonnent à l'école buissonnière ou au banditisme ce qui entraîne des difficultés d'apprentissage.

2- Rapports entre les enseignants et les élèves

L'enseignant fait office de figure parentale chez ses élèves. Quand ceux-ci ne se sentent pas aimé ou accepté par l'enseignant, les muselages et punitions de sa part poussent certains élèves à se replier sur eux, à ne pas faire cas de leurs lacunes et problèmes. Ce qui va entraîner chez ceux-ci beaucoup de lacunes qui finiront par se transformer en difficultés d'apprentissages.

Conclusion

Au terme de notre recherche, nous pouvons affirmer que les difficultés d'apprentissage sont le résultat de plusieurs facteurs que sont cognitifs, conatifs, familiaux et scolaires. En vue d'apporter des pistes de solutions à ces difficultés, nous demandons aux différents acteurs du système éducatif de s'imprégner de tous ces facteurs afin de mieux les appréhender.

TD1/3

PLAN DE L'EXPOSE

Introduction

I- enseignement direct

- 1- Prérequis et explication des objectifs
- 2- Animation du cours
- 3- Résolution des exercices d'apprentissage

II- intervention sur les aspects motivationnels

- 1- Attribution causale des réussites ou des échecs
- 2- Sentiment de compétences
- 3- Sentiment d'auto-efficacité

III- ressources destinées à l'élève

- 1- Services
- 2- Apprentissage coopératif
- 3- Tutorat par les pairs

Conclusion

Introduction

Dans le processus d'enseignement/apprentissage, bon nombre d'élèves éprouvent des difficultés d'apprentissage. Ces difficultés étant un problème sérieux qui mine le système éducatif, il convient donc à l'enseignant d'évaluer d'une part ces difficultés et d'autre part d'envisager leur prise en charge. D'où la problématique suivante : Quels sont les éléments d'intervention à mettre en place face à ces difficultés d'apprentissage ?

La réponse à cette question fondamentale nous emmène d'abord à étayer l'enseignement direct, ensuite à montrer les interventions liées aux aspects motivationnels et enfin à évoquer les ressources destinées à l'élève.

I- Enseignement direct

L'enseignement direct est une méthode d'enseignement dirigée par l'enseignant au cours duquel il dispense un cours magistral. Ce type d'enseignement obéit aux étapes suivantes : Prérequis et explication des objectifs, animation du cours et résolution des exercices.

1- Prérequis et explication des objectifs

Pour rendre son cours attrayant, l'enseignant fait appel aux connaissances antérieures de l'enfant en rapport avec le cours à enseigner. Après cette étape, il présente et explique aux élèves les objectifs visés de ce cours (c'est-à-dire les prolongements possibles de cet apprentissage, ses applications) afin de susciter leur curiosité et toute leur concentration.

2- Animation du cours

Pendant le cours, l'enseignant expose les notions essentielles à maîtriser en respectant une méthodologie bien définie. Il capte l'attention des élèves et veille à bien installer les notions enseignées tout en les rendant actifs dans la construction de leurs propres savoirs par la manipulation en travail de groupe et par d'autres procédés comme la répétition, la verbalisation...

3- Résolution des exercices d'apprentissage

Cette étape se fait en trois volets :

Dans un premier temps, l'enseignant, après avoir donné des exercices d'application aux élèves, les leur explique et les guide dans sa résolution. Il s'assure par la suite que la correction et la remédiation apportées à ces exercices proposés soient comprises et bien notées par ceux-ci.

Ensuite, les élèves réalisent de façon autonome et individuelle plusieurs exercices qui leur sont proposés tout en veillant à respecter la consigne donnée par l'enseignant. Enfin, et cela de façon régulière, l'enseignant fait des révisions afin de permettre une consolidation de ces apprentissages.

II- Intervention sur les aspects motivationnels

Comme le stipule le traité de psychologie expérimental, tome V : « L'apprentissage est plus efficace et a plus de chance de se conserver quand le sujet est motivé, autrement dit, quand il peut mettre un enjeu dans l'activité qu'il va entreprendre ». Cela nous montre que la motivation à l'école est un facteur très important car il déclenche une action ou un comportement. C'est un état qui pousse l'enfant à choisir une activité, à s'y engager

activement et à persévérer dans l'accomplissement de cette tâche malgré les difficultés. Cette motivation est de deux types :

- La motivation intrinsèque naît de la représentation que l'élève se fait de la tâche à accomplir, des pensées intérieures, des attentes, du plaisir à accomplir cette tâche, de la curiosité... En un mot de ce que je veux faire.
- La motivation extrinsèque quant à elle met l'accent sur le rôle du renforcement provenant de l'environnement (c'est-à-dire les punitions, les sanctions, les contraintes, les récompenses, les compétitions...) En un mot ce que je dois faire soit pour faire plaisir aux autres ou soit pour éviter punitions et sanctions.
- La motivation disparaît chez les élèves qui ont vécu des échecs scolaires. Ils ne prennent plus d'initiatives et sont moins productifs. L'enseignant doit donc faire comprendre à l'enfant qu'il peut encore reprendre le contrôle de ses apprentissages en prenant en compte les trois variables suivantes : l'attribution causale des réussites ou des échecs, le sentiment de compétences et le sentiment d'auto efficacité.

1- Attribution causale des réussites ou des échecs

Les attributions dans l'apprentissage concernent les explications, l'interprétation que l'individu donne à ses réussites et à ses échecs. Elles peuvent avoir une cause externe (situation, événements extérieurs) ou interne (l'autodétermination, l'intérêt éprouvé, la relation affective...).

2- Sentiment de compétences

D'une manière générale, le sentiment de compétence se réfère au sentiment de savoir-faire et à la confiance en ses connaissances. L'enseignant doit aider l'enfant à découvrir ses compétences en l'encourageant à persévérer au-delà des obstacles afin d'atteindre le but recherché, lui faire avoir confiance en lui et en ses compétences, lui proposer des défis réalisables tout en faisant preuve de bienveillance et en respectant son rythme, lui donner l'occasion de démontrer ses talents afin de faire naître des réussites...

3- Sentiment d'auto-efficacité

Selon Bandura, le sentiment d'auto efficacité met l'accent sur la perception que les individus ont de leur capacité à produire un effet désiré dans une tâche. Il a déterminé deux types d'espérances que sont :

- Les espérances de résultats : la croyance que certains comportements, comme le fait de s'entraîner, vont provoquer certains résultats tels qu'une amélioration des performances.
- Les espérances d'efficacité : la croyance que l'on peut réaliser les comportements nécessaires pour produire le résultat.

La façon dont les individus perçoivent leur efficacité dépend de quatre éléments qui sont : Leurs performances antécédentes ; leur plaisir d'apprendre ; les encouragements verbaux des autres personnes et les réactions physiologiques d'une personne.

III- Ressources destinées à l'élève

Les ressources destinées à l'élève concernent essentiellement les services, l'apprentissage coopératif et le tutorat par les pairs.

1- Services

C'est une association de tous les acteurs du système éducatif que sont les enseignants et le personnel d'encadrement (conseillers, inspecteurs...) qui vise à partager leurs connaissances, expériences et expertises afin d'aider l'élève en difficulté dans son processus d'apprentissage.

2- Apprentissage coopératif

L'apprentissage coopératif est une stratégie éducative dans laquelle l'enseignant procède à la création de petits groupes hétérogènes. Le but de ce groupe est de s'entraider, de se soutenir autour d'un objectif commun et de voir la participation effective de tous et de toutes dans la réalisation d'une tâche donnée. Dans cet apprentissage, les élèves, ayant chacun un rôle planifié, apprennent aussi bien des uns des autres que de l'enseignant. Cela diffère donc du travail de groupe dans lequel les rôles ne sont pas planifiés, les groupes d'élèves sont formés spontanément, il n'y a pas d'interdépendance structurée...

3- Tutorat par les pairs

Le tutorat est une ressource qui consiste à solliciter une personne (le tuteur) pour aider un élève (le tutoré) au cours d'un apprentissage ou face à une difficulté dans un domaine précis (la lecture, l'écriture, les mathématiques, les langues secondes...

Le tutorat est de deux ordres qui sont :

- Le tutorat informel est utilisé quotidiennement par l'enseignant qui sollicite l'aide d'un élève pour un autre élève. Il peut être structuré s'il inclut des réponses actives de l'élève, des occasions fréquentes de répondre, une rétroaction et un renforcement.
- Le tutorat formel s'inscrit dans un programme de tutorat planifié, supervisé et dont l'implantation respecte des étapes bien définies (le but du programme, les objectifs visés, le responsable du programme, le choix des activités et du matériel, le rôle exact des tuteurs et la formation de ceux-ci.). Il peut être structuré c'est-à-dire qu'il doit avoir définir des tâches bien précises, proposer une formation spécifique aux tuteurs et faire des évaluations fréquentes.

Conclusion

Au regard de tout ce qui précède, répondre aux éléments d'intervention face aux difficultés d'apprentissage devient plus aisé. Il importe nécessairement que l'enseignant utilise vraiment l'enseignement direct et intervienne sur les aspects motivationnels sans oublier de mobiliser des ressources idoines pour une meilleure prise en charge des élèves en difficultés. Telle est la mission noble de l'enseignant. Aussi, faudrait-il que les autorités éducatives fassent appel à d'autres spécialistes tels que les orthophonistes et orthopédistes pour une meilleure collaboration afin d'apporter une aide adéquate aux difficultés rencontrées par les élèves.

TD1/2

Introduction

Intervention

I- Prévention

- 1- Prévention primaire**
- 2- Prévention secondaire**
- 3- Prévention tertiaire**

II- Stratégies d'apprentissage

III- Différenciation pédagogique

Conclusion

Introduction

De nombreux élèves rencontrent des difficultés à l'école qui peuvent provoquer un retard scolaire important ou un échec aux examens. En tant qu'encadreurs scolaires, il nous est nécessaire d'aider les apprenants à éviter les problèmes qui empêchent l'acquisition de leurs savoirs en ayant recours à la prévention, à la stratégie d'apprentissage et à la différenciation pédagogique. Mais à quoi consistent toutes ces mesures ? Ainsi dans les lignes suivantes, nous scruterons les termes relatifs à la prévention, à la stratégie d'apprentissage et à la différenciation pédagogique.

Intervention

L'**intervention** ici est l'action d'aider l'apprenant en difficultés grâce aux pratiques pédagogiques. Elle vise également à prévenir les limites des enfants en vue d'y remédier.

I- Prévention

La prévention consiste à éviter que les difficultés apparaissent encore, qu'elles aggravent lorsqu'elles se sont manifestées. Il en ressort trois niveaux de préventions à savoir la prévention primaire, la prévention secondaire et la prévention tertiaire.

1- La prévention primaire

Elle vise l'ensemble d'une population et cherche à limiter les risques en offrant les mesures de protection. La maternelle, les garderies d'enfant sont des lieux de prévention primaire. A ce

niveau nous invitons les parents à inscrire leurs enfants à la maternelle afin de mieux les préparer à aborder le Cours Préparatoire (CP). En effet un enfant qui arrive à faire l'activité de graphisme n'aura pas de difficultés à bien former les lettres au CP. En outre le coloriage permet à l'enfant d'avoir le goût de l'esthétique.

2- La prévention secondaire

Cette prévention concerne les élèves en condition de vulnérabilité, autrement dit les élèves issus des milieux défavorisés tout en mettant l'accent sur la stimulation de la **littératie**, c'est à dire l'ensemble des activités associées à la lecture et à l'écriture. En ce qui concerne la lecture, l'Enseignant doit mettre l'accent sur la lecture syllabique à tous les niveaux. Pour l'écriture, il doit aider les apprenants à reconnaître les styles d'écriture (minuscules, majuscules, cursives) et aussi bien former les lettres.

3- La prévention tertiaire

Il s'agit de prise en charge ou remédiation cognitive ou encore éducabilité cognitive.

II. Stratégies d'apprentissage

Les stratégies d'apprentissage sont l'ensemble des techniques que l'enseignant met en place pour faciliter l'acquisition.

Les stratégies d'apprentissage sont aussi l'ensemble des techniques et des processus que nous utilisons pour surmonter un problème d'apprentissage ou pour faire face à une situation d'apprentissage.

III. Différenciation pédagogique

La différenciation pédagogique est un moyen de modifier l'expérience d'apprentissage pour rencontrer les élèves là où ils se trouvent. Parce qu'il n'y a pas deux élèves qui apprennent de la même manière, différencier une leçon (lecture, mathématiques) rend le programme d'un enseignant plus accessible aux élèves dont les capacités diffèrent de celles de leurs pairs. Elle garantit qu'un enseignement de haute qualité parvient à chaque élève de la classe.

La différenciation pédagogique signifie ajuster ou modifier la leçon et ses objectifs en fonction des besoins spécifiques de l'apprenant. La différenciation pédagogique demande beaucoup de travail, mais cela facilite le travail des enseignants.

a. Les avantages de la différenciation pédagogique

Les classes d'aujourd'hui sont de plus en plus hétérogènes. Et qui dit hétérogénéité dit différenciation pédagogique. Les élèves proviennent de différents milieux et ont des besoins d'apprentissage variés. Donc, la différenciation pédagogique permet d'adapter l'enseignement à la diversité des élèves pour favoriser leur réussite. Donc, elle permet de reconnaître les besoins et les lacunes de chaque apprenant. Une différenciation pédagogique aide aussi l'élève à bien comprendre ce qu'il doit apprendre, à évaluer ses propres progrès.

b. Les inconvénients de la pédagogie différenciée

- L'une des difficultés de la pédagogie différenciée est que la planification des cours doit prendre plus de temps.
- La pédagogie différenciée nécessite un effort pour proposer une stratégie d'enseignement différenciée pour chaque élève de la classe.
- Certaines écoles manquent de matériel pédagogique qui pourrait aider les élèves et les enseignants à différencier leur enseignement en fonction des besoins de l'apprenant.

Conclusion

En guise de conclusion, et aux vues de tout ce qui précède, nous assertons que l'intervention permet de limiter les risques et de prévenir les difficultés d'apprentissage. La prévention, la stratégie et la différenciation pédagogique sont des mesures d'intervention adaptées au problème. La pratique de ces méthodes permettrait de faire évoluer les rendements scolaires et d'améliorer les performances des élèves. Les praticiens ont dès lors une part active à jouer en choisissant, depuis leur contexte, quelle méthode expérimenter en classe.

Sujet : Interventions : La prévention, les stratégies d'apprentissage et la différenciation

Introduction

Les difficultés éprouvées par les élèves constituent de véritables défis pour le personnel scolaire qui les accompagne. C'est pour cela qu'il faut trouver des stratégies en vue de corriger les difficultés décelées. Quelles sont alors les interventions efficaces pour répondre à leurs besoins ?

Notre travail consistera à montrer les différentes interventions que sont : La prévention, les stratégies d'apprentissage et la différenciation

I. La prévention

On distingue la prévention primaire, la prévention secondaire et la prévention tertiaire.

1. La prévention primaire

La prévention primaire vise à réduire la probabilité d'apparition de difficultés. Elle concerne tous les élèves. La mise en place de conditions d'apprentissage qui facilitent la réussite scolaire de tous les élèves fait partie de la prévention primaire. La différenciation en est une illustration.

2. La Prévention secondaire

La prévention secondaire s'adresse aux élèves en situation de difficultés soit en raison de leurs caractéristiques personnelles, soit en raison de l'environnement scolaire, familiale ou sociale. Les stratégies déployées doivent jouer un rôle de protection contre les facteurs susceptibles de causer des difficultés. Par exemple : Offrir aux élèves venant de milieux socio-économiques pauvres un environnement préscolaire stimulant. Ou encore la mise en place d'interventions facilitant les transitions de l'éducation préscolaire au primaire et du primaire au secondaire. Enfin, l'attention portée aux élèves qui vivent une situation de vulnérabilité (divorce des parents, décès d'un proche etc....).

3. La prévention tertiaire

La prévention tertiaire a pour objectif d'empêcher l'évolution de la difficulté ou d'en réduire les effets le plus possible. Ainsi, enseigner des stratégies de reconnaissance de mots à un élève ayant des troubles spécifiques en lecture est du domaine de la prévention tertiaire.

II. Les stratégies d'apprentissages

Les stratégies d'apprentissages sont des activités effectuées par l'apprenant afin de faciliter l'acquisition au moment de l'apprentissage. On distingue trois types de stratégies d'apprentissages : les stratégies cognitives, les stratégies métacognitives et les stratégies cognitives d'exécutions.

1. Les stratégies cognitives

Les stratégies cognitives sont des procédures utilisées pour résoudre un problème ou réaliser une tâche. Exemple de stratégies d'apprentissage en lecture : explorer la structure du texte pour orienter la recherche, survoler le texte pour anticiper le contenu (titre, illustrations, intertitres, sections). Anticiper la suite du texte à partir de ce qui précède. La connaissance des stratégies cognitives facilite l'apprentissage et influence également la motivation. Exemple : montrer aux élèves comment procéder pour lire un texte informatif, prendre des notes ou résoudre un problème constitue un excellent moyen de les amener à contrôler la tâche et à être plus engagés.

2. Les stratégies métacognitives

Les stratégies métacognitives servent à planifier ou à évaluer une tâche au lieu de soutenir la motivation ou à contrôler les émotions. La plupart des élèves qui ont des difficultés d'apprentissages ont des problèmes à utiliser ces stratégies. Les enseignants doivent montrer aux élèves comment utiliser les stratégies métacognitives afin de briser cette dynamique.

3. Les stratégies cognitives d'exécutions

Les stratégies cognitives d'exécutions sont : évaluer, vérifier, produire, traduire. Elles représentent une catégorisation des différentes actions ou procédure habituellement associées aux situations de performance, de production et d'exécution.

III. Différenciation pédagogique

La différenciation pédagogique est une approche pédagogique qui répond à la question : pourquoi l'école ne parvient pas à faire progresser tous les élèves ? Et surtout ceux qui sont le

plus en difficultés. Elle repose sur l'idée selon laquelle les points forts, les intérêts varient d'un élève à l'autre, il faut donc ajuster l'enseignement en fonction des difficultés des apprenants. Pour se faire l'enseignant doit tenir compte de quatre facteurs clés qui sont : le contenu, les processus, les productions et les environnements d'apprentissages.

Le contenu

Le contenu : c'est ce que les élèves vont apprendre. L'enseignant peut différencier les contenus par exemple :

- En utilisant des listes d'orthographe ou de vocabulaire qui correspondent aux niveaux de préparation des élèves.
- En faisant des séances en petit groupe pour réexpliquer une notion ou une habileté aux élèves ayant des difficultés.

1. Le processus

Ce sont les types de tâches et les activités utilisées pour aider les élèves. Cela est possible en proposant des centres d'intérêt qui incitent les élèves à explorer le sujet à l'étude en fonction de leurs intérêts particuliers :

- Utiliser des agendas personnels créés par l'enseignant(e) qui indiquent les travaux à faire adapter aux besoins particuliers des élèves.
- Varier le temps alloué à l'exécution d'une tâche de façon à offrir un soutien supplémentaire aux élèves qui éprouvent des difficultés ou à encourager un élève avancé à approfondir un sujet.

2. Les productions

Les productions renvoient aux moyens par lesquels les élèves démontrent leurs apprentissages. Ici, on peut :

- Donner aux élèves le choix de moyens pour démontrer leur apprentissage (montrer un spectacle de marionnettes, rédiger une lettre,)
- Autoriser les élèves à faire leurs productions individuellement ou en petit groupe.

3. Environnement d'apprentissage

L'environnement d'apprentissage c'est le contexte, l'environnement dans lesquels les élèves apprennent et démontrent leurs apprentissages. Comme exemple :

- Aménager dans la classe des espaces pour travailler dans le calme et sans distraction, ainsi que des espaces propices à la collaboration entre les élèves.
- Établir des directives claires afin que le travail autonome corresponde aux besoins de l'élève.
- Expliquer à la classe que certains élèves ont besoin de bouger pour apprendre, tandis que d'autres réussissent mieux quand ils restent calmement.

Conclusion

Au terme de notre réflexion, il convient de retenir que les différentes interventions présentées sont des pratiques utilisables par l'enseignant pour pouvoir aider les élèves en difficultés d'apprentissage. C'est pourquoi nous estimons que ces interventions seraient efficaces si elles sont exécutées de façon régulière en classe et qu'elles soient menées en partenariat avec les parents afin de réduire le nombre d'élèves en échec scolaire.

TD2/1

Introduction

I. Définition et fonctions

1. Définition
2. Fonctions

II. Outils pour évaluer la situation de l'élève

1. Observation
2. Entretien
3. Evaluation des stratégies
4. Evaluation des fonctions cognitives, physiques, sensorielles et langagières

Conclusion

INTRODUCTION

Les difficultés d'apprentissage sont des blocages à l'acquisition et à la restitution des connaissances, du savoir chez l'enfant. Pour mieux les comprendre, ces difficultés peuvent être évaluées. Alors, quelle est la définition et la fonction de l'évaluation des difficultés d'apprentissages ? quels sont les outils pour évaluer la situation de l'élève ?

Les réponses à ces questions constituent le plan de notre exposé.

I. DEFINITION ET FONCTION

1. Définition

L'évaluation est le processus permettant de porter un jugement sur les compétences développées et sur les connaissances acquises dans le but de prendre des décisions et d'intervenir.

2. Fonction

L'évaluation des difficultés a une fonction fondamentale d'aide à l'apprentissage. Elle joue un rôle de régulation et est la pierre d'assise de l'intervention. On peut citer également comme fonctions :

- Identification des difficultés d'apprentissage ;

- Précision du profil de difficultés ;
- Élaboration d'un plan d'intervention ;
- Évaluation de l'efficacité de l'intervention ;
- Prise de décision ;
- Prévention de l'abandon scolaire.

II. OUTILS POUR EVALUER LA SITUATION DE L'ELEVE

Il existe plusieurs outils pour évaluer la situation de l'élève. Ce sont : l'observation, l'entretien, l'évaluation des stratégies et l'évaluation des fonctions cognitives, physiques, sensorielles et langagières.

1. Observation

L'observation est l'outil de base car lorsqu'un enseignant identifie un élève en difficulté, c'est qu'il a observé diverses manifestations directement en classe à partir des résultats aux exercices et examens. En d'autres termes à partir des productions de l'élève. Ces productions peuvent faire apparaître des erreurs et des méprises.

Exemple : erreurs d'usage ou erreurs lexicales, erreurs de grammaire, erreur sémantico-grammaticale, erreur en mathématiques.

2. Entretien

Il est souhaitable que l'enseignant ou le psychopédagogue rencontre l'élève afin d'obtenir des renseignements sur les stratégies qu'il utilise au cours de son apprentissage. Les jugements et les opinions doivent être évités. En outre un entretien avec les parents d'élèves doit être prévu. L'enseignant par exemple peut avec les parents déterminer si l'élève vit une situation plus difficile que d'habitude. Il peut également s'informer sur les années de scolarité antérieure des élèves. Il doit éviter de culpabiliser les parents et mettre plutôt l'accent sur les points forts et les points faibles de l'élève à partir de situations précises.

3. Evaluation des stratégies

L'enseignant doit s'informer sur les stratégies d'apprentissage utilisées par les élèves. Les élèves ont-ils des difficultés à s'autoréguler ? (Planification, révision, vérification du travail

réalisé). L'enseignant peut également s'interroger sur les stratégies qui relèvent du domaine affectif (contrôle que l'élève exerce sur son stress pendant les examens).

4. Evaluation des fonctions cognitives, physiques, sensorielles et langagières

Lorsqu'un élève présente des difficultés d'apprentissage, il est souhaitable de s'assurer s'il n'a pas un problème de fonctions cognitif (avec les tests psychométriques) ou s'il n'a pas un déficit physique ou sensoriel ou langagier. En d'autres termes, s'assurer si l'élève n'a pas des problèmes de santé.

Conclusion

Au terme de notre exposé, il s'avère que l'évaluation de l'élève requiert plusieurs outils tels que l'observation, l'entretien, l'évaluation des stratégies et l'évaluation des fonctions cognitives, physiques, sensorielles et langagières. Cependant, quelles sont les interventions ?

TD2/1

Plan de l'exposé

- I. Définition du modèle explicatif
- II. Les pôles du modèle explicatif dans l'apprentissage
 - 1. Le schéma du triangle pédagogique
 - 2. Interprétations et relations des pôles du triangle pédagogique
- III. Les avantages et les limites du modèle explicatif
 - 1. Les avantages du modèle explicatif
 - 2. Les limites du modèle explicatif
- Conclusion

Introduction

Le triangle pédagogique constitue un modèle de compréhension du fonctionnement de la situation éducative. Quant à la situation pédagogique, elle s'articule autour de trois axes du contexte d'apprentissage (objet- apprenant- enseignant). Toutefois les différentes actions pédagogiques vont privilégier une relation particulière entre les trois pôles de ce triangle. Leurs conceptions se font selon trois grands modèles dont, le modèle explicatif. Nous nous posons donc la question de savoir qu'est-ce que le modèle explicatif ? pour répondre à cette problématique, nous allons déterminer dans un premier temps les pôles du modèle explicatif et dans le second temps nous exposerons les avantages et les limites du modèle explicatif.

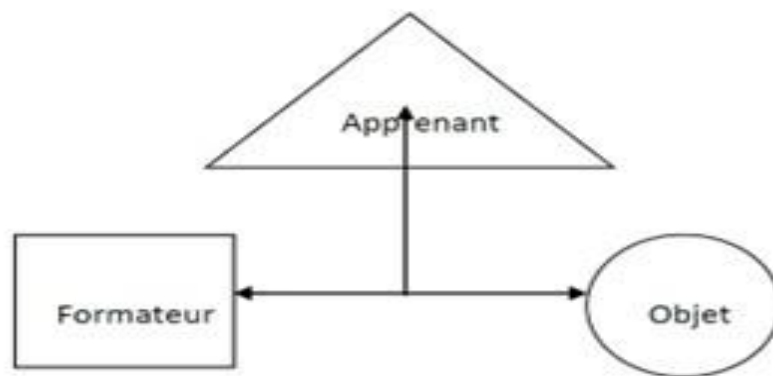
I. Définition du modèle explicatif

Le modèle explicatif qui est l'un des trois grands modèles dans la pratique pédagogique, est celui qui tient la plus grande place dans l'univers de la pratique pédagogique actuelle. En pédagogie, un modèle explicatif est un cadre théorique qui vise à comprendre les processus d'apprentissage et à expliquer comment les étudiants acquièrent de nouvelles connaissances et compétences. Il se concentre sur les variables qui influencent les performances d'apprentissage, telles que les stratégies d'apprentissage, les motivations, les styles d'apprentissage, etc.

II. Les pôles du modèle explicatif dans l'apprentissage

Dans cette phase nous présenterons primo le schéma du triangle pédagogique, secundo les interprétations des pôles du triangle pédagogique et tertio les relations entre les pôles.

1. Le schéma du triangle pédagogique



2. Interprétations et relations des pôles du triangle pédagogique

Ce schéma est de nature tripolaire c'est-à-dire qu'il fait intervenir trois pôles dont l'apprenant, le formateur et l'objet. Le schéma de ce contexte pédagogique est celui du formateur qui est soucieux de transmettre des connaissances, ce formateur enseigne un savoir.

- Pôle objet (ce qui est à connaître)
- Pôle apprenant (celui qui cherche à connaître)
- Pôle formateur (celui qui aide l'autre à connaître)

Toutes les situations pédagogiques s'articulent autour de ces trois pôles du contexte d'apprentissage. Toutefois les différentes actions pédagogiques vont privilégier une relation particulière entre les trois pôles de ce triangle.

Dans le modèle explicatif, le fondement théorique est d'expliquer quelque chose à quelqu'un qui apprend ; Le rôle du formateur est d'enseigner dicter et transmettre un savoir et celui de l'apprenant est de comprendre et de mémoriser des informations. Ici il est important de souligner que ce modèle met l'accent sur le savoir qui est donné par le formateur et reçu par l'apprenant.

III. Les avantages et les limites du modèle explicatif

1. Les avantages du modèle explicatif

Les avantages du modèle explicatif dans l'apprentissage comprennent :

- Comprendre les relations causales : Les modèles explicatifs peuvent aider à comprendre les relations causales entre les entrées et les sorties, ce qui peut être utile pour déterminer les facteurs les plus importants pour obtenir une sortie particulière.
- Prédiction de la performance : Les modèles explicatifs peuvent être utilisés pour prédire la performance future en fonction des données d'entraînement et des relations causales déterminées.
- Interprétabilité : Les modèles explicatifs sont souvent plus faciles à interpréter que les modèles plus complexes, ce qui peut être utile pour comprendre les décisions prises par le modèle.

2. Les limites du modèle explicatif

Les limites du modèle explicatif dans l'apprentissage comprennent :

- Limitations dans la représentation de la complexité : Les modèles explicatifs peuvent ne pas être en mesure de représenter correctement la complexité des relations causales, ce qui peut entraîner des erreurs dans les prédictions.
- Limitations dans les données : Les modèles explicatifs peuvent être limités par la qualité et la quantité des données disponibles, ce qui peut entraîner des erreurs dans les prédictions.
- Manque de généralisation : Les modèles explicatifs peuvent ne pas généraliser bien aux nouvelles données, ce qui peut entraîner des erreurs dans les prédictions.

Conclusion

Finalement, nous retenons que le modèle explicatif est un système d'apprentissage qui privilégie le savoir, l'objet d'apprentissage est au centre de ce modèle.

Cependant, qu'en est-il des modèles constructiviste et dialogique ?

INTRODUCTION

- I- Approche définitionnelle du constructivisme
- II- Fondements pédagogiques
- III- Rôle des acteurs
- IV- Apport pédagogique

CONCLUSION

INTRODUCTION

L'apprentissage est un processus de formation qui met en relation trois pôles pédagogiques qui sont le Formateur, l'apprenant et l'objet à connaître. L'interaction de ces pôles pédagogiques qui s'organisent autour d'un triangle a permis l'orientation de trois modèles d'apprentissage. Ce sont le modèle explicatif, le modèle constructiviste et le modèle dialogique. De ces modèles pédagogiques, il nous revient de porter notre attention sur le constructivisme. Quel est son fondement pédagogique ? quels sont les rôles des acteurs ? et quel est l'apport pédagogique dans l'apprentissage ?

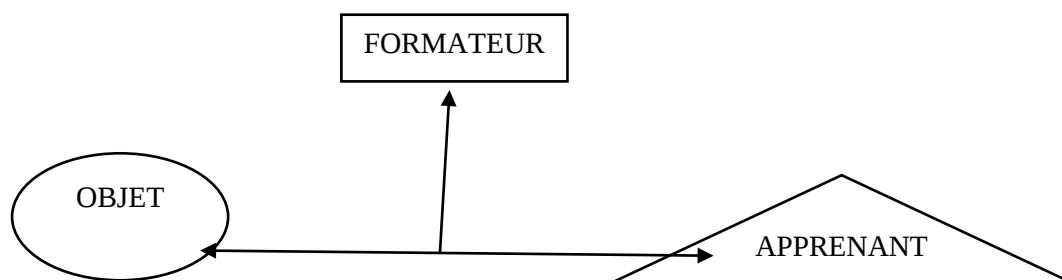
Les réponses à ces interrogations feront l'objet de notre exposé.

I- Approche définitionnelle

Le modèle constructiviste est une approche pédagogique qui met l'accent sur l'importance de l'interaction sociale, des interactions enseignant-élève et des interactions élève-élève en fonction de leurs intérêts.

II- Fondement pédagogique

Plutôt que d'expliquer quelque chose à l'apprenant, le modèle constructiviste propose de mettre l'apprenant en situation de s'expliquer quelque chose à lui-même. C'est une méthode d'enseignement qui encourage les enfants à développer leur propre compréhension d'un sujet par l'exploration, de questionnement et l'expérimentation. En plus cette méthode offre de nombreux avantages aux apprenants, tels qu'un intérêt accru, de meilleurs résultats d'apprentissage et une meilleure confiance en soi.



Dans cette perspective, le savoir est à découvrir et construire. Ce formateur soutient l'apprentissage.

III- Rôles des acteurs

1- Rôle du formateur

Dans ce modèle, l'enseignant devient tuteur et co-constructeur du savoir. Il fait appel aux expériences de chacun, explique, accompagne, guide les stratégies d'apprentissage de chacun, donne des pistes de recherches et de réflexion. Le rôle du formateur est aussi de favoriser et constituer la relation entre l'apprenant et l'objet de connaissance, il doit également tenir compte des connaissances antérieures de l'apprenant et de ces perceptions de l'objet d'apprentissage. Le pédagogue constructiviste est donc un médiateur et une personne ressource.

2- Rôle de l'apprenant

L'apprenant est acteur de son apprentissage. Il n'est pas simplement en relation avec les connaissances qu'il apprend, il assimile, organise, s'accommode pour acquérir de nouvelles connaissances. Il cherche avec l'aide de l'enseignant à transformer, réorganiser, ajuster son savoir pour résoudre le problème posé. Centré sur l'élève, le modèle pédagogique constructiviste vise à individualiser, responsabiliser et aussi autonomiser les apprenants.

IV- Apport pédagogique

Le modèle constructiviste peut aider les élèves à apprendre plus efficacement, en développant leur esprit critique. Il offre aux apprenants des occasions de s'engager dans un apprentissage actif en les aidant à développer leur propre compréhension et à s'autoréguler. Les apprenants

acquièrent des connaissances et des compétences par le biais d'activités et d'expériences avec des pairs, des enseignants et d'autres membres de la communauté. Le modèle constructiviste aide les apprenants à créer du sens pour eux-mêmes en donnant un sens à leurs expériences. Il aide les élèves à développer une compréhension personnelle de ce qu'ils apprennent, ce qui est important pour la rétention. Les techniques d'enseignement constructivistes sont capables d'impliquer les apprenants de diverses manières, notamment par le biais d'activités pratiques, de discussions de projets. Le constructivisme n'est seulement une question d'enseignement, il s'agit également de la façon dont nous apprenons les uns des autres ou comment nous apprenons.

Conclusion

En définitive, nous affirmons que fort de tous les modèles, le modèle constructiviste facilite aussi l'apprentissage, permet à l'enfant de s'auto-construire à travers son propre fond psychique. Ainsi, l'élève pourra transférer ses connaissances et parvenir à l'autonomie. Néanmoins cette méthode à elle seule pourrait-elle suffire pour donner tous les savoirs pendant l'apprentissage.

TD3/2

PLAN

Introduction

- I. Définition du constructivisme**
- II. Les principes du constructivisme**
- III. Les avantages du constructivisme**
- IV. Les limites du constructivisme**

Conclusion

Introduction

Le constructivisme est un courant de pensée apparu au milieu du XXème siècle. Il semble opérer une véritable révolution dans le processus enseignement-apprentissage tant au niveau du sujet enseignant qu'au niveau du sujet apprenant.

Dès lors quelle est l'importance de cette théorie dans la pédagogie ?

La suite de notre travail consistera à définir d'abord le constructivisme, ensuite évoquer les principes, les avantages et enfin montrer les limites.

I. Définition du constructivisme

Le constructivisme est prôné par le psychologue Suisse Jean Piaget. C'est une théorie de l'apprentissage qui soutient que les élèves apprennent mieux lorsqu'ils construisent activement leurs propres connaissances. Il repose sur l'hypothèse que les élèves sont des apprenants actifs capables de développer leur propre compréhension d'un sujet et de l'appliquer à de nouvelles situations.

II. Les principes du constructivisme

Les principes du constructivisme sont un ensemble d'idées philosophiques qui nous aide à comprendre comment les enfants apprennent, se développent et se comportent.

Voici les principes du constructivisme :

- Les enfants apprennent en construisant leurs propres connaissances à travers des interactions avec les autres et les objets dans le monde.
- Les enfants sont des apprenants curieux, actifs qui utilisent leurs sens pour explorer et donner un sens au monde.
- Le désir de créer et de partager est commun à tous les enfants.
- Le processus d'apprentissage est un processus continu, il est façonné par les expériences uniques de l'individu tout au long de sa vie.

III. Les avantages du constructivisme

Le constructivisme est une méthode d'enseignement qui encourage les enfants à développer leurs propres compréhensions d'un sujet par l'exploration, le questionnement et l'expérimentation. Elle offre de nombreux avantages qui sont :

- aider les élèves à apprendre plus efficacement ;
- aider les élèves à développer leurs esprits critiques ;
- Offrir aux élèves des occasions de s'engager dans un apprentissage actif ;
- aider les élèves à développer leurs propres compréhensions et à s'autoréguler ;
- les élèves acquièrent des connaissances et des compétences par le biais d'activités et d'expériences avec des pairs, des enseignants et d'autres membres de la communauté ;
- aide les élèves à créer du sens pour eux-mêmes en donnant un sens à leurs expériences ;
- aide les élèves à développer une compréhension personnelle de ce qu'ils apprennent, ce qui est important pour la rétention.

Considérant ce qui précède, l'on peut affirmer sans risque de se tromper que le constructivisme est d'une importance capitale dans la pédagogie moderne. Toutefois, n'a-t-il pas aussi quelques limites ?

IV. Les limites du constructivisme

Les limites du constructivisme sont aujourd'hui débattues dans le milieu universitaire. Certaines personnes croient qu'il ne suffit plus de se concentrer sur l'individu dans son ensemble. Ce conflit cognitif se heurte à des difficultés à différents niveaux :

- l'élève manque d'informations ou ne dispose pas de ressources nécessaires à l'intégration d'une nouvelle conception (opération mentale, stratégies et procédure utilisée)

- l'élève n'a pas envie de changer car il n'y trouve pas d'intérêt.

Comme Piaget ne prend pas du tout en compte le milieu dans lequel évolue l'individu, l'élève apprend donc seul et personne ne peut le faire à sa place. Cependant on imagine qu'il peut difficilement trouver seul toutes les données nécessaires à tout changement de conception. Le rôle de l'enseignant est donc primordial, malgré le fait que Piaget ne s'y intéresse pas, c'est lui qui propose et met en place une pédagogie pour permettre aux élèves de construire et intégrer les nouveaux savoirs.

Conclusion

Au terme de notre analyse, il convient de retenir que le constructivisme joue un rôle indéniable dans l'acte pédagogique. Mais, il a aussi des limites dans la mesure où il ne permet pas aux apprenants de partager et d'échanger leurs expériences pendant la construction du savoir.

TD3/3

Sujet 3 : Le modèle dialogique

Introduction

- I. Les principes
- II. Les avantages et contributions
- III. Les limites de la pédagogie dialogique

Conclusion

Introduction

Le contexte d'apprentissage est influencé par trois grands concepts à savoir l'enseignant, l'apprenant, et le savoir. L'enseignant étant celui qui est censé donner le savoir ou faciliter l'acquisition des apprentissages. Et l'apprenant, lui à qui est destiné la connaissance, lui qui supposé apprendre. Mais dans la dynamique actuelle des apprentissages, le rôle traditionnel de ces deux acteurs (l'enseignant et l'apprenant) a évolué par rapport au savoir. L'enseignant n'est plus ce grand Maître qui a la connaissance infuse et l'apprenant "une tabula rasa", qui doit tout recevoir du maître. Enseignant et apprenant ont aujourd'hui un rôle de complémentarité face au savoir. Pour faire face à cette nouvelle dynamique dans le domaine de l'apprentissage, plusieurs modèles pédagogiques sont utilisés. Dans le cadre de notre travail, nous nous intéresserons au modèle dialogique. Qu'est-ce que le modèle dialogique ? Quels sont les principes, les avantages et les inconvénients de ce modèle dialogique ? Telles sont questions auxquelles nous essayerons de trouver réponse dans notre développement.

Le modèle dialogique est une approche de l'enseignement qui met à profit le dialogue en classe. Elle privilégie l'échange entre l'enseignant et l'apprenant et constitue un cadre pratique dans lequel les communautés d'apprentissages sont développées. Cela encourage les apprenants à apprendre par le biais d'interactions avec d'autres personnes, la communication étant la principale source d'éducation

I. Les principes

Le modèle dialogique obéit à quelques principes fondamentaux qui sont :

➤ **Le dialogue égal**

Par dialogue, nous entendons un échange d'informations entre deux personnes ou plus qui expriment leurs idées et leurs commentaires de manière alternative. Ce dialogue permet une qualification d'égalité. Autrement dit, le dialogue rompt les relations hiérarchiques et autoritaires de l'éducation traditionnelle.

Cela signifie que chaque idée, opinion ou pensée est acceptée sur la base d'un critère de validité des arguments, au lieu d'être imposée au moyen du pouvoir ou du simple fait d'avoir un titre accréditant.

➤ **Transformation**

L'apprentissage dialogique cherche à transformer l'environnement socioculturel afin de transformer également l'apprentissage. De cette manière, la transformation des contextes avant l'échange de connaissances se fait par le biais d'interactions de toutes les personnes chez qui vous apprenez, y compris soi-même.

➤ **Dimension instrumentale**

Dans l'apprentissage dialogique, la dimension instrumentale est comprise comme celle des moyens ou des outils qui forment la base pour réaliser le reste des apprentissages, étant un principe essentiel pour assurer une éducation de qualité.

L'objectif de cette dimension est d'éviter l'exclusion sociale grâce à l'intervention et à la participation de toutes les personnes appartenant aux communautés d'apprentissage.

➤ **Création de sens**

La création de sens fait référence à la création d'une orientation vitale de notre existence.

L'implication des familles dans les communautés et l'éducation de leurs enfants ; ainsi que la création d'espaces d'interaction et de dialogue pour résoudre des problèmes ensemble.

Le modèle dialogique vise à façonner tout un univers d'apprentissage avec un contexte social et éthique qui dépasse la simple administration et l'assimilation de connaissances.

➤ **La solidarité**

La solidarité permet de développer des routines et des expériences éducatives basées sur l'égalité, il est nécessaire d'assimiler une conception égalitaire de l'éducation, dans laquelle le bien-être éducatif est poursuivi de tous les apprenants.

Ainsi, le principe de solidarité favorise une éducation inclusive offrant les mêmes possibilités à tous les apprenants et qui, loin de favoriser la compétitivité entre eux, favorise la collaboration et le partage de mécanismes et de techniques d'apprentissage.

Ceci implique que les enseignants, les apprenants et le reste de la communauté s'engagent à veiller à ce que tous les apprenants puissent bénéficier de résultats scolaires satisfaisants.

➤ **Égalité des différences**

Traditionnellement, on a compris que la diversité au sein de la classe tend à entraver les processus d'enseignement, d'où la nécessité supposée de créer des salles de classe et des classes spécifiques pour les élèves ayant des besoins particuliers et favoriser la ségrégation et les inégalités éducatives.

Au contraire, dans le modèle dialogique, cette diversité est reconnue et acceptée, à la différence que cette diversité est utilisée pour son propre bénéfice en tant que moteur de l'apprentissage. Enfin, ce principe soutient le droit des enfants de bénéficier d'une éducation de qualité, quelles que soient leurs caractéristiques ou leur situation personnelle.

II. Avantages et contributions

Quelques avantages et contribution de la pédagogie dialogique au domaine de l'éducation actuelle.

Ces avantages sont spécifiés dans les points suivants

- Créer un langage commun qui favorise le fonctionnement du groupe et l'inclusion de tous les membres.
- Habilitation de la pensée individuelle et construction du savoir.
- Promotion de valeurs telles que la communication, la collaboration et la responsabilité.
- Amélioration des compétences pour le travail en équipe.
- L'accompagnement et l'inclusion dans un groupe de travail favorise la motivation pour apprendre.
- Génération d'une interdépendance positive dans laquelle les membres du groupe ont besoin les uns des autres pour s'améliorer et apprendre.
- Évaluation positive de collaborations et contributions individuelles.
- Amélioration d'un contexte de discussion et de communication constructive.

- Génération de synergies au sein des groupes d'apprentissage.
- Accorder des opportunités à tous les apprenants, quelles que soient leurs capacités et leur situation personnelle.
- Encourage l'implication et la participation active des apprenants et du reste de la communauté.

III. Les limites de la pédagogie dialogique

Les limites de la pédagogie dialogique sont à deux niveaux, au niveau de l'enseignant et au niveau de l'apprenant.

- **Pour l'enseignant, la mise en place d'une telle pédagogie demande beaucoup de travail, que** ce soit sur le plan du contenu que sur le plan humain. Par ailleurs, celui-ci doit revoir sa posture, puisqu'il est désormais un accompagnateur, un médiateur du savoir, et non celui qui le transmet de façon verticale. Il doit donc encadrer sans diriger de façon autoritaire, et placer les apprenants au centre tout en veillant à ce qu'ils ne soient pas livrés à eux-mêmes. Il doit aussi savoir faire face aux éventuelles résistances (parfois fortes) de son groupe.
- **Les apprenants, de leur côté, peuvent ainsi être déroutés par cette approche. Ils peuvent aussi** être sujets à une surcharge cognitive et se sentir dépassés par le nombre d'éléments qui interagissent et doivent être traités simultanément.

Certains auteurs ont démontré que cette pédagogie fonctionne bien avec les apprenants performants, mais est plutôt défavorable aux éléments faibles et moyens, s'elle peut donc être à l'origine d'inégalités.

Conclusion

Au terme de ce travail, il ressort que le modèle dialogique permet à l'élève d'échanger en allant au-delà des limites de ses propres idées et d'observer certaines réalités à partir du point de vue de l'autre. Cette méthode d'apprentissage obéit à certains principes, des avantages, mais a également des limites. Ce modèle est important car il complète l'acte pédagogique. Sa connaissance et son utilisation permet de réaliser les apprentissages avec efficacité.

TD2/2

Introduction

I- approche définitionnelle

II- fondement théorique

III - le rôle du formateur

IV- le rôle de l'apprenant

Conclusion

INTRODUCTION

Selon François Clerc, « La pédagogie est l'ensemble des savoirs scientifiques et pratiques, des compétences rationnelles et sociales mobilisées par l'enseignant pour enseigner. ». La pédagogie est donc l'art d'enseigner et de dispenser le savoir à quelqu'un. Il existe plusieurs modèles permettant de véhiculer le savoir. Ainsi, le modèle dialogique fait partie intégrante des orientations psychopédagogiques. Dès lors quelle est l'implication du modèle dialogique dans le processus enseignement/apprentissage ? Dans notre analyse, nous montrerons les différents contours de ce modèle.

I- APPROCHE DEFINITIONNELLE

Le modèle dialogique est un modèle d'orientation pédagogique qui met l'accent sur l'activité communicationnelle entre le formateur et l'apprenant en vue de faciliter l'apprentissage. La scène du processus d'apprentissage est occupée par le dialogue entre le formateur et l'apprenant. L'un et l'autre partagent les responsabilités d'apprentissage, s'engagent dans l'explication de la matière à connaître. Le dialogue est au cœur de la formation. Cette conception pose comme postulat que pour permettre à l'apprenant de se développer, il faut d'abord avoir confiance en lui. La position du modèle dialogique est l'acceptation et l'accueil réciproque de l'un et de l'autre des partenaires du binôme d'apprentissage que sont le formateur et l'apprenant.

Objet

Formateur

Apprenant

II- FONDEMENT THEORIQUE

Le fondement théorique permet de cerner les caractéristiques de la pédagogie, de découvrir l'histoire de la pédagogie et de dégager des ressemblances. Dans le modèle dialogique, le fondement théorique consiste à échanger avec quelqu'un pour s'expliquer quelque chose.

III- LE ROLE DU FORMATEUR

Dans le modèle dialogique, le formateur crée, entretient un climat d'échange et de confiance en l'apprenant. Dans ce type d'enseignement, le formateur adopte une attitude non interventionniste à l'égard de l'apprenant. Son rôle est de créer un environnement riche et varié susceptible de permettre à l'enseigné d'opérer le choix nécessaire à sa connaissance.

IV- LE ROLE DE L'APPRENANT

L'apprenant a comme rôle de découvrir et de comprendre son rapport au réel. Centrées sur les composantes affectives de l'apprenant, les connaissances sont gérées en fonction de ses intérêts et de ses besoins et les tâches d'apprentissage sont généralement globales plutôt que parcellaires.

CONCLUSION

Au terme de notre analyse, nous retenons que dans le modèle dialogique, l'on privilégie la relation mixte entre le formateur et l'apprenant. Cependant, il serait impérieux de faire le jumelage des différents modèles pédagogiques que sont le modèle explicatif, le modèle constructiviste et le modèle dialogique au service de l'école pour un apprentissage réussi. Ainsi, cette union pourrait soigner un temps soit peu les maux qui minent l'apprentissage en milieu scolaire.

TD3/2

Sujet : L'apport de Laurence Kohlberg dans le développement de la personne et aussi son impact dans l'enseignement

Introduction

- I. La méthode Kohlberg
- II. Caractéristique du développement moral
- III. Les niveaux de développement moral et leur impact
 - 1. Les niveaux de développement
 - 2. L'impact de la méthode de Kohlberg sur l'enseignement

Conclusion

Introduction

La théorie du développement morale du psychologue Laurence Kohlberg est inspirée de celui du développement cognitif par pallier du psychologue Suisse Jean Piaget. Celle-ci se distingue du model de Piaget en intégrant la morale dans son approche de la compréhension de personne. Cependant, quel est l'apport de Laurence Kohlberg dans le développement de la personne et aussi son impact dans l'enseignement ?

Dans notre analyse, nous présenterons d'abord la méthode de Kohlberg, ensuite les niveaux de développement et enfin son impact dans l'acte pédagogique.

I- La méthode de Kohlberg

Kohlberg laisse de côté la première étape de l'intelligence sensori-motrice proposée par Jean Piaget et emploie les trois étapes du développement cognitif du Psychologue Suisse (Piaget). Il nomme ces trois étapes : La moralité préconventionnelle ; la moralité conventionnelle et la moralité postconventionnelle. Ensuite il dégage (6) six stades susceptibles de jugement moral (chacune des trois étapes se subdivise en deux stade). Pour déterminer alors le stade de développement moral atteint par un enfant, Kohlberg pose des dilemmes moraux à des sujets. Ces dilemmes moraux sont des situations problématiques pour lesquels le sujet va devoir effectuer un choix de valeur, prendre une décision. L'un des plus célèbre est le dilemme de Heinz. Le but est d'amener le sujet à son maximum de réflexion éthique. Les tests ne sont pas des tests conçus à des fins diagnostics, mais pour déterminer le stade de développement atteint d'une personne. Pour se faire, Kohlberg n'utilise pas la réponse en elle-même, mais plutôt la justification.

II- Caractéristique du développement moral

Kohlberg a développé sa théorie en soumettant des sujets à une diversité de dilemme moraux et en analysant leur forme de raisonnement. Les réponses et les justifications données ont été classé en trois niveaux, se divisant chacun en deux stades dont les caractéristiques sont :

- **Séquentielles** : c'est à dire qu'elle se développe par étape successive qui ne peuvent être devancée
- **Irréversible** : Une fois l'un des stades est acquis, une personne ne peut régresser à un stade antérieur. Sauf dans le cas de maladie telle que la maladie d'Alzheimer.
- **Intégratif** : Une personne ayant acquis un stade supérieur est en mesure de comprendre les raisonnements de personne ayant atteint les stades précédant.

- **Transculturelle** : c'est-à-dire que, dans toutes les cultures, le développement moral suit les mêmes étapes.
- Parfois **stagnant** : tous les individus n'atteignent pas nécessairement le stade suivant.

III- Les niveaux de développement et l'impact de la méthode de Kohlberg sur l'enseignement

1- Les niveaux de développement

a. Niveau de morale « préconventionnelle »

Ici, l'individu n'a pas encore conscience des conventions sociales.

- **Stade 1 (de 4 à 10 ans)** : L'individu cherche surtout à éviter les punitions (des parents par exemples). Il y a un respect aveugle de l'obéissance.
- **Stade 2 (de 4 à 10 ans)** : L'individu apprend et comprend qu'il est dans son intérêt de bien agir, car il aura des récompenses. Il fait valoir ses intérêts égoïstes pour parvenir à augmenter son bien-être.

b. Niveau de morale « conventionnelle »

L'individu voit le groupe social comme détenteur du pouvoir (famille, ami...)

- **Stade 3 (de 11 à 18 ans)** : A ce stade, l'individu cherche surtout à satisfaire les attentes des membres de son groupe d'appartenance, à être en accord. Il cherche donc à préserver les règles permettant un comportement prévisible. Il a aussi le souci des autres.
- **Stade 4 (de 11 à 18 ans)** : L'individu cherche à répondre aux règles sociales. Il recherche le respect de la loi et de l'ordre, il réfléchit au bien-fondé d'une action et s'interroge sur sa conformité, à la fois aux normes aux lois de la société dans laquelle il vit.

c. Niveau de morale « postconventionnelle »

Ici les deux derniers stades se situent hors du cadre de la société dans laquelle évolue la personne.

- **Stade 5 (dès l'adolescence)** : A ce stade l'individu a le sentiment d'avoir un engagement contractuel, consentit de lui, envers les individus de son entourage (parent

ou amis). Il se positionne dans une volonté de participer au bien-être de la communauté et dans une recherche de consensus.

- **Stade 6 :** L'individu possède de manière intime des principes éthiques universels qui ont une influence sur ce qu'il considère comme bien ou mal.

Par exemple, si une loi entre en conflit avec un principe fondé sur la dignité humaine, alors c'est le principe éthique qui prendra l'ascendant.

2- Son impact dans l'enseignement

L'intérêt de proposer un dilemme moral comme exercice à des apprenants n'est pas dans la résolution, mais dans les justifications qui seront apportées par l'élève. Alors, ce type d'exercice permet à l'enseignant de connaître le niveau de développement de l'élève à un instant (t). Cependant, il ne doit absolument pas faire part à l'élève ou à la classe. Le poids de la culture ne doit pas être sous-estimé dans le développement moral. Ainsi des cultures différentes auraient une manière différente de gérer un dilemme moral.

- Au niveau reconventionnel avec sa peur de la punition, l'enfant accepte et assimile les normes morales dictées par l'adulte (l'enseignant). Ce qui permet à l'enfant d'apprendre tôt la morale de la société.
- Au niveau conventionnel, le développement moral de l'enfant dépend de la manière dont l'adulte (parents, enseignants) entre en rapport avec lui. Alors son passage l'hétéronomie à l'autonomie de jugement nécessite un accompagnement éducatif par les parents, enseignants et les adultes qui entourent l'enfant. Ces personnes présentes dans son entourage impacteront positivement ou négativement l'enfant.

Conclusion

En conclusion, nous retiendrons que le développement moral de l'enfant selon Kohlberg augmente avec l'âge qu'il classe en trois niveaux, se divisant chacun en deux stades. Pour nous, il serait juste que l'enseignant dans l'acte pédagogique s'y intéresse afin de prévenir des difficultés d'apprentissage d'ordre cognitif.

Sujet : L'apport de Laurence Kohlberg dans le développement de la personne et aussi son impact dans l'enseignement

Introduction

I- Les étapes de développement moral selon Kohlberg

1. La morale préconventionnelle

2- La morale conventionnelle

3- La morale post conventionnelle

II- Apport de la théorie de Lawrence Kohlberg

1- Au plan social

2- Au plan pédagogique

Conclusion

Introduction

L'éducation des enfants a toujours été une question délicate dans la mesure où l'enfant se développe continuellement tant au niveau physique que moral. C'est ce qui a d'ailleurs conduit à la naissance de plusieurs courants de pensée, à savoir : le behaviorisme, le cognitivisme, le constructivisme et le socioconstructivisme. Avec une telle pluralité de théories, l'on se pose la question de savoir « Quelle théorie participerait au mieux à l'éducation de l'enfant ? » C'est pour répondre à cette préoccupation que nous nous penchons sur la théorie de Kohlberg qui s'inscrit dans le socioconstructivisme. Que dit alors cette théorie ? et quel est son apport dans l'éducation de la personnalité ? La réponse à chacune de ces questions fera l'objet de notre analyse.

III- Les étapes de développement moral selon Kohlberg

Lawrence Kohlberg psychologue américain est né en 1925 et décédé en 1987. Il soutient sa thèse de doctorat (the development of mode of thinking of choices in years 10 to16) 1958)

Fondant son travail sur la théorie des paliers d'acquisition de Jean Piaget, il est connu pour ses recherches dans le domaine de l'éducation d'où selon lui le développement de la personne est

lié à la morale et est rattaché aux normes de la société. A cet effet, il démontre qu'il existe trois niveaux de développement moral.

2. La morale pré-conventionnelle

Ce niveau se caractérise par l'égoïsme c'est-à-dire que l'enfant ne se soucie que de son intérêt propre, les règles lui sont extérieures et l'enfant ne les perçoit qu'à travers la punition et les récompenses.

Stade1 : Obéissance et punition

L'enfant adapte son comportement pour fuir les punitions. Les normes morales ne sont pas intégrées.

Stade2 : Intérêt personnel

A ce stade l'enfant intègre les récompenses en plus des punitions. Il réfléchit

4- La morale conventionnelle

L'enfant détient désormais une conscience. Il arrive à distinguer le bien du mal. A ce niveau, l'enfant découvre qu'il y a des règles préétablies dans la société pour son équilibre. Alors il doit s'y conformer pour éviter par exemple les punitions les sanctions, les réprimandes... on peut donc dire que c'est le lieu du conformiste. L'enfant respecte ces règles pour faire plaisir à l'adulte.

5- La morale post conventionnelle

Ce niveau est axé sur les principes moraux. Le sujet est orienté pour le bien commun et le contrat social. Il sait faire la part des choses. Il a une vision claire du bien et du mal. Les enfants à ce niveau fondent leur décision sur des principes plus abstraits qu'ils peuvent ne pas être définis par les lois de leur société particulière. Ils peuvent désobéir aux règles qui ne sont pas compatibles avec ses principes. Les personnes qui manifestent une morale post-conventionnelle voient les règles comme des mécanismes utiles mais modifiables idéalement, les règles devraient maintenir l'ordre social général et protéger les droits humains.

IV-Apport de la théorie de Lawrence Kohlberg

3- Au plan social

Grace à la conscience morale, une personne est capable d'évaluer les conséquences de ses gestes sur les autres et de comprendre si ce qu'elle fait, est bien ou mal. La conscience morale permet donc de juger les comportements qui sont acceptables ou non. La conscience morale représente la capacité d'une personne à prendre en considération le point de vue des autres avant d'agir. La conscience morale d'un enfant se développe petit à petit au fur et à mesure qu'il observe la réaction des adultes aux gestes qu'il pose. Elle permet alors de juger nos actions et celles des autres.

4- Au plan pédagogique

Le bien-être personnel par l'évitement des punitions et l'obtention de récompense.

La théorie de Kohlberg permet à l'enfant de juger les comportements acceptables ou non. Par exemple le respect des règlements de l'école dont ils veillent à l'application, le suivi en faisant la police entre eux.

La théorie de Kohlberg est favorable au travail de groupe en milieu scolaire. Le travail de groupe responsabilise chaque membre par l'attribution des tâches spécifiques, favorise l'entraide car les plus forts peuvent aider les plus faibles.

Par ailleurs Kohlberg souligne que le développement moral est transculturel. Ce qui veut dire que le développement moral suit les mêmes étapes quel que soit le lieu où l'on se trouve. C'est la raison pour laquelle la morale est enseignée à l'école à travers l'ECM ou l'EDHC afin que l'enfant acquière le savoir-vivre classique.

Conclusion

En définitive, nous pouvons retenir que dans la théorie de Kohlberg, le développement de l'homme se situe à trois niveaux : le développement moral préconventionnel, le développement moral conventionnel et le développement postconventionnel ou principes moraux. En effet selon lui, les principes éthiques et moraux sont au cœur du développement de la personne.

TD1

PLAN DETAILLE

INTRODUCTION

I. DEVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR ET COGNITIF

II. DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNALITE ET DES RELATIONS SOCIALES

CONCLUSION

INTRODUCTION

Le milieu scolaire apparaît comme le lieu privilégié de l'apprentissage, de diffusion de la culture intellectuelle, du développement global de l'enfant. L'enfant (6 à 12 ans) au cours de son cursus scolaire primaire, différents changements s'opèrent dans le développement de l'enfant tant au niveau psychomoteur et cognitif qu'au niveau du développement de la personnalité et des relations sociales. Comment alors se manifeste le développement dans chaque domaine ? La réponse à cette problématique constituera le corps de notre recherche.

I. DEVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR ET COGNITIF

Le développement de l'enfant débute avant même sa naissance, in-utéro, durant sa vie fœtales, période durant laquelle les fonctions neurologiques et physiologiques essentielles se structurent. Ces fonctions, lui permettront après sa naissance de découvrir ses compétences et de les accroître. Le développement psychomoteur décrit la prise de contrôle progressive par l'enfant de son système musculaire au fur et à mesure de la disparition de la motricité primaire (réflexe archaïque), de la maturité de son système nerveux central.

Est cognitif ce qui a trait à la cognition et donc ce qui appartient ou est lié à la connaissance, à la pensée et à l'apprentissage. Un être cognitif a la capacité d'apprendre et d'organiser ses connaissances. Il est doué de raison sans tenir compte de l'affectif.

1. Développement psychomoteur

a. Caractéristiques du développement psychomoteur (6 à 12 ans)

L'enfant du CP :

- Physique encore fragile (silhouette grêle, un corps menu qui porte une tête relativement développée).
- Développement rapide de la coordination motrice et sensori-motrice

L'enfant du CE :

- Ses gestes sont de plus en plus sûrs, coordonnés
- La spécialisation et la latérisation progressent, il s'oriente aisément, il désigne correctement la main droite, la jambe gauche d'une personne placée en face de lui.

L'enfant du CM :

- Passion pour les jeux exigeant une dépense musculaire.
- Acquisition d'un sens plus dynamique de l'espace et du temps mais pas encore totalement maîtrisés.
- Activité motrice accrue, grand progrès de l'agilité et de l'habileté manuelle

b. Implication pédagogique

L'enfant du CP :

- Le maître alterne les activités et les temps de détente ou de repos
- Il veille à ce qu'il se tienne droit
- Il multiplie les exercices psychomoteurs

L'enfant du CE :

- Les exercices psychomoteurs doivent être plus complexes ;
- Le jeu reste indispensable ainsi que les activités manuelles ;
- Les exercices écrits seront courts car l'écriture des mots reste encore lente.

L'enfant du CM :

- L'animation sportive par les jeux à règles sera proposée ;
- L'importance des activités d'expression et de création.

2 -Développement cognitif

a. Les caractéristiques du développement cognitif

Il s'agit ici de l'intelligence préopératoire pour l'enfant de CP, c'est le niveau intuitif.

Sa pensée reste limitée par l'environnement perceptuel ou vit l'enfant. Il est caractérisé par :

- L'irréversibilité : incapacité à envisager une série d'opérations inverses qui permettraient un retour à la situation initiale.

Exemple : on prend une patte et on la découpe. En les regroupant peut-on retrouver la patte initiale ? L'enfant dira NON.

- La non conservation : l'incapacité de l'enfant à concevoir qu'une quantité demeure identique c'est-à-dire qu'elle est conservée malgré un changement de son apparence.
- La non sériation : incapacité à insérer une nouvelle série dans la série initiale.

Exemple : Si l'enfant sait qu' $A < B$ et $B < C$ il ne sait pas qu'alors $A < C$

- La non maîtrise de l'espace et du temps.

Exemple 1 : des deux camarades nés en même temps, le plus grand de taille est le plus âgé.

Exemple 2 : Trois bonhommes A, B, C sont enfilés sur une tringle. On les lui montre et on les cache derrière un écran, l'enfant est incapable de prévoir l'ordre de passage des trois bonhommes selon que l'on tire à droite ou à gauche avec ou sans rotation

L'enfant du CE/CM

Les formes d'intelligence qui concernent l'enfant du CE/CM sont l'intelligence opératoire concrète et l'intelligence opératoire formelle.

L'intelligence opératoire concrète (7 à 11 ans)

L'enfant au cours de ce stade acquiert les bases de la pensée logique qui caractérise le stade suivant. L'intelligence concrète débute avec l'apparition des opérations intellectuelles réversibles dont l'indicateur est l'acquisition du principe de conservation. Pendant cette période, l'enfant est capable de :

- Classer les objets ;
- Ordonner les objets ;

- Dénombrer les objets et arriver à l'idée de nombre ;

L'intelligence opératoire formelle (12 à 18 ans)

Au lieu de partir sur la manipulation de objets, la pensée formelle s'attache à l'analyse des énoncés verbaux, à la logique des propositions. L'adolescent ne raisonne plus comme l'enfant du réel au possible mais du possible au réel. C'est le raisonnement hypothético-déductif de l'adolescent.

b. Implications pédagogiques

La théorie de Piaget tel que nous venons de la présenter succinctement à trois principales implications au plan pédagogique.

- Exigence de l'activité du sujet.
- La répétition de l'action favorise la consolidation des schèmes et la maîtrise des instruments. Ainsi donc l'action pédagogique doit favoriser les répétitions d'actions, d'échanges, d'adaptation de l'individu aux différentes actions proposées dans le milieu.
- La prise en compte du niveau de structuration du sujet.

Les exercices, les méthodes, les techniques et programmes d'enseignement doivent s'adapter aux :

- Différents stades de développement intellectuel de l'enfant ;
- Différences individuelles.

On n'apprend pas n'importe quoi, à n'importe qui, à n'importe quel âge.

- La nécessaire variété et richesse du stimulus du milieu.

Si pour favoriser le développement cognitif, les pratiques éducatives doivent multiplier les échanges du sujet avec le milieu, ce milieu lui-même doit présenter deux caractéristiques essentielles :

- D'une part être source de perturbation c'est-à-dire susciter des problèmes chez l'apprenant ;
- D'autre part offrir des conditions nécessaires aux équilibres, c'est-à-dire aux constructions, aux solutions.

II. DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNALITE ET DES RELATIONS SOCIALES

1. Typologie de la morale selon Jean Piaget

a. La morale hétéronome (6 à 7 ans)

L'enfant manifeste un respect unilatéral à l'adulte, à sa loi, à ses consignes et à ses ordres. Un comportement sera jugé bon s'il se conforme à des règles établies par un adulte. La morale est alors déterminée par la prise en considération uniquement des conséquences de l'acte. L'obéissance est essentiellement commandée par la crainte de la punition. La punition juste est pour l'enfant, la punition d'expiation administrée par une autorité adulte.

b. La morale autonome (7 à 12 ans)

La moralité est celle de la coopération et de la réciprocité qu'elle entraîne. Et c'est par l'expérience de la coopération avec ses pairs, ses camarades que l'enfant s'affranchit de la contrainte que l'autorité adulte exerçait sur lui et va juger de façon autonome. Il a intériorisé les règles morales et admet la possibilité de les modifier en fonction des besoins humains et de la situation. Le jugement sur le juste et l'injuste, le bien et le mal sera fait non plus en fonction des conséquences de l'acte mais en fonction des intentions. Les sanctions les plus justes sont celles où l'enfant est amené à réparer la faute.

Conclusion

L'éducation en milieu scolaire tient compte des différents stades d'évolution de l'enfant ; notamment la troisième enfance (6 à 12 ans). Ici, l'enfant est en pleine croissance, il est moins fragile qu'au préscolaire. Cependant, il convient au formateur (enseignant) de tenir compte de l'évolution générale, au plan mental, socio-affectif et intellectuel de l'enfant pour faciliter ses acquisitions

TD1/3

Sujet : l'apport de wallon dans le développement de la personne

Introduction

- I- Les différents stades de la théorie de Henri wallon
 - 1- Le stade impulsif et émotionnel (0 - 1 an)
 - 2- Le stade sensori-moteur et projectif (1 - 3 ans)
 - 3- Le stade du personnalisme (3 – 6 ans)
 - 4- Le stade catégoriel (6 – 11 ans)
 - 5- Le stade de la puberté et de l'adolescent (11 – 18 ans)
- II- Apport de la théorie de wallon
 - 1- Théorie wallonnienne de la socialisation de l'enfant
 - 2- Au niveau du rendement scolaire

Conclusion

Introduction

Le développement de la personne est l'un des termes les plus traités dans le domaine des sciences de l'éducation par plusieurs auteurs notamment HENRI WALLON ET KOLHBERG. Le thème soumis à notre réflexion est celui du développement de la personne selon HENRI WALLON, psychologue, médecin et homme politique français né le 15 juin 1879 à Paris et mort le 01 décembre 1962 à Paris. Dès lors quelle est la contribution des travaux d'HENRI WALLON sur le développement de la personne ? Quel est également son implication dans l'enseignement ?

Les réponses à ces préoccupations trouveront sa justification dans la suite de notre analyse.

I- LES DIFFERENTS STADES DE LA THEORIE D'HENRI WALLON

Le développement de la personne progresse selon une succession de stades : le stade impulsif et émotionnel, le stade sensori-moteur et projectif, le stade du personnalisme, le stade catégoriel et le stade de la puberté et de l'adolescent.

1- Le stade impulsif et émotionnel (0-1 an)

Ce premier stade est parfois décomposé en deux périodes, il est prédominé par le facteur affectif.

- La première période, « impulsive », a lieu de la naissance à 3 mois, le nouveau-né dépend totalement de ses parents et du milieu extérieur pour obtenir satisfaction de ses besoins primaires. Les gestes ne sont pas précis, il s'agit seulement de réflexes et d'automatismes également appelés « désordre gestuel ».
- Dans un deuxième temps, de 3 mois à un an a lieu le stade "émotionnel". Aux besoins primaires s'ajoutent les émotions qui se différencient petit à petit grâce aux réponses de l'entourage. Elles permettent à l'enfant d'être mieux compris par le monde extérieur, de préciser sa gestuelle et d'adapter ses réactions.

2- Le stade sensori-moteur et projectif (1-3 ans)

C'est à ce moment-là, en général, que l'enfant développe deux aptitudes importantes : la marche et le langage. Il apprend également à appréhender les objets qui l'entourent en les attrapant, en jouant ou en les nommant, il explore son environnement d'autant plus facilement avec une fonction motrice développée. L'enfant va dès lors développer différentes intelligences telles que celle des « situations » mise en place par l'intelligence discursive. Vers la fin de ce stade, on parle de « stade projectif » car l'enfant projette sa pensée grâce à ses gestes.

3- Le stade du personnalisme (3-6 ans)

Habituellement, le début de ce stade va de pair avec la crise de personnalité aussi appelée « crise de 3 ans ». Il s'agit de la découverte de l'opposition et de la négociation, l'enfant l'utilise dans toutes les situations et cherche l'attention. Il découvre sa volonté et tente de remettre en question le cadre qui lui a été défini par tous les moyens. En tant qu'adulte, il faut bien veiller à instaurer et à faire respecter les règles et les limites pour conserver son autorité. Un peu plus tard, vers 4 ans, l'enfant veut séduire pour convaincre et il peut changer son comportement en fonction des personnes avec qui il interagit pour influencer selon ses volontés. D'autres sentiments apparaissent comme la jalousie et la timidité et peuvent rendre plus difficile les relations avec les autres.

4- Le stade catégoriel (6 – 11 ans)

Le développement de l'enfant sera davantage guidé par l'intelligence que par l'affectivité. Il acquiert de nombreuses capacités d'apprentissages telles que la concentration ou la mémorisation. Il aura également plus de contact avec les autres et le monde extérieur, sa personnalité est plus polyvalente et sait s'adapter en fonction du groupe dans lequel il évolue. Enfin, le stade catégoriel s'associe avec la capacité de se représenter les choses de manière abstraite.

5- Le stade de l'adolescence (11-18 ans)

Pour ce dernier stade, ce sont les conduites affectives qui prédominent sur les activités intellectuelles. On se concentre sur soi, le nouveau corps que la puberté apporte et les nouveaux sentiments que l'on ressent. Cette dernière période avant l'âge adulte permet de finaliser la construction de la personnalité qui a débuté dès la naissance. L'adolescent s'approprie alors des valeurs qui détermineront les choix de sa vie d'adulte.

II- APPORT DE LA THEORIE DE WALLON

1- Théorie wallonnienne de la socialisation de l'enfant

La théorie du développement de la personnalité est beaucoup plus large chez Henry wallon. En effet, wallon va prendre en compte la dimension sociale, affective et cognitive. Notons que sa théorie du développement présente deux influences théoriques majeures : la théorie évolutionniste de Darwin en s'appuyant sur l'évolution en termes d'adaptation ainsi qu'une influence importante du milieu. Ainsi que la théorie marxiste dans laquelle, le milieu n'est pas que biologique mais aussi social. En gros selon wallon, l'homme n'est pas seulement un être biologique mais un être social. A ce niveau, il dira que le bébé humain étant très immature (par rapport aux autres bébés mammifères), il aura besoin d'entrer en contact avec les adultes pour qu'ils puissent lui fournir tout ce dont il a besoin. Prenons comme exemple le cas d'un nouveau-né qui doit compter que sur ses parents pour manger, boire, se déplacer etc... c'est pour cela que le milieu humain est le premier milieu auquel l'enfant doit s'adapter. Déjà sur ce point, il y a une différence avec PIAGET qui parle lui d'adaptation avec le monde physique.

En plus de cela, wallon soutient également que l'enfant est doté génétiquement de moyens pour communiquer et qu'il va les développer avec les maturations nerveuses ainsi qu'avec les stimulations sociales. C'est pourquoi il va présenter trois aspects critiques de l'évolution des comportements qui sont : le mouvement, l'émotion et l'imitation. Le rôle de l'interprétation de l'entourage est crucial pour l'enfant. C'est à ce niveau qu'intervient le centrifuge.

De ce qui précède, nous pouvons affirmer que les relations avec le milieu humain, social apparaissent avant celles du milieu physique. Qu'en est-il de l'impact du développement de la personne sur le rendement scolaire ?

2- Au niveau du rendement scolaire

En ce qui concerne les sciences de l'éducation, HENRY WALLON approuvait la conception pédagogique qui touchait la méthode active à condition que ces sciences soient utilisées de manière bien particulière en vue d'établir une osmose constante entre l'école et la vie sociale. C'est pour cette raison que dans l'acte pédagogique, il va privilégier le modèle constructiviste à travers lequel les élèves apprennent lorsqu'ils construisent leurs propres connaissances. Cela favorise le développement cognitif de l'apprenant et lui permet de donner un sens à son monde.

Conclusion

Au terme de notre analyse, retenons que wallon propose une théorie du développement de la personnalité dans sa globalité. Il considère ce développement à travers l'interdépendance des facteurs biologiques et sociaux tout en accordant un rôle privilégié au milieu humain.

TD2/2

Introduction

I -approche définitionnelle

- 1- Milieu scolaire**
- 2- Développement de l'enfant**

II- Développement de l'enfant en milieu scolaire (6-12 ans)

- 1- Au plan psychomoteur**
- 2- Au plan cognitif et moral**
- 3- Au plan des relations sociales et de la personnalité**

III- orientation pédagogique

Conclusion

Introduction

Jean jacques rousseau disait « commencez par connaître vos enfants car très assurément vous ne les connaissez pas ». Cette pensée marque nettement la rupture entre la conception ancienne de l'éducation qui met l'accent sur les contenus à enseigner et les nouvelles conceptions qui privilégient l'adaptation des contenus et des méthodes au niveau psychologique de l'enfant. Ainsi, l'école est bien le cadre idéal et privilégié pour l'apprentissage et le développement de la personnalité de l'enfant. Comment le développement de l'enfant à ce niveau s'opère-t-il ? La réponse à cette question conduira à donner quelques définitions notionnelles, ensuite montrer le développement de l'enfant en milieu scolaire et enfin donner les orientations pédagogiques dans ce milieu.

I- Approche définitionnelle

1- Milieu scolaire

Le milieu scolaire est le cadre privilégié de l'enseignement et de l'éducation. Il rassemble toutes les ressources permettant la pratique éducative et innovante. C'est un vecteur privilégié de diffusion d'une culture du risque en direction des enfants et adolescent.

2- Développement de l'enfant

Le développement de l'enfant est défini comme l'ensemble des phénomènes qui participent à la transformation progressive de l'être humain de la conception à l'âge adulte.

II- Le développement de l'enfant en milieu scolaire

1- Au plan psychomoteur

Ce domaine englobe les changements physiques et physiologiques ainsi que les compétences rattachées à la manipulation d'objets, à la dextérité, aux mouvements humains observables. Ce domaine concerne la maîtrise du corps et l'apprentissage. C'est le domaine du savoir-faire dont dispose l'individu pour agir sur le milieu. Exemple : l'acquisition de la force et de la résistance. Ce développement moteur se fait surtout au de l'enfance à trois niveaux :

D'abord, de 6-8 ans, l'enfant possède une silhouette grêle avec une démarche indécise (physique encore trop fragile). Tantôt passif et lent, tantôt vif et brusque. Il y a une latéralisation imparfaite et une perception synchrétique. Il est instable dans le jeu.

Ensuite de 8-10 ans, l'enfant a une gestion de plus en plus sûre et coordonnée, il s'oriente aisément (spatialisation et latéralisation progressive). L'enfant prend conscience de la conservation des quantités. Il aime les jeux mettant en œuvre son adresse et son habileté. Ici, sa croissance est plus lente et régulière. Il désigne correctement la main droite, la jambe gauche d'une personne placée en face de lui.

Enfin, de 10-12 ans, nous remarquons que l'enfant de 10 ans a une passion pour les jeux de plein air exigeant une dépense musculaire accrue mais n'est pas exagérément actif. L'acquisition d'un sens plus dynamique du temps et de l'espace. A 11 ans, il a une capacité motrice accrue. A 12 ans, il a une capacité d'organiser son énergie et à cet âge, les enfants ont un enthousiasme pour les sports.

2- Au plan cognitif et moral

C'est le domaine du savoir qui renvoi à l'ensemble des connaissances identifiées sous le vocable d'attitudes ou de compétences intellectuelles.

Exemples :

✚ **De 6-8 ans**, la pensée de l'enfant prélogique caractérisée par l'incompréhension des relations.

✚ **De 8-10 ans**, il acquiert les bases de la pensée logique sans support du concret.

✚ **A partir de 11 ans**, l'enfant acquiert la pensée logique sans support du concret. C'est donc à la troisième enfance (de 6-12 ans) que l'assimilation atteint le maximum de son intensité.

Dans le milieu scolaire, la morale de l'enfant est conventionnelle. C'est-à-dire, les actions morales sont celles qui correspondent aux attentes de ses pairs qui valorisent la confiance, la loyauté.

3- Au plan des relations sociales et de la personnalité

A la troisième enfance, les activités sexuelles diminuent car l'enfant éprouve le dégoût, les aspirations morales et éthiques apparaissent. L'enfant transforme ses pulsions sexuelles en pulsions de savoir par sublimation.

Le développement des relations sociales se caractérise par la familiarisation de l'enfant avec ses pairs et cela se réalise dans le jeu, les activités coopératives et compétitives.

Au niveau de la personnalité, notons qu'à ce stade, l'enfant reste toujours attaché aux parents mais les comportements d'attachement sont moins visibles au fur et à mesure que l'enfant grandit sauf en cas de situations stressantes.

III- Orientations pédagogiques

- Sur le plan psychomoteur l'accent doit être mis sur les épreuves physiques et sportives (EPS) qui sont basées sur les besoins de jouer, la capacité de l'enfant à faire ses exercices physiques avec plaisir.
- Sur le plan cognitif et moral, l'enseignement doit être beaucoup basé sur le concret, car l'assimilation est plus facile si les matières sont présentées d'une façon pratique et avec assez d'expérimentation. Aussi, l'accent doit être mis sur l'établissement, l'organisation des classes, les activités pédagogiques, la taille de l'établissement et sa gestion et la qualité des enseignants. Car le développement cognitif et moral à ce stade est aussi influencé par la qualité de l'école que l'enfant fréquente.
- De ce qui est des relations sociales et de la personnalité, l'enseignant doit créer dans sa classe un climat de sécurité affectif et mettre l'accent sur les travaux de groupe.

Conclusion

En somme, nous retiendrons que le développement de l'enfant en milieu scolaire s'opère différemment. Le milieu scolaire reste donc un cadre idéal pour l'apprentissage de l'enfant car, il y subit un changement important sur le plan psychomoteur, cognitif, moral ainsi que sur le plan des relations sociales et de la personnalité.

TD2/1

Introduction

- I- L'apport de Kohlberg dans le développement de la personne
 - 1- La morale pré-conventionnelle (4-10 ans)
 - 2- La morale conventionnelle (11-18 ans)
 - 3- La morale postconventionnelle
 - II- L'apport du développement du raisonnement moral dans L'enseignement
- ### **Conclusion**

Introduction

Le développement moral est la capacité d'un individu à réfléchir sur les problèmes moraux. Il décrit également le processus de croissance psychologique naturelle et à long terme d'une personne. Cette théorie développée par Laurence Kohlberg, psychologue Américain du XXème siècle a été inspirée par le modèle de développement cognitif par paliers d'acquisition de Jean Piaget. En quoi consiste la théorie de développement moral de la personne développée par Laurence Kohlberg ? Quel est l'apport de cette théorie dans l'enseignement ? Notre travail consistera à répondre à ces différentes préoccupations.

I-L'apport de Kohlberg dans le développement de la personne

En laissant de côté la première étape de l'intelligence sensori-motrice proposée par Jean Piaget, Kohlberg emploie les trois étapes du développement cognitif du psychologue Suisse. Kohlberg nomme ces trois étapes : la moralité pré-conventionnelle, la moralité conventionnelle et la moralité post-conventionnelle. Ensuite, il dégage six stades successifs du jugement moral ; chacune des trois étapes se subdivisant en deux stades.

1- La morale pré-conventionnelle (4-10 ans)

A ce niveau, la morale est soumise à des événements extrinsèques et se caractérise par l'égoïsme. L'enfant ne se soucie que de son intérêt propre, les règles lui sont extérieures et il ne les perçoit qu'à travers la punition et la récompense. ● **Stade1 : Obéissance et punition**

L'enfant adapte son comportement pour fuir les punitions. Les normes morales ne sont pas intégrées.

- **Stade 2 : Relativisme instrumental et individualisme**

A ce stade, l'acte est jugé moral si le résultat rencontre les intérêts et les besoins de l'individu et le cas échéant ceux des autres. L'enfant intègre les récompenses en plus des punitions.

2- La morale conventionnelle (11- 18 ans)

Il s'agit de la moralité de conformité. L'individu apprend à satisfaire des attentes, obéir à des lois, des règles générales.

- **Stade 3 : Relation interpersonnelle et conformité aux attentes mutuelles**

La famille ou le groupe de personne dont l'enfant fait partie devient important : les actions sociales sont celles qui correspondent aux attentes des autres. Le plus important, c'est le maintien des bonnes relations.

- **Stade 4 : Autorité et maintien de l'ordre social**

L'enfant intègre les normes sociales. Il respecte les lois même si cela va contre son intérêt et qu'il sait pouvoir échapper à la sanction. Il se conforme aux règles car la loi du système social.

3- La morale post-conventionnelle ou principes moraux

Ce troisième niveau n'est atteint qu'à l'adolescence et selon Kohlberg, beaucoup de personnes ne dépassent pas ce niveau. L'individu fonde son jugement moral sur des valeurs supérieures que la loi retranscrit imparfaitement. Il considère donc que le respect de la loi est nécessaire, mais, il peut reconnaître des conflits qui l'entraînent dans des dilemmes moraux entre ce respect des lois et des principes qui les fondent.

- **Stade 5 : contrat social et droits individuels**

L'action morale doit tendre vers le meilleur pour le plus grand nombre ; l'adolescent ou l'adulte sait qu'il existe différents points de vue et que les valeurs sont relatives. Toutefois, certaines valeurs sont absolues comme l'importance de la vie humaine, la liberté de chacun ; elles doivent être défendues à tout prix. L'individu pense qu'il est dans l'intérêt de la société de respecter les lois.

- **Stade 6 : Principes éthiques universels**

L'adulte développe des principes éthiques librement choisis pour déterminer ce qui est bien et s'y conforme. Le jugement moral se fonde sur des valeurs morales à portée universelle et est adopté personnellement par le sujet à la suite d'une réflexion éthique. Ces valeurs morales que

se donne le sujet priment sur le respect des lois. Ainsi, la personne est prête à défendre un jugement moral minoritaire. Elle est capable de juger bonne une action illicite ou au contraire de juger mauvaise une action licite.

II- L'APPORT DU DEVELOPPEMENT DU RAISONNEMENT MORAL DANS L'ENSEIGNEMENT

L'enfant est un individu qui a sa mentalité propre dont le développement psychologique est régi par les lois particulières. Sur cette base, toute action éducative est vouée à l'échec si elle ne prend pas en compte sa dynamique psychologique. L'enfant construit sa connaissance dans l'action et par l'action. Ainsi, selon Kohlberg, en plus d'être un être moral, l'enfant est aussi social. Cet être social apprend mieux dans un groupe. D'une part, le capital de connaissance s'accroît très rapidement grâce à la complémentarité des membres du groupe. D'autre part, le travail de groupe permet de vaincre l'inhibition et la peur. Il forge l'esprit de l'individu au contact avec les autres et éveille son intelligence. Ainsi, par le travail de groupe bien mené, l'intelligence de l'enfant se développe car c'est en manipulant, en constituant des ensembles d'objets, en réalisant les activités pratiques, verbales et intellectuelles que l'enfant accède progressivement à la pensée hypothético-déductive. L'élève devient autonome car il dépend moins du maître auquel il fait seulement appel quand il en éprouve le besoin.

Par le travail de groupe, l'enfant apprend les notions de démocratie, de respect des règles, le travail coopératif et se fait aider à travers le tutorat de ses pairs. Le travail de groupe développe donc la personnalité de l'élève, réduit l'anxiété, valorise ses compétences, renforce sa prise de conscience sur la valeur des activités scolaires qu'il accomplit.

Conclusion

En définitive, nous retenons que la théorie sur le développement du raisonnement moral développée par Laurence Kohlberg se justifie. Les six stades du développement moral de la personne mettent en lumière l'influence de la morale sur le développement de la personne et son implication dans le processus enseignement/apprentissage. Toutefois, un septième stade ne serait-il pas envisageable d'autant plus que les facteurs tels que la religion, la métaphysique...pourraient influencer la morale sociale des individus ?

TD2/1

Introduction

- I. Définition du préscolaire et son implication pédagogique
 1. Définition et origine
 2. Implication pédagogique
- II. Les types de développement du milieu préscolaire et leurs implications pédagogiques
 1. Développement psychomoteur
 2. Développement cognitif et moral
 3. Développement des relations sociales et de la personnalité
- III. Les avantages et les limites du milieu préscolaire
 1. Les avantages
 2. Les limites

Conclusion

Introduction

Dans le processus d'apprentissage, l'enfant côtoie plusieurs milieux : le préscolaire, le scolaire, le secondaire et le supérieur. Ces milieux qui sont considérés comme des circuits éducatifs ont une influence sur le développement de l'enfant. Dès son accession à l'école préscolaire l'on commencera à observer des attitudes comportementales et réactionnelles vis-à-vis de son cadre de vie et dans son apprentissage. Pour avoir une compréhension plus aisée, nous chercherons à connaître ce que cachent ces attitudes. Quelles sont les attitudes observables chez l'enfant au préscolaire ?

L'ossature de notre travail se présente comme suit :

D'abord nous définirons le milieu préscolaire, ensuite nous présenterons les différents types de développement du milieu préscolaire et leurs implications pédagogiques et enfin, nous donnerons les avantages et les limites afférents à ce niveau.

I. Définition du milieu préscolaire et son implication pédagogique

1. Définition et origine

Le préscolaire désigne le niveau d'enseignement précédant l'école primaire. Il se concentre sur le développement des compétences sociales, cognitives et émotionnelles des enfants. Le but est de les préparer à leur entrée à l'école primaire et de les aider à acquérir les compétences de base nécessaires à leur réussite future. Les activités dans le préscolaire peuvent inclure des jeux, des histoires, des chansons, des activités artistiques et scientifiques, entre autres.

Origine du Préscolaire

L'histoire du préscolaire remonte à la Grèce antique, où les enfants étaient éduqués dans des écoles préparatoires appelées "**paideia**". Au XVIIIe siècle, les écoles préscolaires ont été introduites en Allemagne pour aider les enfants des travailleurs à se préparer à l'école primaire.

Au XIXe siècle, les pédagogues français ont établi des écoles maternelles pour les jeunes enfants. Cependant, c'est aux États-Unis que le préscolaire a véritablement pris forme, grâce aux efforts de personnes telles que Margaret Fuller, Maria Montessori et **Fröbel**.

Aujourd'hui, le préscolaire est un élément important du système éducatif dans de nombreux pays du monde, avec des programmes conçus pour préparer les enfants à leur entrée à l'école primaire.

2. Implication pédagogique

Le préscolaire joue un rôle clé dans le développement pédagogique des enfants. Les activités dans le préscolaire sont conçues pour renforcer les compétences sociales, cognitives et émotionnelles des enfants. Les enseignants dans le préscolaire travaillent pour créer un environnement sécurisant et stimulant qui aide les enfants à explorer, à découvrir et à apprendre.

Le préscolaire peut également aider à préparer les enfants à l'apprentissage formel en renforçant les compétences telles que l'attention, la compréhension verbale, la résolution de problèmes et la motricité fine. Les enseignants peuvent également encourager les enfants à développer leur estime de soi en les félicitant pour leurs réalisations et en les encourageant à prendre des risques.

Enfin, le préscolaire peut également aider les enfants à se préparer à l'école primaire en leur donnant les compétences de base telles que la lecture, l'écriture et les compétences

mathématiques de base. Les enseignants peuvent également aider les enfants à développer leur capacité à travailler en équipe, à partager et à respecter les autres.

II. Les types de développement du milieu préscolaire et leurs implications pédagogiques

1. Développement psychomoteur

Développement psychomoteur des enfants du préscolaire de 2 à 6 ans est un processus rapide et complexe. Les enfants de cet âge développent constamment leur coordination, leur force musculaire, leur habileté motrice et leur capacité à effectuer des tâches plus complexes. Voici quelques étapes clés du développement psychomoteur :

-  **2 à 3 ans** : Les enfants commencent à courir, sauter et grimper avec plus de confiance. Ils peuvent également utiliser des jouets plus complexes, comme des puzzles.
-  **3 à 4 ans** : Les enfants deviennent plus adroits dans la manipulation des objets et peuvent commencer à dessiner des formes simples. Ils sont également capables de sauter de manière plus contrôlée et de lancer des objets avec plus de précision.
-  **4 à 5 ans** : Les enfants peuvent s'engager dans des activités de jeux plus organisées, comme le football ou le basketball. Ils peuvent également effectuer des tâches plus complexes avec leurs mains, comme la couture ou la construction de tours.
-  **5 à 6 ans** : Les enfants peuvent courir, sauter et grimper avec plus de grâce et d'agilité. Ils peuvent également effectuer des tâches de dextérité plus complexes, comme le dessin de formes plus complexes et la manipulation de jouets plus sophistiqués. Il est important de noter que le développement psychomoteur varie d'un enfant à l'autre et que ces étapes peuvent varier en fonction de nombreux facteurs, notamment l'environnement familial, la nutrition et les expériences antérieures de l'enfant.

➤ Implication pédagogique du développement psychomoteur :

Le développement psychomoteur des enfants du préscolaire a une forte implication pédagogique, car il est lié à leur capacité à apprendre, à comprendre et à s'exprimer. Il est donc important pour les enseignants de prendre en compte le développement psychomoteur des enfants pour les aider à atteindre leur plein potentiel en matière d'apprentissage. Les activités physique et ludiques peuvent aider les enfants à développer leurs compétences psychomotrices, telles que la coordination main-œil, la coordination des mouvements, la force et l'endurance. Les enseignants peuvent également adapter leur enseignement pour tenir

compte des capacités individuelles de chaque enfant, ce qui peut aider à renforcer leur confiance en eux et leur motivation à apprendre.

2. Développement cognitif et moral

Le développement cognitif et moral des enfants du préscolaire, âgés de 2 à 6 ans, est une période cruciale pour leur croissance et leur épanouissement.

✚ **Au niveau cognitif**, les enfants acquièrent de nouvelles compétences telles que la compréhension du langage, la mémoire, la pensée logique et la résolution de problèmes. Les enfants développent également une meilleure compréhension des relations spatiales et temporelles. Les activités telles que les jeux, les puzzles et les histoires peuvent aider à stimuler ce développement cognitif.

✚ **Au niveau moral**, les enfants commencent à comprendre les concepts de justice, de bien et de mal, de responsabilité et de compassion. Les interactions avec les pairs et les adultes sont importantes pour le développement moral des enfants, car elles les aident à développer leur propre système moral et à comprendre les normes sociales. Les enseignants peuvent également jouer un rôle en encourageant des comportements positifs et en abordant les questions éthiques avec les enfants.

En général, le développement cognitif et moral des enfants du préscolaire est influencé par l'environnement dans lequel ils grandissent, y compris les interactions avec les adultes et les pairs, ainsi que les expériences et les opportunités d'apprentissage.

➤ Implication pédagogique du développement cognitif et moral :

Le développement cognitif et moral des enfants du préscolaire de 2 à 6 ans a une implication pédagogique importante pour les enseignants et les établissements d'enseignement. Les enseignants peuvent aider les enfants à développer leur cognition en fournissant un environnement stimulant qui encourage les activités d'apprentissage et de découverte, comme les jeux et les activités de résolution de problèmes.

En ce qui concerne le développement moral, les enseignants peuvent jouer un rôle clé en inculquant des valeurs morales positives et en encourageant les comportements éthiques. Les enseignants peuvent organiser des activités qui aident les enfants à développer la conscience morale, telles que des discussions sur les choix éthiques, des jeux de rôle pour aborder des situations moralement complexes, et des projets communautaires pour montrer la compassion et la responsabilité.

En général, les enseignants peuvent aider les enfants à développer leur cognition et leur moralité en créant un environnement positif, en utilisant des techniques pédagogiques appropriées et en encourageant les comportements positifs. Cela peut aider les enfants à devenir des citoyens conscients et responsables, ainsi qu'à atteindre leur plein potentiel en matière d'apprentissage.

3. Développement des relation sociales et de la personnalité

Au cours de la période préscolaire, les enfants de 2 à 6 ans développent leurs compétences sociales et émotionnelles. Ils apprennent à interagir avec les autres enfants, à partager et à coopérer. Cela contribue à la formation de leur personnalité et de leur identité. Ils développent également une image de soi et une conscience de soi, ce qui les aide à comprendre leurs propres émotions et à les gérer. Les interactions positives avec les adultes, notamment les parents et les enseignants, peuvent renforcer leur développement social et émotionnel.

➤ Implication Pédagogique :

L'implication pédagogique des relations sociales et de la personnalité des enfants de la maternelle est cruciale pour leur développement global. Les enseignants peuvent favoriser le développement des compétences sociales et émotionnelles des enfants en mettant en place des activités qui les encouragent à interagir et à coopérer avec leurs pairs, à exprimer leurs émotions et à les gérer, et à développer une image de soi positive.

Les enseignants peuvent également enseigner les bonnes manières, la compréhension et l'empathie envers les autres, ainsi que les compétences de résolution de conflits pour aider les enfants à naviguer les relations sociales avec succès. Enfin, les enseignants peuvent fournir un environnement sûr et accueillant pour les enfants, où ils se sentent valorisés et respectés, ce qui renforce leur confiance en eux et leur développement positif de la personnalité.

III. Les avantages et les limites du milieu préscolaire

1. Les avantages

Le milieu préscolaire peut offrir de nombreux avantages pour les enfants de 2 à 6 ans. Les avantages peuvent inclure :

 **Développement social et émotionnel** : Les enfants apprennent à interagir avec d'autres enfants et à développer des compétences sociales et émotionnelles, telles que

la compréhension et l'empathie envers les autres, la résolution de conflits et la gestion des émotions.

- ✚ **Stimulation intellectuelle** : Les activités préscolaires peuvent aider les enfants à développer leur vocabulaire, leur pensée logique et leur capacité de résolution de problèmes.
- ✚ **Préparation à l'école** : Le milieu préscolaire peut aider les enfants à se préparer à l'expérience de l'école primaire en leur donnant l'occasion de travailler en groupe et de suivre des instructions.
- ✚ **Stimulation créative** : Les activités préscolaires peuvent encourager la créativité et l'expression artistique des enfants.
- ✚ **Relations positives avec les adultes** : Les enfants peuvent développer des relations positives avec les enseignants et les autres adultes, ce qui peut renforcer leur confiance en eux et leur développement positif de la personnalité.
- ✚ **Attention individualisée** : Les programmes préscolaires peuvent offrir une attention individualisée aux besoins et aux intérêts des enfants, ce qui peut les aider à progresser à leur propre rythme.

2. Les limites

Bien que le milieu préscolaire puisse offrir de nombreux avantages pour les enfants, il peut également présenter certaines limites, notamment :

- ✚ **Coût** : Les programmes préscolaires peuvent être coûteux pour les familles, ce qui peut en exclure certaines.
- ✚ **Disponibilité limitée** : Les places en milieu préscolaire peuvent être limitées dans certaines régions, ce qui peut rendre difficile pour certaines familles de trouver une place pour leur enfant.
- ✚ **Qualité variable** : La qualité des programmes préscolaires peut varier considérablement, ce qui peut avoir un impact sur l'expérience de l'enfant et son développement.
- ✚ **Séparation de la famille** : Les enfants peuvent éprouver de la tristesse et de l'anxiété en raison de la séparation avec leurs parents et leur foyer.
- ✚ **Stresse des enseignants** : Les enseignants peuvent subir une charge de travail accrue et un stress en raison du nombre élevé d'enfants qu'ils doivent gérer et de la pression pour fournir une qualité d'enseignement.

 **Considérations de santé et de sécurité :** Les programmes préscolaires peuvent présenter des préoccupations en matière de santé et de sécurité, telles que les maladies transmissibles, la gestion des allergies alimentaires et la sécurité physique des enfants.

CONCLUSION

Au terme de notre analyse il ressort que le milieu préscolaire permet à l'enfant de 2 à 6 ans de se développer à plusieurs niveaux à savoir le niveau psychomoteur, le niveau cognitif et moral et le niveau des relations sociales et de la personnalité. Bien que ce milieu ait des limites, force est de constater qu'il reste et demeure le lieu adéquat pour le développement harmonieux de l'enfant. Cependant, qu'en est-il du milieu scolaire ?

TD2

Sujet 1 : « L'apport de Henri Wallon dans le développement de la personne et son implication pédagogique. »

Introduction

- I. Définition des théories de l'apprentissage
 1. Cognitivisme
 2. Constructivisme
 3. Socioconstructivisme
- II. Les différents stades de développement de la personne selon Wallon et leurs implications pédagogiques
 1. Les stades de développement selon Wallon
 2. Les implications pédagogiques
- III. Les avantages et les limites de la théorie de Wallon
 1. Les avantages
 2. Les limites

Conclusion

Introduction

La théorie du développement de l'enfant a longtemps été étudiée par de nombreux psychologues, notamment Jean Piaget qui en est l'un des précurseurs. Selon le constructivisme l'enfant construit seul son savoir. Pour les auteurs comme Henri Wallon et Vygotsky, l'intelligence de l'enfant se construit seul mais sans exclure l'influence du milieu social d'où le socioconstructivisme. Alors quel est l'intérêt de la théorie wallonienne dans le développement de l'enfant et son impact dans l'enseignement ? ainsi, pour répondre à cette interrogation nous tenterons de définir d'abord les théories de l'apprentissage,

ensuite traiter les différents stades de développement de la personne selon Wallon et leurs implications pédagogiques et enfin montrer les avantages et les limites de cette théorie

I. Définition des théories de l'apprentissage

1. Cognitivism

Le cognitivisme est une approche théorique de la psychologie qui considère seulement les processus mentaux, tels que la perception, la mémoire et la pensée peuvent être expliqués en termes de processus cognitifs et informationnels. Il se concentre sur la compréhension de la façon dont l'information est reçue, traitée et utilisée par le cerveau. Le cognitivisme a eu une influence significative sur de nombreux domaines, notamment l'intelligence artificielle et la conception de l'interface utilisateur.

2. Constructivisme (Jean PIAGET)

Le constructivisme est une théorie de l'apprentissage qui soutient que les individus construisent leur propre compréhension du monde à partir de leur expérience et de leurs interactions avec leur environnement. Selon le constructivisme, l'apprentissage est un processus actif dans lequel les individus construisent de nouvelles connaissances en reliant de nouvelles informations à leurs connaissances antérieures. Le constructivisme insiste sur la nécessité de fournir aux étudiants des situations d'apprentissage significatives et pertinentes, qui leur permettent de construire leur propre compréhension. Il a une influence significative sur les approches d'enseignement centrées sur l'élève et les approches d'enseignement collaboratif.

3. Socioconstructivisme (VYGOTSKY et WALLON)

Le socioconstructivisme est une théorie de l'apprentissage qui considère que les connaissances et les comportements sont construits socialement au travers des interactions entre les individus et leur environnement. Selon ce modèle, les idées et les croyances ne sont pas des données objectives, mais des constructions sociales qui sont influencées par les valeurs, les attitudes et les expériences de la société. Le socioconstructivisme insiste sur l'importance des relations humaines et de la communication dans le processus d'apprentissage et considère que les connaissances peuvent être reformulées et réinterprétées à la lumière de nouvelles informations et expériences.

II. Les différents stades de développement de la personne selon wallon et leurs implications pédagogiques

1. Les stades de développement selon Wallon

Henri Wallon a développé une théorie sur le développement social de l'enfant qui se concentre sur la façon dont les enfants apprennent à interagir avec les autres et à construire des relations sociales au fil du temps. Selon Wallon, le développement social de l'enfant se produit à travers cinq stades distincts, qui se développent successivement à mesure que l'enfant grandit.

Les stades de développement social de WALLON incluent :

- **Stade de l'impulsivité motrice 0-6 mois** : la vie de l'enfant se caractérise par une réaction émotionnelle aux stimuli. Il est complètement tourné vers sa mère ou son substitut.
- **Stade émotionnel 3 mois -1 ans** : la vie de l'enfant se caractérise par la découverte du mouvement et ses capacités physiques. A quatre pas, il commence à explorer la maison.

- **Stade sensori-moteur et projectif 1 an -3 ans** : la vie de l'enfant se caractérise par une reconnaissance précoce de la présence des autres et un début de la communication sociale.
- **Stade du personnalisme 3 ans - 6 ans** : il se caractérise par l'acquisition de compétences sociales telles que la coopération, la collaboration et la communication verbale. A partir de 3ans commence la période d'opposition, l'enfant est dominé par le négativisme. A quatre ans l'enfant s'applique à plaire et à séduire son entourage : c'est la phase de grâce avec intégration et dépendance dans le milieu familial. A cinq ans il imite l'adulte : on parle de jeu de rôle.
- **Stade catégoriel 6 ans - 11 ans** : la vie de l'enfant se caractérise par la compréhension des normes morales et la capacité à les utiliser pour orienter les comportements sociaux. L'enfant développe son activité intellectuelle et affectif.
- **Stade de la puberté et de l'adolescence à partir de 11 ans** : il marque un nouveau des intérêts personnels par rapport aux intérêts centrés sur l'objet. Au plan affectif, le moi reprend une importance considérable ; et, au plan intellectuel, l'enfant dépasse le monde des choses, pour atteindre le monde des lois.

L'approche de wallon sur le développement social de l'enfant a été influente dans le domaine de la psychologie de l'enfant et de l'éducation, et a eu un impact sur les pratiques éducatives pour les enfants en bas âge.

2. Les implications pédagogiques

Henri Wallon souligne ici que l'affect précède le cognitif. C'est à ce stade que naissent l'émotion et l'affectivité.

Stade de l'impulsivité motrice 0 - 6 mois : Du point de vue pédagogique, il est important de reconnaître que les bébés dans ce stade ont besoin de temps et

d'espace pour explorer leur corps et leur environnement. Les interactions avec les adultes, comme les bercements, les jeux d'éveil et les séances de massage, peuvent aider à stimuler leur développement sensoriel et moteur.

Stade émotionnel 3 mois - 1 ans : Du point de vue pédagogique, il est important de reconnaître les émotions et les besoins émotionnels du bébé et de fournir un environnement stable et réconfortant. Les adultes peuvent aider à développer la confiance et la sécurité de l'enfant en étant réguliers dans leurs réponses et en offrant une attention et une réponse appropriées aux besoins de l'enfant.

Stade sensori-moteur et projectif 1 an - 3 ans : Du point de vue pédagogique, il est important de fournir à l'enfant un environnement stimulant et sécurisant pour explorer et apprendre. Cela peut inclure des activités physiques telles que la marche, la course et les jeux d'escalade, ainsi que des activités créatives telles que la peinture, la pâte à modeler et les jeux de rôle.

Stade du personnalisme 3 ans - 6 ans : Pour les enseignants, cela signifie que les enfants peuvent être plus réceptifs à des activités qui les encouragent à explorer leur propre personnalité et leur place dans le monde. Il est également important de les aider à développer leur estime de soi et leur confiance en eux en les valorisant pour leur individualité et en les encourageant à faire des choix et à prendre des décisions par eux-mêmes. Les activités de groupe peuvent également aider à développer les compétences sociales et les relations avec les autres enfants.

Stade catégoriel 6 ans - 11 ans : Pour les implications pédagogiques, les enseignants peuvent utiliser ces compétences pour enseigner la classification, la comparaison, la catégorisation, la logique et le raisonnement. Il est important de développer la capacité de l'enfant à raisonner et à comparer des objets et des idées. Les activités telles que les jeux de catégorisation, les mots croisés, les jeux de logique peuvent aider à développer ces compétences. Les enseignants

peuvent également utiliser des scénarios et des discussions pour développer la pensée critique et les compétences de résolution de problèmes.

Stade de la puberté et de l'adolescence à partir de 11 ans : Cette étape est caractérisée par un développement accéléré des capacités cognitives, notamment la capacité à raisonner abstraitement et à penser de manière hypothétique et séquentielle.

Les implications pédagogiques de ce stade incluent :

1. **Encourager l'indépendance et la responsabilité :** Les adolescents ont besoin de plus d'autonomie et de responsabilité pour développer leur identité et leur confiance en eux. Les enseignants peuvent donner des choix et des options, demander des opinions et des commentaires, et permettre une participation active aux décisions affectant les étudiants.
2. **Favoriser la pensée critique :** Les adolescents ont besoin de développer leur pensée critique pour naviguer dans un monde complexe. Les enseignants peuvent encourager la discussion et le débat, utiliser des scénarios pour explorer les options et les conséquences, et enseigner les compétences de résolution de problèmes.
3. **Développer les compétences en communication :** Les adolescents ont besoin de développer leurs compétences en communication pour interagir avec les autres et communiquer efficacement. Les enseignants peuvent enseigner les compétences en écoute active, les techniques d'expression orale et les compétences en rédaction.
4. **Encourager la collaboration :** Les adolescents peuvent être plus enclins à travailler ensemble et à collaborer pour résoudre des problèmes. Les enseignants peuvent organiser des activités de groupe, des projets en équipe et des discussions en petits groupes pour développer ces compétences.

Les enseignants peuvent utiliser ces idées pour créer un environnement de classe favorable à l'apprentissage social et affectif.

III. Les avantages et les limites de la théorie de WALLON

1. Les avantages

La théorie de **Henri WALLON** sur le développement de l'enfant a plusieurs avantages :

- **Elle insiste sur l'importance des interactions sociales pour le développement de l'enfant** : Wallon a souligné que les interactions sociales sont fondamentales pour le développement de l'enfant et que les enfants apprennent à construire des relations en interagissant avec les autres.
- **Elle donne une vue d'ensemble complète du développement** : La théorie de Wallon prend en compte les différents aspects du développement de l'enfant, tels que le développement émotionnel, moteur, social et moral.
- **Elle offre une base pour la compréhension du développement des relations sociales** : La théorie de Wallon sur le développement social de l'enfant est particulièrement utile pour comprendre la façon dont les enfants apprennent à construire des relations avec les autres et à interagir avec eux.
- **Elle a une résonance pratique pour l'éducation** : Les stades de développement social de Wallon peuvent être utilisés pour guider les pratiques éducatives pour les enfants en bas âge. Les enseignants et les éducateurs peuvent utiliser ces stades pour comprendre les capacités sociales et émotionnelles des enfants à des âges différents et ainsi adapter leur approche pour mieux les soutenir dans leur développement.

Bien que la théorie de Wallon ait des avantages, elle comporte aussi des limites.

2. Les limites

Henri **WALLON** est un psychologue français connu pour sa théorie de l'évolution morale et intellectuelle de l'enfant. Bien que sa théorie soit largement respectée et influente, elle a également des limites :

- **Biais culturel** : la théorie de Wallon est basée sur des observations de l'enfant français et peut ne pas être applicable à d'autres cultures.
- **Manque de preuves scientifiques** : la théorie de Wallon est largement basée sur des observations et des interprétations subjectives, ce qui peut limiter sa validité scientifique.
- **Trop simpliste** : la théorie de Wallon présente une vision simpliste de l'évolution de l'enfant, en négligeant la complexité et la diversité de l'expérience humaine.

Conclusion

En conclusion, bien que la théorie de Wallon soit importante et influente, elle a des limites qui doivent être prises en compte lors de son utilisation et de son application.

Cependant, quand en est-il de la théorie de **Kohlberg** ?

G.I.S

GENRE-EQUITE-INCLUSION SOCIALE

TD1/1

Introduction

L'éducation est un droit fondamental à l'existence humaine, elle permet à chacun de recevoir une instruction et de s'épanouir dans la vie sociale. Malheureusement en Côte d'Ivoire l'inégalité à l'école est un fait réel. Pour réduire cette inégalité, l'Etat ivoirien dans l'application de son programme éducatif se donne les moyens pour mettre en œuvre sa politique de l'éducation inclusive et équitable. Dès lors quels sont les critères d'une éducation de qualité ? Qu'est-ce qu'une éducation inclusive et quelles en sont les causes ? Ensuite quels sont les textes législatifs et réglementaires liés à l'éducation inclusive ? Et enfin quels sont les objectifs et les principes de l'éducation inclusive ? La réponse à ces interrogations constitue le corps de notre exposé.

I- Identification des critères d'une éducation de qualité

Les critères d'une éducation de qualité d'après notre support de cours s'appuient sur deux notions qui sont : l'inclusion et l'équité, car une éducation inclusive et équitable est une éducation qui permet d'assurer l'accès à l'école et à un enseignement de qualité à tous, sans exclure quiconque, quels que soient le niveau de revenu, de sexe, l'origine ethnique et les besoins de la personne.

II- Définition de l'éducation inclusive et ses causes

1- Définition de l'éducation inclusive

L'éducation inclusive est fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui répond aux besoins d'apprentissage essentiels et enrichisse l'existence des apprenants. Axée en particulier sur les groupes vulnérables et défavorisés, elle s'efforce de développer pleinement le potentiel de chaque individu (Unesco 2017). En clair, l'éducation inclusive est l'ensemble des mesures qu'une école doit prendre pour pouvoir répondre à la diversité des élèves. Ceci implique une restructuration de la culture, des politiques et des pratiques des écoles. Après avoir évalué ses capacités existantes, l'établissement doit mettre en place un projet d'amélioration visant à l'inclusion afin que tous les besoins des élèves en matière de soutien à l'apprentissage soient pris en compte.

2- Les causes au déficit d'une éducation inclusive

Pendant des années, les écoles n'étaient pas mixtes. Les garçons et les filles n'étaient pas dans les mêmes classes. Les personnes issues de minorités et les personnes en situation de handicap étaient souvent exclues des établissements scolaires et de formation. Les systèmes éducatifs étaient loin d'être égalitaires et inclusifs avec un accès à l'apprentissage ségrégué. Les causes d'un tel drame sont les préjugés culturels et religieux, les railleries et moqueries, le pessimisme sur leurs capacités intellectuelles, l'inadaptation des bâtiments, la mauvaise formation des enseignants, le choix des parents de les cacher ou encore le difficile démarrage de la politique « d'école inclusive »

III- Les textes législatifs et réglementaires liés à l'éducation inclusive.

En Côte d'Ivoire, constatant la persistance des inégalités en matière d'éducation, le législateur, dès l'année 2000 a pris des dispositions réglementaires pour les réduire. **La loi n° 2000-513 du 1^{er} août 2000** portant constitution de la Côte d'Ivoire, en son **article7** soutient cette initiative à travers son **alinéa2** qui stipule que « l'Etat assure à tous les citoyens l'égal accès à la sante, à l'éducation, à la culture, à l'information, à la formation professionnelle et à l'emploi. ». Aussi **la loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015** portant modification de **la loi n°95-696 du 7 septembre 1995** relative à l'enseignement en son **article2-1** dit que « La scolarisation est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de six à seize ans. » Et encore son **article2-2** stipule que « L'Etat a l'obligation de maintenir, au sein du système scolaire, les enfants âgés de six à seize ans y compris **ceux à besoins spécifiques** et de mettre en place un mécanisme permettant d'intégrer ou de réintégrer les enfants de neuf a seize ans qui sont hors du système », l'Etat ivoirien pose là, les jalons de son engagement en faveur de leur prise en compte dans sa politique éducative. Et enfin c'est la loi **n°2016-886 du 8 novembre 2016** qui pose définitivement les bases d'une éducation inclusive sans exception en son **article9** : « Toute personne a droit à l'éducation et la formation professionnelle. Et toute personne a également droit à un accès aux services de santé. » Et son **article10** spécifie que : « L'école est obligatoire pour tous les enfants de deux sexes, dans les conditions déterminées par la loi. L'Etat et les collectivités publiques assurent l'éducation des enfants. Ils créent les conditions favorables à cette éducation. L'Etat assure la promotion et le développement de l'enseignement public général, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ainsi que l'expansion de toutes les filières, selon les normes

internationales de qualité et en rapport avec les besoins du marché du travail. Les institutions, le secteur privé laïc et les communautés religieuses peuvent également concourir à l'éducation des enfants, dans les conditions déterminées par la loi. »

IV- L'objectif et les principes de l'éducation inclusive

L'objectif d'une éducation inclusive est d'assurer à tous sans distinction l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation. Et pour atteindre cet objectif, l'éducation inclusive repose sur quatre principes directeurs qui sont :

- **L'accueil de la diversité** : les écoles inclusives partent du principe que tous les élèves d'une communauté doivent apprendre ensemble, dans la mesure du possible, quelles que soient les difficultés et les déficiences. Elles doivent reconnaître et prendre en compte la diversité des besoins de leurs élèves, en s'adaptant à leurs styles et à leurs rythmes d'apprentissage différents.
- **Le changement de mentalité** : quand on ne possède pas de stratégies adaptées et efficaces pour éduquer les personnes lourdement déficientes, on peut finir par croire qu'elles ne sont pas éducatibles. Un changement de mentalité est nécessaire car les récents travaux et les performances diverses de ces personnes apportent aujourd'hui un démenti sur leur inéducabilité.
- **L'éducation par les pairs** : un des aspects importants des relations et des attitudes à l'école inclusive se retrouve dans les relations d'enfants à enfants. L'utilisation de cette relation, appelée « éducation par les pairs » aide souvent les enfants à apprendre mieux, beaucoup mieux.
- **La responsabilité du système éducatif** : la responsabilité de l'éducation revient à l'ensemble du système éducatif. En effet, selon l'UNESCO, « ce ne sont pas nos systèmes éducatifs qui ont droit à un certain type d'enfants, c'est le système scolaire de chaque pays qui doit s'efforcer de répondre aux besoins éducatifs de tous les enfants ».

Conclusion

En somme, l'éducation inclusive dont l'objectif est d'assurer à tous les individus l'égalité des droits et des chances a pour but réel de mettre fin à toute forme de discrimination (raciale, religieuse, culturelle, ethnique...) et de favoriser la cohésion sociale qui est le souhait de toutes les nations. Toutefois, en Côte d'Ivoire, l'Etat essaie de réduire ces inégalités à travers sa politique de l'école obligatoire, avec des moyens financiers et juridiques, malgré les difficultés liées à son application et au développement d'un mécanisme pour l'accès à l'école des enfants. C'est en cela que chaque citoyen doit jouer pleinement son rôle en aidant l'Etat à réaliser son engagement à rendre inclusif notre système éducatif.

TD2/1

SUJET :

Définissez les concepts suivants :

1. Education inclusive
2. Genre
3. Equité

Quelles sont les ressemblances et les différences entre ces termes ?

Introduction

- I. Définition des concepts
- II. Les ressemblances et les différences

Conclusion

Introduction

Dans nos sociétés actuelles, le droit à l'éducation est l'un des droits fondamentaux de l'enfant. Cependant, force est de constater que ce droit est remis en cause car bon nombre d'enfants n'y ont pas accès à cause d'un certain nombre de critères tels que le genre, les handicaps, l'ethnie. Dans l'optique de remédier à cet état de fait l'Etat prône l'éducation inclusive, le genre et l'équité. Alors quelles sont les définitions de ces différents concepts ? Quelles sont les ressemblances et différences entre ces termes. La réponse à ces questions constitue le plan de notre exposé.

I. Définition des concepts

1. Education inclusive

Selon CORPS H., CERALLI G., BOISSEAU S. (2012), l'éducation inclusive est un processus qui vise à accroître la participation et à réduire l'exclusion en répondant efficacement aux différents besoins de tous les apprenants. Elle prend en compte les besoins individuels en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité. Il s'agit des enfants des rues, filles, groupe d'enfants appartenant à des minorités ethniques, enfants issus de familles démunies

financièrement, enfants issus de familles nomades/réfugiées /déplacées, enfants vivant avec le VIH/SIDA, enfants handicapés.

De même, l'éducation inclusive est une approche éducative qui vise à garantir que tous les enfants, quel que soit leur contexte social, culturel, économique, leur origine ethnique ou leur situation de handicap, aient accès à une éducation de qualité.

2. Genre

Selon Jean-François Dortier (2013), le genre se définit par opposition au « sexe ». Le mot « sexe » se réfère à la différence biologique alors que le « genre » lui, est une question de culture. Il se réfère à la classification sociale entre masculin et féminin, aux rôles sociaux attribués aux hommes et femmes.

Le genre est un concept qui fait référence aux caractéristiques, rôles, comportements, attentes et attributions socialement construits associés aux hommes et aux femmes dans une société donnée. Le genre est distinct du sexe biologique, qui fait référence aux différences physiques et physiologiques entre les femmes et les hommes.

3. Equité

L'équité est un concept qui se réfère à l'égalité de traitement et d'accès à des ressources, opportunités et avantages pour tous les individus, indépendamment de leur origine socioéconomique, culturelle ou ethnique. L'équité vise à garantir que tous les individus ont les mêmes chances de réussir et de réaliser leur potentiel, en reconnaissant que certains groupes peuvent avoir des besoins particuliers qui nécessitent des mesures spéciales pour éliminer les obstacles à l'égalité des chances.

II. Les ressemblances et les différences

L'éducation inclusive, le genre et l'équité sont tous des concepts liés à la promotion de l'accès à une éducation de qualité pour tous les individus, indépendamment de leur situation sociale, économique, culturelle ou de leur genre. Cependant, ils présentent des différences et des similitudes importantes.

- **L'éducation inclusive** vise à garantir l'accès à l'éducation pour tous les individus, y compris ceux qui sont en situation de handicap, ceux qui appartiennent à des groupes marginalisés ou ceux qui sont issus de milieux socio-économiques défavorisés.

L'éducation inclusive se concentre sur la création d'un environnement d'apprentissage inclusif qui répond aux besoins individuels des élèves et favorise leur développement personnel et académique.

- **Le genre**, quant à lui, se concentre sur la promotion de l'égalité entre les sexes dans le domaine de l'éducation. Le genre implique l'élimination de toute forme de discrimination basée sur le sexe et la promotion de l'accès équitable à l'éducation pour les filles et les garçons. Cela inclut la création d'un environnement d'apprentissage sûr et inclusif pour tous les élèves, indépendamment de leur sexe.
- **L'équité** dans l'éducation se concentre sur la promotion d'un accès équitable à une éducation de qualité pour tous les individus, indépendamment de leur contexte social, économique ou culturel. L'équité implique la prise en compte des besoins individuels des élèves et la création d'un environnement d'apprentissage inclusif qui favorise leur réussite scolaire et leur développement personnel.

Conclusion

En définitive, l'éducation inclusive, le genre et l'équité ont tous pour objectif de promouvoir l'accès à une éducation de qualité pour tous les individus. Cependant, l'éducation inclusive se concentre sur la création d'un environnement d'apprentissage inclusif qui répond aux besoins individuels des élèves, le genre se concentre sur l'égalité entre les sexes, et l'équité se concentre sur l'accès équitable à l'éducation pour tous les individus, indépendamment de leur contexte social, économique ou culturel.

TD1/3

Expose

- 1- Quelles sont les implications de l'éducation inclusive pour l'école ?
- 2- En Côte d'Ivoire, le cas des enfants en situation de handicap hors du système éducatif est-il un drame ou un oubli ?
3. Quelles sont, en Côte d'Ivoire, les causes de l'existence des enfants en situation de handicap qui soient hors de l'école ?
4. L'éducation inclusive est-elle pleinement effective en Côte D'ivoire ?
5. Que fait l'Etat pour avoir une école de qualité ?

Introduction

L'éducation est un droit essentiel inhérent à la dimension humaine. Elle permet à chacun de recevoir une instruction et de s'épanouir dans la vie sociale. Conscient de cette importance, la Côte d'Ivoire a fait de l'éducation pour tous, sans distinction quelconque une priorité.

Cependant bon nombre d'enfants en situation d'handicap n'ont pas accès à l'école. Ce constat entraine les préoccupations suivantes : quelles sont les implications de l'éducation inclusive pour l'école ? En Côte d'ivoire, le cas des enfants en situation de handicap hors du système éducatif est-il un drame ou un oubli ? Quelles sont les causes de l'existence des enfants en situation de handicap qui soient hors de l'école ? L'éducation inclusive est-elle pleinement effective en Côte D'ivoire ? Que fait l'Etat pour avoir une école de qualité ?

Les réponses à ces questions constitueront le corps de notre exposé.

1- Les implications de l'éducation inclusive pour l'école sont :

- L'élimination des inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation
- L'assurance de l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable à tous les niveaux d'enseignement et de formation

- L'assurance à ces enfants de l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation
- L'absence de discrimination entre les élèves malgré leurs statuts (social, économique, physique, socio-culturel, ethnique, religieuse, politique, en fonction de leur nationalité et leurs aptitudes)
- La possibilité donnée à tous les enfants, quels qu'ils soient, d'apprendre ensemble dans la même école
- Une prise en compte des besoins particuliers en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité
- La valorisation de la diversité comme élément enrichissant du processus d'enseignement-apprentissage
- Le développement humain et la promotion de la différence

2- En Côte d'Ivoire, le cas des enfants en situation de handicap hors du système éducatif est-il un drame ou un oubli ?

Malheureusement, le cas des enfants en situation de handicap hors du système éducatif est un drame. En effet les pays subsahariens ne savent souvent pas comment intégrer les enfants en situation de handicap dans leur système éducatif national et la Côte d'Ivoire n'y est pas en marge. Cela s'explique par :

- La persistance des préjugés et stigmatisations des enfants en situation de handicap
- Le manque des structures adaptées à leur prise en charge scolaire
- L'aménagement peu adapté des écoles spécialisées dans la prise en charge de ces enfants
- Le manque de formation des enseignants
- Le manque de matériels d'apprentissage appropriés.

3- Les causes d'un tel drame sont :

- Le difficile démarrage de la politique « d'école inclusive »
- Les préjugés culturels
- Les railleries et moqueries
- Le pessimisme sur leurs capacités intellectuelles
- L'inadaptation des bâtiments

- La mauvaise formation des enseignants
- Le choix des parents de les cacher.

4- La politique de l'école inclusive en Côte d'Ivoire n'est pas effective. Elle est même à la phase expérimentale quant à la prise en charge des non et mal voyants.

Aussi selon une étude conjointe menée par le MEN/ENSEA, UNICEF, EHSS 2015, sur 4 641 345 enfants et adolescents âgés de 6-16 ans en Côte d'Ivoire, 1 992 407 sont hors du système scolaire.

5- Pour avoir une école de qualité, l'Etat ivoirien a mené plusieurs actions.

D'abord, à travers la loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015 portant modification de la Loi n° 95-696 du 7 septembre 1995 qui dispose en son article 2-2 : « *L'Etat a l'obligation de maintenir, au sein du système scolaire, les enfants âgés de six à seize ans y compris **ceux à besoins spécifiques** et de mettre en place un mécanisme permettant d'intégrer ou de réintégrer les enfants de neuf à seize ans qui sont hors du système* ». L'Etat ivoirien pose ainsi les jalons de son engagement en faveur de leur prise en compte dans sa politique éducative inclusive.

Ensuite pour aider l'Etat de Côte d'Ivoire à réaliser son engagement à rendre inclusif le système éducatif, les ONG Society Without Barriers-Côte d'Ivoire (SWB-CI) et Christoffel-Blindenmission (CBM), avec l'appui financier de l'Union européenne mettent en œuvre, avec la Direction des Ecoles, Lycées et Collèges, la Direction de la Promotion des Personnes Handicapées et le Service de Coordination des Structures Educatives de Base, depuis juin 2017, le projet Education inclusive en Côte d'Ivoire ciblant les enfants en situation de handicap en vue de leur offrir une éducation inclusive et de qualité dans les localités où ils vivent. Le projet est aujourd'hui dans sa phase d'extension dans treize (13) localités du pays.

CONCLUSION

Au terme de cette exposé, nous retenons que l'éducation inclusive est une réalité en Côte d'Ivoire. Cependant beaucoup reste à faire. L'Etat gagnerai donc à accroître ses efforts afin de faire de cette éducation inclusive une réalité pleinement effective sur toute l'étendue du territoire national au grand bonheur des enfants en situation d'handicap et de leurs parents.

TD1/2

PLAN

Introduction

- I- Identification des critères d'une éducation de qualité**
- II- Définition de l'éducation inclusive et ses causes**
- III- Les textes législatifs et réglementaires liés à l'éducation inclusive.**
- IV- L'objectif et les principes de l'éducation inclusive**

Conclusion

Introduction

L'éducation est un droit fondamental à l'existence humaine, elle permet à chacun de recevoir une instruction et de s'épanouir dans la vie sociale. Malheureusement en Côte d'Ivoire l'inégalité à l'école est un fait réel. Pour réduire cette inégalité, l'Etat ivoirien dans l'application de son programme éducatif se donne les moyens pour mettre en œuvre sa politique de l'éducation inclusive et équitable. Dès lors quels sont les critères d'une éducation de qualité ? Qu'est-ce qu'une éducation inclusive et quelles en sont les causes ? Ensuite quels sont les textes législatifs et réglementaires liés à l'éducation inclusive ? Et enfin quels sont les objectifs et les principes de l'éducation inclusive ? La réponse à ces interrogations constitue le corps de notre exposé.

V- Identification des critères d'une éducation de qualité

Les critères d'une éducation de qualité d'après notre support de cours s'appuient sur deux notions qui sont : l'inclusion et l'équité, car une éducation inclusive et équitable est une éducation qui permet d'assurer l'accès à l'école et à un enseignement de qualité à tous, sans exclure quiconque, quels que soient le niveau de revenu, de sexe, l'origine ethnique et les besoins de la personne.

VI- Définition de l'éducation inclusive et ses causes

3- Définition de l'éducation inclusive

L'éducation inclusive est fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui répond aux besoins d'apprentissage essentiels et enrichisse l'existence des apprenants. Axée en particulier sur les groupes vulnérables et défavorisés, elle s'efforce de développer pleinement le potentiel de chaque individu (Unesco 2017). En clair, l'éducation inclusive est l'ensemble des mesures qu'une école doit prendre pour pouvoir répondre à la diversité des élèves. Ceci implique une restructuration de la culture, des politiques et des pratiques des écoles. Après avoir évalué ses capacités existantes, l'établissement doit mettre en place un projet d'amélioration visant à l'inclusion afin que tous les besoins des élèves en matière de soutien à l'apprentissage soient pris en compte.

4- Les causes au déficit d'une éducation inclusive

Pendant des années, les écoles n'étaient pas mixtes. Les garçons et les filles n'étaient pas dans les mêmes classes. Les personnes issues de minorités et les personnes en situation de handicap étaient souvent exclues des établissements scolaires et de formation. Les systèmes éducatifs étaient loin d'être égalitaires et inclusifs avec un accès à l'apprentissage ségrégué. Les causes d'un tel drame sont les préjugés culturels et religieux, les railleries et moqueries, le pessimisme sur leurs capacités intellectuelles, l'inadaptation des bâtiments, la mauvaise formation des enseignants, le choix des parents de les cacher ou encore le difficile démarrage de la politique « d'école inclusive »

VII- Les textes législatifs et réglementaires liés à l'éducation inclusive.

En Côte d'Ivoire, constatant la persistance des inégalités en matière d'éducation, le législateur, dès l'année 2000 a pris des dispositions réglementaires pour les réduire. **La loi n° 2000-513 du 1^{er} août 2000** portant constitution de la Côte d'Ivoire, en son **article 7** soutient cette initiative à travers son **alinéa 2** qui stipule que « l'Etat assure à tous les citoyens l'égal accès à la santé, à l'éducation, à la culture, à l'information, à la formation professionnelle et à l'emploi ». Aussi **la loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015** portant modification de **la loi n° 95-696 du 7 septembre 1995** relative à l'enseignement en son **article 2-1** dit que « La scolarisation est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de six à seize ans. » Et

encore son **article 2-2** stipule que « L'Etat a l'obligation de maintenir, au sein du système scolaire, les enfants âgés de six à seize ans y compris **ceux à besoins spécifiques** et de mettre en place un mécanisme permettant d'intégrer ou de réintégrer les enfants de neuf à seize ans qui sont hors du système », l'Etat ivoirien pose là, les jalons de son engagement en faveur de leur prise en compte dans sa politique éducative. Et enfin c'est la loi **n°2016-886 du 8 novembre 2016** qui pose définitivement les bases d'une éducation inclusive sans exception en son **article 9** : « Toute personne a droit à l'éducation et la formation professionnelle. Et toute personne a également droit à un accès aux services de santé ». Et son **article 10** spécifie que : « L'école est obligatoire pour tous les enfants de deux sexes, dans les conditions déterminées par la loi. L'Etat et les collectivités publiques assurent l'éducation des enfants. Ils créent les conditions favorables à cette éducation. L'Etat assure la promotion et le développement de l'enseignement public général, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ainsi que l'expansion de toutes les filières, selon les normes internationales de qualité et en rapport avec les besoins du marché du travail. Les institutions, le secteur privé laïc et les communautés religieuses peuvent également concourir à l'éducation des enfants, dans les conditions déterminées par la loi. »

VIII- L'objectif et les principes de l'éducation inclusive

L'objectif d'une éducation inclusive est d'assurer à tous sans distinction l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation. Et pour atteindre cet objectif, l'éducation inclusive repose sur quatre principes directeurs qui sont :

- **L'accueil de la diversité** : les écoles inclusives partent du principe que tous les élèves d'une communauté doivent apprendre ensemble, dans la mesure du possible, quelles que soient les difficultés et les déficiences. Elles doivent reconnaître et prendre en compte la diversité des besoins de leurs élèves, en s'adaptant à leurs styles et à leurs rythmes d'apprentissage différents.
- **Le changement de mentalité** : quand on ne possède pas de stratégies adaptées et efficaces pour éduquer les personnes lourdement déficientes, on peut finir par croire qu'elles ne sont pas éducatibles. Un changement de mentalité est nécessaire car les récents travaux et les performances diverses de ces personnes apportent aujourd'hui un démenti sur leur inéducabilité.
- **L'éducation par les pairs** : un des aspects importants des relations et des attitudes à l'école inclusive se retrouve dans les relations d'enfants à enfants. L'utilisation de

cette relation, appelée « éducation par les pairs » aide souvent les enfants à apprendre mieux, beaucoup mieux.

- **La responsabilité du système éducatif** : la responsabilité de l'éducation revient à l'ensemble du système éducatif. En effet, selon l'UNESCO, « ce ne sont pas nos systèmes éducatifs qui ont droit à un certain type d'enfants, c'est le système scolaire de chaque pays qui doit s'efforcer de répondre aux besoins éducatifs de tous les enfants ».

Conclusion

En somme, l'éducation inclusive dont l'objectif est d'assurer à tous les individus l'égalité des droits et des chances a pour but réel de mettre fin à toute forme de discrimination (raciale, religieuse, culturelle, ethnique...) et de favoriser la cohésion sociale qui est le souhait de toutes les nations. Toutefois, en Côte d'Ivoire, l'Etat essaie de réduire ces inégalités à travers sa politique de l'école obligatoire, avec des moyens financiers et juridictionnels, malgré les difficultés liées à son application et au développement d'un mécanisme pour l'accès à l'école des enfants. C'est en cela que chaque citoyen doit jouer pleinement son rôle en aidant l'Etat à réaliser son engagement à rendre inclusif notre système éducatif.

TD3/3

Sujet :

1. Quelles sont les implications de l'éducation inclusive pour l'école ?
2. En Côte d'Ivoire, le cas des enfants en situation de handicap hors du système éducatif est-il un drame ou un oubli ?
3. Quelles sont, en Côte d'Ivoire les causes de l'existence des enfants en situation de handicap qui soient hors de l'école ?
4. L'éducation inclusive est-elle pleinement effective en Côte d'Ivoire ?
5. Que fait l'Etat pour avoir une école de qualité ?

Introduction

La gratuité, la laïcité, la liberté de l'enseignement sont des principes qui ont longtemps été un combat et un idéal dans la construction de l'éducation. A côté de ces principes, l'éducation vise à combattre la marginalisation et la discrimination des élèves. C'est en cela qu'on parle d'éducation inclusive. Cette éducation axée particulièrement sur les groupes vulnérables et dévalorisés se force à développer pleinement le potentiel de chaque élève (UNESCO 2017).

Quelles sont les implications de l'éducation inclusive pour l'école ? En Côte d'Ivoire, le cas des enfants en situation de handicap hors du système éducatif est-il un drame ou un oubli ?

Quelles sont, en Côte d'Ivoire les causes de l'existence des enfants en situation de handicap qui soient hors de l'école ? L'éducation inclusive est-elle pleinement effective en Côte d'Ivoire ? Que fait l'Etat pour avoir une école de qualité ?

Les réponses à ces différentes questions vont faire l'objet de notre étude

1. Les implications de l'éducation inclusive pour l'école.

- L'éducation inclusive améliore la réussite scolaire ;
- Elle renforce le développement socio-émotionnel des élèves ;
- Elle favorise l'acceptation de l'autre et donc contribue à des sociétés elle-même plus inclusive ;

- Reconnaît que tous les enfants peuvent apprendre ;
- Permet aux structures, système et méthode d'éducation de répondre aux besoins de tous les enfants ;

2. En Côte d'Ivoire, le cas des enfants en situations de handicap or du système éducatif est-il un drame ou un oubli ?

Selon une étude financée par l'UNICEF et réalésée par MEN, 40.187 enfants handicapés sont hors du système éducatif. Ces enfants ne bénéficiant pas d'accompagnement sont laissés pour contre. Leur situation a été évoquée au cours d'un forum sur les défis de l'éducation en Côte d'Ivoire le mercredi 10/11/2021. De ce qui précède, l'on peut affirmer que cette situation n'est plus qu'un oubli, c'est un drame, car le nombre d'élèves en situation de handicap à la suite de cette étude est très élevé.

3. Les causes de l'existence des enfants en situation de handicap qui soient hors de l'école en Côte d'Ivoire

- Les préjugés culturels ;
- Les railleries et les moqueries ;
- Le pessimisme sur leur capacité intellectuelle ;
- L'inadaptation des bâtiments ;
- La mauvaise formation d'enseignants ;
- Le choix des parents de les cacher ou encore le difficile démarrage de la politique « l'école inclusive » ;
- Forte ignorance sur le handicap en général ;

4. L'éducation inclusive est-elle pleinement effective en Côte d'Ivoire ?

L'éducation inclusive en Côte d'Ivoire n'est pas pleinement effective. Elle est progressive, car, si l'on s'ente à l'étude commandité par le MEN en 2017 qui relève que les enfants en situations de handicap hors du système éducatif sont au moins 48 000 selon l'ENSEA. Comparé à l'étude financée et réalisée par le MEN 40.187 enfants en situation de handicap sont hors du système éducatif. Cependant, on constate une légère progression au niveau de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

5. Que fait l'Etat pour avoir une école de qualité ?

Pour avoir une école de qualité, l'Etat, à travers la loi n°2015-635 du 17/09/2015 pourtant modification de la loi n°95-696 du 07/09/1995 qui dispose en article 2 alinéa 2 « l'Etat a l'obligation de maintenir au sein du système scolaire les enfants âgés de 6 à 16 ans y compris ceux à besoin spécifique et de mettre en place un mécanisme permettant d'intégrer ou de réintégrer les enfants de 09 à 16 qui sont hors du système. »

- La redynamisation de l'école ivoirienne a été hissée au rang de priorité nationale
- Au-delà des discours, des actions concrètes témoignent de l'engagement du gouvernement Ivoirien pour un système éducatif en quête permanente de qualité et de performance.
- Les infrastructures éducatives se rapprochent de plus en plus des communautés. Cette année pour accroître l'effort, 91 nouveaux collèges ouvrent leurs portes pour l'année 2022.2023 ; 17 anciens collèges ont été érigés en lycée et 13 ouvrent les classes du second cycle. Dans le primaire, 517 nouvelles écoles primaires comportant 2771 salles de classes ont été ouvertes, 227 nouvelles écoles comprenant 627 classes vont renforcer l'enseignement préscolaire. Pour assurer de bonnes conditions d'apprentissage dans les écoles, le gouvernement mettra à disposition 13200 tables-bancs semi-métallique et 153800 tables-bancs en bois.

Conclusion

Au terme de notre exposé, nous pouvons dire que l'éducation est l'affaire de tous. L'éducation inclusive permet d'assurer l'accès à l'école et à un enseignement de qualité. Toutes fois, pour l'insertion des couches vulnérables et des personnes défavorisées, l'éducation se fait de façon progressive. L'éducation inclusive doit garantir la qualité et l'excellence conformément aux principes tels l'égalité des chances et la non-discrimination. Ainsi, l'Etat doit adopter une politique visant à apporter un enseignement de qualité pour tous les élèves sans distinction de couches sociales.

Sujet : l'impact de l'éducation inclusive dans la société

INTRODUCTION

- I. LES CRITÈRES D'UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**
- II. LES TEXTES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES LIÉS À L'ÉDUCATION INCLUSIVE**
- III. DÉFINITION DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE ET LES CAUSES**
 - 1. Définition de l'éducation inclusive**
 - 2. Les causes**
- IV. LES OBJECTIFS ET LES PRINCIPES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE**
 - 1. Les objectifs de l'éducation inclusive**
 - 2. Les principes de l'éducation inclusive**

CONCLUSION

INTRODUCTION

L'égalité des chances en matière d'éducation demeure un défi partout dans le monde. Cependant à l'école, le handicap est l'une des principales causes d'exclusion. C'est pourquoi, une approche inclusive de l'éducation permet à tous les enfants d'apprendre ensemble dans une même classe. Dès lors quel est l'impact de l'éducation inclusive dans la société ? Pour y parvenir, nous allons :

- ✓ Identifier les critères d'une éducation de qualité
- ✓ Déterminer les textes législatives et réglementaires liés à l'éducation inclusive
- ✓ Donner une définition de l'éducation inclusive et indiquer les causes
- ✓ Préciser les objectifs et les principes de l'éducation inclusive.

La réponse à ces différentes questions va constituer le plan de notre travail.

V. LES CRITÈRES D'UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

Les critères d'une éducation de qualité selon le support du cours sont :

- L'inclusion
- L'équité
- Bonne formation initiale et continue des enseignants
- Sensibiliser tout le personnel encadrant à L'égalité des sexes, la non-discrimination et les droits de l'homme.

VI. LES TEXTES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES LIÉS À L'ÉDUCATION INCLUSIVE

A travers la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 portant modification de loi n°95-696 du 7 septembre 1995 qui dispose en son article 2-2: « L'État à l'obligation de maintenir, au sein du système scolaire, les enfants âgés de 6 à 16 ans y compris ceux à besoin spécifiques et de mettre en place un mécanisme permettant d'intégrer ou de réintégrer les enfants de 9 à 16 ans qui sont hors du système », L'État ivoirien pose les jalons de son engagement en faveur de leur prise en compte dans sa politique éducative.

Selon l'article 9 de la constitution ivoirienne : Toute personne a droit à l'éducation et à la formation professionnelle...

Article 10 : L'école est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes, dans les conditions déterminées par la loi.

L'État et les collectivités publiques assurent l'éducation des enfants. Ils créent les conditions favorables à cette éducation...

VII. DÉFINITION DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE ET LES CAUSES

3. Définition de l'éducation inclusive

L'éducation inclusive est une approche éducative qui tient compte des besoins particuliers en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité c'est-à-dire les enfants vivant dans les rues, filles, groupes d'enfants issus de minorités ethniques, de familles démunies financièrement, de familles nomades, de familles déplacées.

4. Les causes

- Les causes d'une éducation inclusive sont :
- Les préjugés culturels
- Les railleries et moqueries
- Le pessimisme sur les capacités intellectuelles des enfants
- L'inadaptation des bâtiments
- La mauvaise formation des enseignants
- Le choix des parents de cacher les enfants handicapés
- Le difficile démarrage de la politique « d'école inclusive »
- La pauvreté

VIII. LES OBJECTIFS ET LES PRINCIPES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

3. Les objectifs de l'éducation inclusive

L'éducation inclusive a pour objectif d'assurer à ces enfants l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation.

4. Les principes de l'éducation inclusive

L'éducation inclusive repose sur 4 principes qui sont :

- L'accueil de la diversité : les écoles inclusives partent du principe que tous les élèves d'une communauté doivent apprendre ensemble, dans la mesure du possible, quelles que soient les difficultés et les déficiences. Elles doivent reconnaître et prendre en compte la diversité des besoins de leurs élèves, en s'adaptant à leurs styles et à leurs rythmes d'apprentissages différents.
- Le changement de mentalité : quand on ne possède pas de stratégies adaptées et efficaces pour éduquer les personnes lourdement déficientes, on peut finir par croire qu'elles ne sont pas éducatibles. Un est nécessaire car les récents travaux et les performances diverses de ces personnes apportent aujourd'hui un démenti sur leur inéducabilité.
- L'éducation par les pairs : un des aspects importants des relations et des attitudes à l'école inclusive se retrouve dans les relations d'enfants à enfants. L'utilisation de cette relation appelée « éducation par les pairs » aident souvent les enfants à apprendre mieux beaucoup mieux.
- La responsabilité du système éducatif : la responsabilité de l'éducation revient à l'ensemble du système éducatif. En effet, selon l'UNESCO, « ce ne sont nos systèmes éducatifs qui ont droit à un certain types d'enfants, c'est le système scolaire de chaque pays qui doit s'efforcer de répondre aux besoins éducatifs de tous les enfants ».

CONCLUSION

Au terme de notre analyse, il convient de retenir que l'éducation inclusive est indispensable pour un système éducatif qui se veut performant et intégral. Cependant, il existe des obstacles liés à l'application de cette approche. C'est pourquoi nous estimons que, pour réaliser le droit à l'éducation inclusive, cela peut se faire progressivement à condition que des mesures claires soient prises par les pouvoirs publics.